

PRESIDENCE DU FASO



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



*Fête de l'Indépendance
Burkina Faso*

EVALUATION FINALE DE L'ORGANISATION
TOURNANTE DU 11 DECEMBRE DANS LES
DIFFERENTES REGIONS DU BURKINA FASO

NOVEMBRE 2021

TABLES DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES ENCADRES.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
RESUME	10
I. INTRODUCTION.....	13
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE	14
II.1. Objectifs et résultats attendus.....	14
II.1.1. Objectif global	14
II.1.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus	14
II.2. Démarche méthodologique.....	15
II.2.1. Démarrage de la mission	15
II.2.2. Collecte des données	15
II.2.3. Elaboration et restitution du rapport provisoire d'évaluation.....	17
II.2.4. Difficultés rencontrées et limites de la mission.....	17
III. CONTEXTE INTERNATIONAL, SOUS-REGIONAL ET NATIONAL.....	18
III.1. Contexte international	18
III.1.1. Croissance mondiale et cours des matières premières	18
III.1.2. Effets du contexte international sur l'économie nationale	19
III.2. Contexte sous-régional.....	20
III.3. Contexte national	21
III.4. Effets du contexte global sur l'organisation des 11 décembre.....	21
IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE LA COHERENCE	22
IV.1. Analyse de la pertinence	22
IV.1.1. Appréciation de la pertinence de l'organisation tournante du 11 Décembre par les populations.....	22
IV.1.2. Analyse de l'adéquation des investissements du 11 Décembre avec les besoins des populations.....	24
IV.2. Analyse de l'adéquation entre les objectifs du 11 Décembre et les documents de planification stratégique.....	25
IV.2.1. Adéquation entre les objectifs du 11 Décembre et les outils de la planification d'envergure nationale.....	25
IV.2.2. Analyse de l'adéquation des objectifs du 11 Décembre avec le Cadre Stratégique de Mise en œuvre de la Décentralisation (CSMOD) et le Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (SNATDD).....	27
IV.3. Analyse de l'adéquation des réalisations du 11 Décembre avec les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU)	28
IV.4. Analyse de la cohérence	29

IV.4.1. Facteurs de cohérence	29
IV.4.2. Facteurs d'incohérence	29
V. ANALYSE DE L'EFFICACITE	30
V.I. Analyse du respect de l'engagement de la programmation	30
V.2. Analyse des investissements réalisés	30
V.2.1. Réalisations dans le domaine des infrastructures routières	31
V.2.2. Réalisations dans le domaine de l'habitat	35
V.2.3. Logements à usage d'habitation.....	35
V.2.4. Infrastructures de loisirs et de spectacles	38
V.2.5. Infrastructures hôtelières	39
V.2.6. Réalisations dans le domaine du sport	40
V.2.7. Autres réalisations.....	40
V.3 Analyse avantages-coûts des faveurs accordées	40
VI. ANALYSE DU DISPOSITIF ORGANISATIONNEL DE LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE.....	42
VI.1. Analyse des forces	42
VI.2. Analyse des faiblesses.....	43
VI.3. Analyse des opportunités	46
VI.4. Analyse des menaces	47
VII. ANALYSE DE L'EFFICIENCE	49
VII.1. Facteurs favorables à l'efficience	49
VII.2. Facteurs défavorables à l'efficience	49
VIII. ANALYSE DES EFFETS/IMPACTS DES REALISATIONS DES INFRASTRUCTURES DU 11 DECEMBRE DANS LES REGIONS	51
VIII.1. Sentiment de fierté d'être burkinabè.....	51
VIII.2. Attractivité	54
VIII.3. Infrastructures routières	54
VIII.4. Hébergement	56
VIII.5. Eau, Assainissement et Environnement	58
VIII.6. Electricité	60
VIII.7. Sécurité.....	60
VIII.8. Activités culturelles.....	61
VIII.9. Revenus et emplois	62
IX. ANALYSE DE LA PERENNITE ET DE LA DURABILITE.....	64
IX.1. Du niveau d'appropriation des infrastructures du 11 Décembre par les régions	64
IX.2. De la qualité des infrastructures.....	64
IX.3. De la gestion des infrastructures	64

IX.4. De la capacité en ressources financières et humaines des bénéficiaires ou gestionnaires des infrastructures	65
X. ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE	66
XI. BONNES PRATIQUES ET LECONS APPRISES	67
XI.1. Bonnes pratiques	67
XI.2. Leçons apprises	67
XII. RAPPEL DES PRINCIPALES FAIBLESSES ET RECOMMANDATIONS	70
XII.1. Synthèse des principales faiblesses mises en évidence	70
XII.1.1. Faiblesses concernant les réalisations d'infrastructures	70
XII.1.2. Faiblesses d'ordre organisationnel	70
XII.2. Principales recommandations.....	71
XII.2.1. Recommandations d'ordre global.....	71
XII.2.2. Recommandations d'ordre spécifique	72
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	77
ANNEXES	79

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD	Aide Publique au Développement
ASS	Afrique Subsaharienne
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CNO	Comité National d'Organisation
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CRO	Comité Régional d'Organisation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DREP	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
LONAB	Loterie Nationale Burkinabè
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PCD	Plan Communal de Développement
PDI	Personnes Déplacées Internes
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PRD	Plan Régional de Développement
RAF	Réforme Agraire et Foncière
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNB	Revenu National Brut
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SG	Secrétaire Général
SNADDT	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SONABEL	Société Burkinabè d'Electricité
SONATUR	Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains
SP	Secrétaire Permanent
SRADDT	Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UP	Unité de sondage au premier degré
US	Unité de sondage au deuxième degré
WEO	World Economic Output
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Objectifs spécifiques et résultats attendus de la mission.....	14
Tableau 2 : Répartition des ménages et des zones de dénombrement par chef-lieu de région	16
Tableau 3 : Analyse de la cohérence entre les objectifs du 11 Décembre et les référentiels de développement	26
Tableau 4 : Analyse de l'adéquation des objectifs du 11 Décembre avec les référentiels nationaux de la décentralisation et du développement du territoire	27
Tableau 5: Organisation du 11 Décembre dans les régions	30
Tableau 6: Bilan des réalisations routières (en km).....	31
Tableau 7: Bilan des auberges et maisons de l'Appelé.....	39
Tableau 8 : Avantages et coûts liés aux faveurs accordées dans le cadre des cités des forces vives....	41
Tableau 9 : Missions similaires entre les commissions sécurité du CNO et celles du CRO.....	45
Tableau 10 : Synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'organisation	48

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Propos recueillis auprès d'un responsable d'une collectivité territoriale de la région du Sud-Ouest.....	23
Encadré 2 : Propos recueillis auprès d'une structure déconcentrée, membre du CRO dans la région des Cascades.....	45
Encadré 3 : Quelques raisons données par les populations pour justifier l'amélioration de la cohésion sociale	52
Encadré 4 : Quelques raisons données par les populations pour justifier la non-amélioration de la cohésion sociale	53
Encadré 5 : Suggestion des ménages pour une amélioration du sentiment d'appartenance à la nation et de la cohésion sociale.....	53
Encadré 6 : Propos recueillis par un responsable des OSC dans la région du Nord	64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la croissance économique mondiale	18
Graphique 2 : Evolution de l'APD en % du RNB du Burkina Faso.....	19
Graphique 3 : Evolution des transferts des migrants en % du PIB du Burkina Faso	19
Graphique 4 : Appréciation globale de l'organisation tournante du 11 Décembre.....	22
Graphique 5 : Appréciation de l'organisation tournante du 11 Décembre par région	23
Graphique 6 : Appréciation de la poursuite du 11 Décembre par région.....	24
Graphique 7 : Appréciation des ménages sur la réalisation des infrastructures du 11 Décembre.....	25
Graphique 8 : Appréciation globale de la qualité des infrastructures par les populations	32
Graphique 9 : Appréciation de la qualité des infrastructures par les populations par région.....	33
Graphique 10 : Appréciation du sentiment de fierté d'être burkinabè par région	51
Graphique 11 : Appréciation de l'effet du 11 Décembre sur la cohésion sociale par région.....	53
Graphique 12 : Appréciation de l'attractivité des régions après le 11 Décembre par région	54
Graphique 13 : Appréciation de l'impact des routes bitumées sur la mobilité après la célébration du 11 décembre par région.....	55
Graphique 14 : Appréciation de l'impact des routes bitumées sur les activités commerciales après la célébration du 11 Décembre par région.....	56
Graphique 15 : Appréciation du niveau d'amélioration de l'offre du service d'hébergement par région.....	57
Graphique 16 : Appréciation de l'impact du 11 Décembre sur l'accès au logement des populations par région .	57
Graphique 17 : Appréciation de l'amélioration de l'accès à l'eau potable à la faveur de l'organisation du 11 Décembre par région	59
Graphique 18 : Appréciation de l'accès à l'assainissement.....	59
Graphique 19 : Appréciation de l'amélioration de l'accès à l'électricité par région	60
Graphique 20 : Appréciation du niveau de sécurité à la faveur de l'organisation du 11 Décembre par région....	61
Graphique 21 : Appréciation des populations sur l'évolution des activités culturelles	61
Graphique 22 : Appréciation de l'intérêt des populations pour la culture pendant l'organisation du 11 Décembre	62
Graphique 23 : Proportion des répondants estimant que leur revenu a augmenté grâce à l'organisation du 11 Décembre.....	62
Graphique 24 : Appréciation de l'impact du 11 Décembre en termes de création d'emplois dans les régions	63
Graphique 25 : proportion des répondants estimant qu'un membre de leur famille a bénéficié d'un emploi ou non à l'occasion du 11 Décembre.....	63

Titre de la mission : Evaluation de l'impact socio-économique des investissements du 11 Décembre

Type de rapport : Rapport d'évaluation

Statut du rapport : Version définitive

Client : Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES)

Consultant individuel (Principal) : Monsieur Fidèle BAMA

Experts impliqués : OUEDRAOGO Jean Stanislas, NIGNAN A. Ibrahima, Dr GOUMBRI Jean De Dieu, TRAORE Moussa

Membres du comité de suivi : Dr KABORE P. Daniel, KINDA N. Eric, GNEGNE D. Sabine, Dr SANOU Erdjouman, OUEDRAOGO A. Richard, TAËPSOBA/ MARE Gisèle, DERRA Mahamadi, OUALY Labidi, SOULAMA Clément

Appui- Commanditaire : Dr KABORE P. Daniel, Dr SANOU Erdjouman, TAPSOBA/MARE

RESUME

L'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions a été décidée par le Gouvernement en 2007. Elle visait notamment, à réduire les inégalités de développement entre la région du Centre abritant la capitale Ouagadougou et les autres chefs-lieux de région, à renforcer le sentiment d'appartenance à la nation et raffermir la solidarité et la cohésion sociale entre les populations.

La présente étude vise à évaluer les impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les différentes régions du Burkina Faso, à dégager les insuffisances, les bonnes pratiques et les leçons apprises et à proposer des recommandations pour des ajustements éventuels.

Pour mener à bien cette évaluation, une approche tridimensionnelle de collecte des données combinant une revue de la littérature (collecte des données secondaires), des entretiens individuels aux niveaux central, déconcentré et local, ainsi qu'une enquête auprès des ménages dans les différents chefs-lieux de région ayant déjà organisé la célébration tournante, a été utilisée. L'analyse des données a permis de dégager un certain nombre de conclusions suivant les principaux critères d'évaluation.

S'agissant du contexte, il en ressort que l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions depuis 2008, s'est déroulée dans un contexte international, sous régional et national extrêmement difficile. Au niveau international, le contexte est marqué par une décélération tendancielle de la croissance économique mondiale depuis 2007, liée à une multitude de crises économiques et financières et des fluctuations relativement importantes des cours des principales matières premières.

Au niveau sous-régional, il a été caractérisé notamment par l'instabilité socio-politique, la crise libyenne et son corollaire d'attaques terroristes.

Quant au contexte national, il a été dominé par les inondations du 1^{er} septembre 2009, la crise sociale et militaire de 2011, le soulèvement populaire des 30 et 31 octobre 2014, le coup d'Etat de 2015, la grogne sociale dans l'administration et la pandémie de la COVID-19. De tous les facteurs intervenus depuis 2007, la crise sociale et militaire de 2011 et le coup d'Etat militaire manqué de 2015 sont ceux qui ont eu le plus d'effets sur l'organisation tournante du 11 Décembre, entraînant les reports des festivités du 11 Décembre en 2011 à Koudougou et en 2015 à Kaya.

Concernant la pertinence, il a été noté une adéquation des objectifs de la célébration tournante avec les référentiels nationaux et locaux de développement. Aussi, la célébration tournante des festivités du 11 Décembre par région a été jugée pertinente par 95% de la population. En outre, la grande majorité de la population (93,4%) a souhaité la poursuite de la célébration tournante du 11 Décembre par région.

En matière de cohérence, il en ressort la convergence des objectifs des différentes infrastructures réalisées. Toutefois, quelques facteurs d'incohérence ont été mis en évidence. Ils sont relatifs aux conditions d'attribution des parcelles de certaines cités des forces vives non conformes à la réglementation foncière en vigueur, à la faiblesse de la coordination entre les acteurs affectant la qualité des travaux et à l'exigence de qualité dans un délai limité, tout en respectant les procédures de passation des marchés dans un contexte de démarrage tardif des réalisations.

Au niveau de l'efficacité, il a été noté la tenue effective des festivités du 11 Décembre, malgré le contexte extrêmement difficile ; ce qui témoigne de l'engagement et de l'intérêt du Gouvernement à travailler au développement des régions et à réduire les inégalités. Ainsi, plusieurs infrastructures ont été réalisées dans les régions. Il s'agit notamment des infrastructures routières, d'assainissement, d'hébergement, de sport et loisirs.

Concernant les infrastructures routières, grâce à l'organisation tournante du 11 Décembre, plus de 300 km de routes bitumées ont été réalisés dans les chefs-lieux de région et certains chefs-lieux de province.

Au niveau des infrastructures d'hébergement, 3 192 logements ont été réalisés dans les 10 cités des forces vives construites, ainsi que 1600 logements au titre des logements sociaux et économiques réalisés par l'Etat et la CNSS.

En matière des infrastructures hôtelières et de loisirs, les capacités d'accueil des événements de grande envergure se sont nettement améliorées. Au total, 10 infrastructures d'hébergement ont été construites dont 07 auberges du 11 Décembre et 03 « maisons de l'Appelé ». Aussi, 8 salles polyvalentes d'une capacité de 500 à 1 000 places ont été construites et mises à la disposition des chefs-lieux de région dans le cadre de l'organisation du 11 Décembre, à partir de 2012. Aussi, 11 places de la Nation ont été réalisées.

D'autres infrastructures ont été réalisées dans certaines régions par l'Etat et ses partenaires. Au titre de ces réalisations, il est à noter la construction de CSPS, d'écoles primaires publiques, de bâtiments universitaires, de forages etc.

La réalisation de toutes ces infrastructures a été jalonnée d'un ensemble de faiblesses. Celles relevées dans la réalisation des infrastructures routières sont entre autres : la forte concentration des réalisations dans les chefs-lieux de région, la qualité relativement faible des infrastructures routières, le délai court accordé aux entreprises pour la réalisation des travaux, la faible implication des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales dans le suivi des travaux, la faible capacité des collectivités territoriales, l'insuffisance ou l'inexistence des caniveaux et les insuffisances liées au contrôle.

Pour ce qui est des infrastructures de logement, les principales difficultés et contraintes sont liées à l'identification tardive des sites, au non-respect des cahiers des charges, au faible taux d'occupation de certaines cités des forces vives, aux inégalités sous-jacentes, aux difficultés d'indemnisation des populations et des propriétaires terriens.

S'agissant des infrastructures sportives et de loisirs, en plus des questions de qualité, les insuffisances concernent la faiblesse du dispositif de dévolution du patrimoine et la faiblesse liée à la gestion des infrastructures transférées.

Concernant le dispositif organisationnel de la célébration tournante du 11 Décembre, les principales forces sont : la formalisation de l'organisation, l'existence du Secrétariat Permanent du Comité National d'Organisation (SP-CNO) de la fête nationale, la bonne organisation préalable au niveau régional, la très forte implication au plus haut niveau, la forte implication d'un grand nombre d'acteurs et la tenue des cadres de concertation. Quant aux faiblesses, elles concernent l'insuffisance dans la coordination du SP-CNO, la mise en place tardive du comité national d'organisation, l'existence d'une pléthore de commissions, souvent redondantes entre le niveau régional et le niveau national, assorties d'un effectif pléthorique de membres, la faible démarcation entre les commissions du CNO et celles du Comité Régional d'Organisation (CRO), la faible responsabilisation des acteurs régionaux,

liée à la forte centralisation de l'organisation à Ouagadougou, l'absence d'acteurs importants des régions dans le CNO, l'insuffisante implication des autres provinces dans l'organisation de la fête nationale, la faiblesse du budget alloué au CRO et la mise à disposition tardive des fonds, l'insuffisance dans la désignation des responsables de certaines commissions et l'insuffisante implication des Organisations de la Société Civile (OSC).

Au niveau de l'efficience, plusieurs facteurs favorables, sources d'efficience, ont été recensés lors de l'organisation du 11 Décembre. Il s'agit notamment, des modes de passation des marchés qui privilégient les appels d'offres ouverts, les facilités mises en place pour les autorisations de construire. Quant aux facteurs d'inefficience, ce sont la faible implication des directions régionales dans le suivi de l'exécution des infrastructures, l'existence de deux comités d'organisation (CNO et CRO) avec des redondances dans les attributions, le non-respect des délais d'exécution, la faiblesse de la coordination entre les acteurs, entraînant la reprise ou la détérioration de certains travaux.

Au niveau des effets et impacts de l'organisation tournante du 11 Décembre, entre 53% et 88% des enquêtés selon les domaines, estiment que l'organisation tournante du 11 décembre a permis d'améliorer (i) le sentiment de fierté nationale et la cohésion sociale, (ii) l'attractivité des régions, (iii) la mobilité urbaine, (iv) l'hébergement, (v) la sécurité, (vi) l'eau potable et l'assainissement, ainsi que (vii) l'accès à l'énergie et à (viii) l'emploi.

Les effets semblent plus mitigés concernant l'accès à l'électricité, les activités culturelles et la création de revenus, avec respectivement 49,71%, 16,8% et 21,9% des enquêtés estimant qu'ils ont augmenté.

Dans l'ensemble, les effets apparaissent plus faibles dans les premières régions ayant organisé la célébration du 11 Décembre à savoir, Fada N'Gourma, Ouahigouya et Bobo-Dioulasso. Aussi, les régions connaissant les faibles améliorations en matière de sentiment d'appartenance à la nation sont celles ayant connu quelques incompréhensions liées à la répartition des infrastructures.

L'analyse de la pérennité et de la durabilité a permis de noter dans l'ensemble, un faible niveau d'implication des collectivités territoriales dans tout le processus de programmation et de réalisation des infrastructures, une faible qualité des infrastructures réalisées, des insuffisances dans la gestion et l'insuffisance des ressources humaines et financières ; ce qui ne garantit pas la durabilité.

Au regard des faiblesses mises en évidence, un certain nombre de recommandations d'ordre général, ont été proposées. Il s'agit entre autres : (i) Maintenir l'idée de l'organisation tournante de la célébration du 11 Décembre dans les régions, (ii) Définir une vision et des orientations stratégiques de l'organisation tournante du 11 Décembre, (iii) Généraliser l'approche de concentration des investissements des différents ministères et partenaires (investisseurs, OSC, PTF) vers la région abritant l'organisation du 11 décembre, (iv) Orienter les investisseurs vers les besoins prioritaires des populations et le développement des potentialités économiques des régions. Outre ces recommandations d'ordre général, des recommandations d'ordre spécifique, aussi bien au niveau des infrastructures qu'à celui du dispositif organisationnel, ont été proposées.

I. INTRODUCTION

Depuis 2007, le Burkina Faso a opté pour des célébrations tournantes des festivités du 11 Décembre, dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté et de développement des villes secondaires du pays. L'objectif poursuivi était de contribuer à la valorisation des potentialités des différentes régions du pays, tout en affirmant l'identité du pays en tant qu'Etat souverain et inviter les populations à une introspection collective sur le vivre-ensemble.

Cette célébration tournante, qui a suscité un véritable engouement de la part des populations, a permis la réalisation de nombreux investissements (infrastructures socioéconomiques) principalement dans les chefs-lieux de région, points d'accueil prioritaires des manifestations. Depuis 2018 (correspondant à la célébration du 11 Décembre à Manga), les chefs-lieux des provinces bénéficient également des infrastructures socio-économiques. Cela devrait contribuer à désenclaver davantage les autres villes des régions.

Ainsi, depuis 2008, diverses infrastructures socio-économiques ont été réalisées dans les différentes régions par l'Etat, les collectivités et les partenaires au développement. Les principales infrastructures réalisées sont les infrastructures routières, les caniveaux, les cités, les auberges, les stades régionaux, les salles polyvalentes, les places de la Nation, etc.

Toutefois, de multiples critiques ont été enregistrées au fil des célébrations, en rapport avec la pertinence des investissements réalisés, leur taux d'exécution au moment de la célébration, leur qualité, leur impact sur le développement socio-économique, en particulier le chômage et les faveurs accordées par l'Etat.

Au moment où le pays s'apprête à organiser la dernière célébration des festivités tournantes du 11 Décembre (dans la région du Plateau Central), il est important de mieux comprendre les résultats atteints, d'identifier les insuffisances, de mettre en évidence les leçons apprises, les bonnes pratiques et de proposer des recommandations pour l'avenir.

Cette étude vise à (i) fournir au Gouvernement une appréciation indépendante des changements induits par la célébration tournante du 11 Décembre, à travers les investissements réalisés en faveur des populations, de l'aménagement du territoire et de l'écosystème urbain, (ii) tirer les enseignements et identifier les bonnes pratiques, afin de formuler des recommandations pour une prise de décision future.

Pour mener à bien cette mission, la méthodologie utilisée a été hautement participative. Il s'est agi de recueillir les avis des personnes de ressources et des ménages sur l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions et les infrastructures réalisées à cet effet, et ce, sur toute l'étendue du territoire national.

Le présent rapport présente les conclusions de la mission d'évaluation des impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les différentes régions du Burkina Faso. Outre la méthodologie et le contexte, il déroule successivement les différents critères d'évaluation utilisés à savoir, la pertinence, l'efficacité, l'analyse du dispositif organisationnel, l'efficience, les effets/impacts, la durabilité, et la valeur ajoutée. Enfin, il identifie les bonnes pratiques et leçons apprises et formule les principales recommandations pour l'amélioration de l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Après le rappel des objectifs global et spécifiques de la mission d'évaluation, cette section présente l'approche méthodologique utilisée, les difficultés rencontrées et les limites de l'étude.

II.1. Objectifs et résultats attendus

II.1.1. Objectif global

L'objectif global de l'étude est d'évaluer les impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les différentes régions du Burkina Faso.

II.1.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques et les résultats attendus de l'étude sont déclinés dans le tableau n°1 ci-après.

Tableau 1 : Objectifs spécifiques et résultats attendus de la mission

N°	Objectifs spécifiques	Résultats attendus
01	Analyser et documenter les changements résultant de l'organisation des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les régions	Les changements résultant de l'organisation des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les régions sont analysés et documentés
02	Apprécier l'appropriation par les forces vives des activités programmées en liaison avec la nature et la qualité des investissements réalisés	L'appropriation par les forces vives des activités programmées en liaison avec la nature et la qualité des investissements réalisés est appréciée
03	Fournir une analyse avantages/coûts des faveurs proposées par les pouvoirs publics (niveau central et niveau déconcentré) en lien avec la nature, le volume et la qualité des investissements réalisés	Une analyse avantages/coûts des faveurs proposées par les pouvoirs publics (niveau central et niveau déconcentré) en lien avec la nature, le volume et la qualité des investissements réalisés est analysée
04	Fournir une analyse détaillée des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint dans la réalisation des activités programmées	Une analyse détaillée des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint dans la réalisation des activités programmées est fournie
05	Identifier les bonnes pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et à l'atteinte des résultats dans chaque région	Les bonnes pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et à l'atteinte des résultats dans chaque région sont identifiées
06	Recueillir les appréciations des populations sur les investissements réalisés et leurs recommandations	Les appréciations des populations sur les investissements réalisés et leurs recommandations sont recueillies
07	Apprécier l'approche utilisée pour la mise en œuvre des activités des festivités au regard des résultats atteints ou non atteints et formuler des recommandations	L'approche utilisée pour la mise en œuvre des activités des festivités au regard des résultats atteints ou non atteints est appréciée et des recommandations sont formulées

Avant l'analyse de ces différents points, le contexte international, sousrégional et national dans lequel se sont déroulées les célébrations tournantes du 11 Décembre, a été passé en revue en vue de mettre en évidence les facteurs favorables et ceux défavorables.

II.2. Démarche méthodologique

Pour mener à bien cette évaluation, une démarche participative et inclusive a été privilégiée et s'est traduite par le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi de la mission, à travers les rencontres de débriefing.

La démarche proposée pour l'exécution de cette mission se présente en quatre (4) phases : (i) le démarrage, (ii) la collecte des données, (iii) l'élaboration du rapport provisoire d'évaluation, (iv) l'élaboration du rapport final d'évaluation.

II.2.1. Démarrage de la mission

Cette étape a permis la préparation de la note de cadrage reprenant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, les structures à interviewer et l'agenda de travail. Cette note de cadrage a été présentée au Comité de suivi en juillet 2021. Les observations formulées ont été prises en compte afin de finaliser la méthodologie de travail. Enfin, les outils de collecte des données ont été préparés et également validés par les membres du comité de suivi.

II.2.2. Collecte des données

Quatre (04) approches ont été utilisées pour la collecte des données devant servir à l'évaluation. Il s'agit : (i) de la collecte des données secondaires, (ii) des entretiens individuels auprès des personnes ressources, (iii) de l'enquête auprès des bénéficiaires et (iv) la visite-terrain des infrastructures réalisées dans le cadre de l'organisation tournante du 11 Décembre.

a. Collecte des données secondaires

Les données secondaires exploitées concernent les textes réglementaires, les dossiers de presse de l'organisation de chaque célébration du 11 Décembre, les référentiels nationaux de développement de la période 2007 à 2020 en l'occurrence, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 et le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT). De même, les référentiels locaux de développement ont été utilisés. Il s'agit notamment, des Plans Communaux de Développement (PCD), des Plans Régionaux de Développement (PRD) et des Schémas locaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT, SDAU).

En outre, des données statistiques relatives à certains indicateurs socio-économiques ont été collectées. La bibliographie indique l'ensemble des documents exploités dans le cadre de cette mission.

b. Entretiens individuels

Des entretiens individuels ont été menés auprès des représentants des structures partenaires de l'organisation du 11 Décembre aussi bien au niveau central que dans les régions ayant déjà abrité les festivités du 11 Décembre. Les structures rencontrées sont les structures centrales et celles déconcentrées de l'Administration, les collectivités territoriales, les investisseurs, le secteur privé (forces vives) et la société civile. Au total, 182 personnes ont été rencontrées. La liste des personnes interviewées présente, en annexe 2, l'ensemble des acteurs rencontrés.

c. Collecte des données primaires par enquête

Une enquête auprès des populations a été réalisée dans les 11 chefs-lieux de régions ayant déjà abrité les festivités du 11 Décembre. Elle a permis de mieux cerner la perception des populations sur la mise en œuvre et les effets de l'organisation tournante du 11 Décembre.

- **Base de sondage et échantillonnage**

La base de sondage est constituée de l'ensemble des zones de dénombrement (ZD) du pays délimité par le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006. Cette base utilisée dans le cadre de la présente enquête est composée de 13 921 ZD.

L'approche utilisée a été celle d'une enquête par sondage aléatoire stratifiée à deux degrés, avec probabilités inégales au premier degré. Les unités de sondage au premier degré (UP) et au second degré sont respectivement, la ZD et le ménage.

La taille finale de l'échantillon des ménages à enquêter est arrêtée en tenant compte de la précision souhaitée des estimations. Au total, il est prévu d'enquêter 1 200 ménages sur 80 ZD réparties dans les 11 chefs-lieux de régions. Le tableau n°2 ci-après donne les détails.

Tableau 2 : Répartition des ménages et des zones de dénombrement par chef-lieu de région

Chef-lieu	Nombre de ZD retenues	Nombre de ménages par ZD	Nombre de ménages à enquêter
Dédougou	7	15	105
Banfora	7	15	105
Tenkodogo	7	15	105
Kaya	7	15	105
Koudougou	7	15	105
Manga	6	15	90
Fada N'Gourma	7	15	105
Bobo-Dioulasso	12	15	180
Ouahigouya	7	15	105
Dori	7	15	105
Gaoua	6	15	90
Total	80		1200

Source : Consultant, 2021.

- **Déroulement de l'enquête**

La réalisation de l'enquête-terrain a été faite via l'administration d'un questionnaire auprès des ménages. L'enquête s'est déroulée à travers la formation des enquêteurs, la réalisation des prétests et la collecte des données proprement dite. La collecte mobile des données a été utilisée pour l'enquête ménage à travers le logiciel open data kit (ODK) et l'utilisation du serveur Kobotoolbox pour le stockage.

- **Traitement et analyse des données**

Au terme de l'enquête, il a été procédé à l'apurement, l'importation et le traitement des données. Après cela, les données ont été analysées à travers le logiciel CS-Pro.

d. Réalisation des visites-terrain

Afin d'observer les infrastructures socio-économiques réalisées dans le cadre de la célébration du 11 Décembre, des visites-terrain dans les chefs-lieux de région ont été effectuées. L'objectif a été de confronter les données secondaires à la réalité, d'échanger sur la qualité des infrastructures, les délais de réalisation, etc.

Dans le cadre de ces visites, des images ont été captées (voir annexe n°7) et pourront servir à la communication des résultats du projet. Ces visites ont été réalisées concomitamment avec les enquêtes ménages dans les régions.

II.2.3. Elaboration et restitution du rapport provisoire d'évaluation

Sur la base des données collectées et des analyses effectuées, le rapport provisoire a été produit. Conformément à la démarche participative adoptée, un briefing a été fait au comité de suivi et de supervision afin de présenter l'état d'avancement de la collecte des données, les premières tendances des analyses, les difficultés rencontrées et les solutions adoptées.

Le présent rapport provisoire a été soumis à l'appréciation et à la validation des membres du Comité de suivi. Les observations formulées ont été prises en compte avant la tenue de l'atelier national de validation. Lesdites observations seront également prises en compte afin de disposer du rapport final.

II.2.4. Difficultés rencontrées et limites de la mission

- **Difficultés**

De façon générale, la mission s'est bien déroulée, notamment avec la contribution des différents acteurs. Ainsi, grâce aux lettres d'introduction produites par le CAPES, à l'implication du SP 11 Décembre et des Directions Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP), les entretiens avec les différentes structures se sont bien déroulés. Toutefois, quelques difficultés majeures ont émaillé la bonne exécution de la mission. Il s'agit (i) de l'indisponibilité de certains acteurs, (ii) de l'indisponibilité de données statistiques précises sur les réalisations dans les régions, (iii) la faiblesse de l'archivage qui ne permet pas de disposer de l'exhaustivité de l'information sur les réalisations dans les régions, (iv) la difficulté à avoir une bonne appréciation des responsables des structures déconcentrées dans les régions ayant abrité les premières célébrations, en raison de leur arrivée après l'organisation du 11 Décembre et (v) la méfiance des populations liée au contexte sécuritaire ayant retardé l'enquête ménage.

- **Limites**

La principale limite est liée à l'absence d'un cadre de mesure de rendements comprenant des indicateurs associés aux objectifs ainsi que des cibles précises ; toute chose qui a limité l'évaluation suivant les critères classiques de l'OCDE énoncés dans les TDR.

III. CONTEXTE INTERNATIONAL, SOUS-REGIONAL ET NATIONAL

Au regard de la mondialisation des échanges et de la globalisation, les pays en développement, en plus de subir les affres de l'environnement interne, sont également fortement influencés par l'environnement international et régional. Cette section examine dans un premier temps, l'évolution de l'environnement international, régional et national. Dans un second temps, elle analyse la manière dont ce contexte a pu influencer l'organisation du 11 Décembre.

III.1. Contexte international

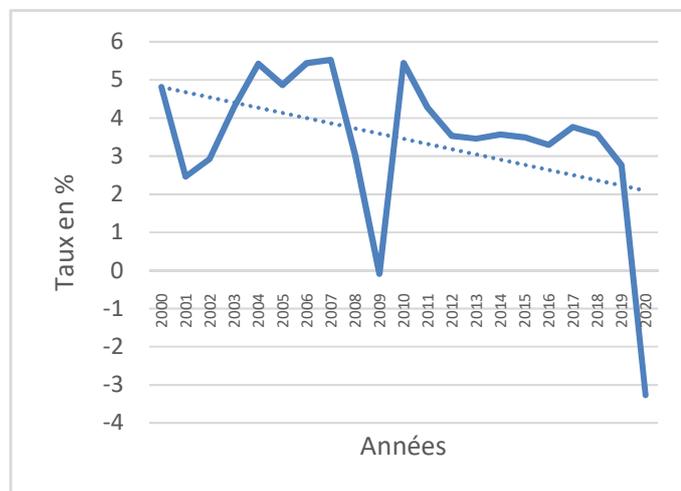
L'économie mondiale a été caractérisée par un ralentissement de la croissance économique sur la période 2008-2020, en raison des multiples crises enregistrées et une baisse tendancielle des cours des principales matières premières notamment, au cours de la dernière décennie.

III.1.1. Croissance mondiale et cours des matières premières

La croissance économique mondiale a connu une décélération tendancielle depuis 2007, assortie de fluctuations relativement importantes. Ainsi, après une tendance haussière sur la période 2001 (2,5%) à 2007 (5,1%), la croissance économique s'est inscrite globalement dans une tendance baissière avec des pics remarquables en 2009 (-0,1%) et en 2020 (-3,3%).

Cette décélération tendancielle, amorcée depuis 2007, est expliquée par une conjonction de facteurs endogènes et exogènes. Il s'agit notamment de la triple crise intervenue en 2007/2008 à savoir, la crise des « subprime¹ », la crise alimentaire et la crise pétrolière.

Graphique 1 : Evolution de la croissance économique mondiale



Source: FMI, World Economic Outlook Database, septembre 2021

Ces dernières années, l'économie mondiale a subi les effets des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, des incertitudes liées au Brexit et de la pandémie de la COVID-19, apparue en fin 2019. Plus spécifiquement, la pandémie de la COVID-19 a eu de graves conséquences sur l'économie mondiale, dont la croissance est passée de 2,8% en 2019 à -3,3% en 2020.

Les cours des principales matières premières ont connu une tendance baissière au cours de la dernière décennie, excepté celui de l'or, assortie de fluctuations plus ou moins importantes. Concernant le pétrole, le cours mondial du barilest passé de 111,1 dollars en 2011 à 42,3 dollars en 2020, correspondant à une baisse globale de 61,9%. Cette situation

¹La crise des *subprimes* est une crise financière qui toucha les États-Unis à partir de juillet 2007 et qui se diffusa dans le monde entier. Les *subprimes* sont des prêts immobiliers dont le taux d'intérêt varie en fonction de la valeur du bien qu'ils ont permis d'acheter : plus celui-ci vaut cher, et plus les intérêts que paie l'emprunteur sont bas. Quand le bien perd de la valeur, le taux d'intérêt augmente.

s'explique, en grande partie, par la baisse de la demande mondiale et à l'augmentation de la production de pétrole au Etats Unis.

Pour ce qui est du coton, son cours connaît également une tendance baissière depuis 2011 passant de 155 dollars la livre à 71,9 dollars la livre en 2020.

S'agissant de l'or, le cours mondial s'est maintenu en hausse après un fort repli entre 2012 (1 670 dollars l'once) et 2015 (1 160,6 dollars l'once). En 2020, le cours mondial de l'or a atteint 1770 dollars l'once, soit son niveau le plus élevé.

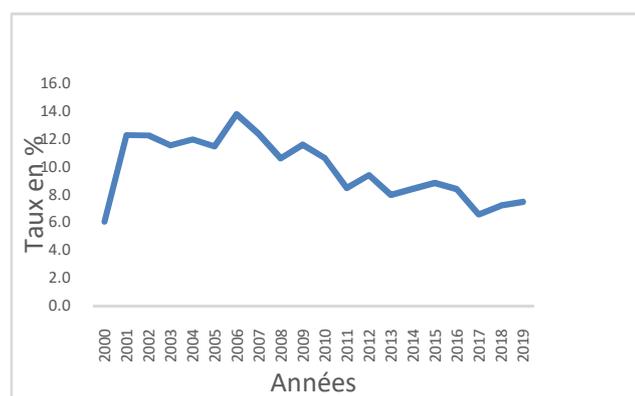
III.1.2. Effets du contexte international sur l'économie nationale

Le ralentissement de la croissance mondiale et la baisse tendancielle des cours mondiaux des matières premières ont eu des effets plus ou moins importants sur l'économie nationale. Les canaux de transmission sont notamment, l'APD, les transferts des migrants, l'inflation et les exportations.

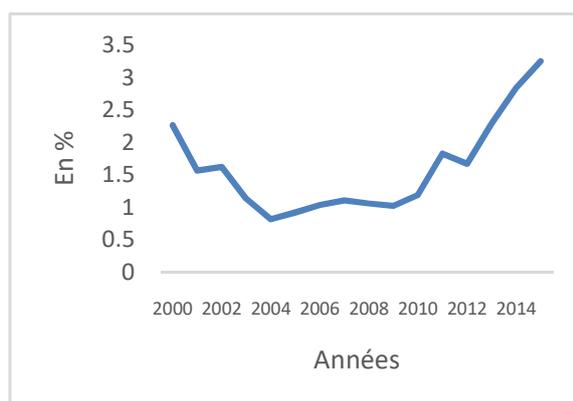
S'agissant de l'APD, elle a connu une tendance baissière. En effet, l'APD en % du RNB² du Burkina Faso a baissé de 4,8 points, passant de 12,3% en 2001 à 7,5% en 2019.

Quant aux transferts des migrants, la part des transferts de migrants en % du PIB a baissé jusqu'en 2010 avant de repartir à la hausse, avec toutefois d'importantes fluctuations liées à la conjoncture internationale et régionale.

Graphique 2 : Evolution de l'APD en % du RNB du Burkina Faso



Graphique 3 : Evolution des transferts des migrants en % du PIB du Burkina Faso



Source : FMI ; WEO, septembre 2021

Dans l'ensemble, l'inflation est restée maîtrisée au Burkina Faso. Cependant, elle a connu une forte hausse en 2009 (+10,5%) imputable à la crise alimentaire et pétrolière au niveau mondial en 2007-2008. Aussi, le pic atteint par le cours mondial du pétrole en 2012 (111,1 dollars le baril en 2012 contre 79,6 dollars le baril en 2011) avait entraîné une inflation au-delà de la norme communautaire (3,8%) au cours de la même année. En rappel, ces fortes hausses du cours mondial et ses répercussions avaient entraîné des émeutes de la faim au Burkina Faso et dans plusieurs pays de la sous-région. Cette situation avait conduit le Gouvernement du Burkina Faso à mettre en place une série de mesures dont les boutiques-témoins et le contrôle des prix.

Concernant le coton, la tendance baissière du cours mondial n'a pas été favorable à des pays comme le Burkina Faso, qui ont enregistré une baisse de leur production passant de 707,8 tonnes en 2014 à 464,3 tonnes en 2020.

²Revenu National Brut

Pour l'or, la tendance haussière du cours mondial a été favorable à la production aurifère qui a fortement augmenté passant de 70,2 milliards FCFA en 2008 à 2 365,6 milliards FCFA en 2020. Comme corolaire, les recettes minières ont augmenté passant de 0,8 milliards FCFA en 2008 à 237,4 milliards de FCFA en 2018, avant de retomber à 180,0 milliards FCFA en 2020.

III.2. Contexte sous régional

En plus des chocs internationaux évoqués, la sous-région Ouest-africaine a été victime d'un certain nombre de facteurs qui ont affecté les économies des différents pays membres. Il s'agit notamment de l'instabilité socio-politique, de la maladie à virus Ebola, de la crise libyenne et son corollaire d'attaques terroristes.

- **L'instabilité socio-politique**

La sous-région Ouest-africaine a été fortement marquée par une forte instabilité politique et sociale, avec notamment, la crise en Côte d'Ivoire qui a divisé le pays en deux pendant près d'une décennie et la crise postélectorale en 2010, qui a entraîné plus de 3000 morts. Cette situation a entraîné une réorientation des pays de l'Interland vers d'autres ports, entraînant des surcoûts relativement importants.

L'instabilité socio-politique a été également marquée par six (06) coups d'Etat militaires sur la période 2010-2021³, à raison d'un (01) au Niger en 2010, un (01) au Burkina Faso en 2015, trois (03) au Mali en 2012, en 2020 et 2021, un (01) en Guinée-Bissau en 2012 et un (01) en Guinée en 2021.

Généralement, ces changements non-constitutionnels entraînent la fermeture des frontières, l'arrêt de la collaboration avec la CEDEAO et la communauté internationale ; toute chose qui nuit à l'économie nationale.

- **La maladie à virus Ebola**

La sous-région Ouest-africaine a été confrontée à la maladie à virus Ebola sur la période 2013-2015, avec pour épïcêtre la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria. Cette épidémie a eu des conséquences importantes sur la situation socioéconomique de ces trois (03) pays. A titre d'exemple, elle a entraîné une baisse de la production intérieure brute en Guinée ; les estimations faisant état d'une perte de PIB due à Ebola qui oscillerait entre 0,7% et 2,3% pendant la période 2014-2015⁴.

Bien que les autres pays de la CEDEAO et en particulier, le Burkina Faso, n'aient pas été directement touchés (1 seul cas signalé au Mali), ils ont été victimes des conséquences économiques notamment, sur la branche tourisme, restauration et hôtellerie.

- **La crise libyenne et son corollaire d'insécurité**

Depuis 2011, les pays du Sahel font face à une situation sécuritaire difficile liée à la crise socio-politique en Libye. Cette situation sécuritaire est marquée par plusieurs attaques terroristes au Mali, au Niger puis au Burkina Faso depuis 2015.

Cette situation a entraîné un afflux massif de Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso estimées à 1 423 378 au 31 août 2021⁵. Elle a aussi un effet sur la santé et l'éducation à travers la fermeture de nombreux centres de santé et écoles, ainsi que le départ du personnel de leur poste de travail. Pour faire face au développement de l'insécurité, les Etats sont obligés d'augmenter la part du budget de la sécurité et de la défense ; toute chose qui réduit

³ <https://graphics.reuters.com/world-coronavirus-tracker-and-maps/fr/countries-and-territories>

⁴ <http://www.banquemoniale.org/fr/country/guinea/overview>.

⁵ www.reportsunocha.org/fr/country/burkina-faso

celle de secteurs sociaux comme l'éducation et la santé. Cette situation a contribué à réduire le bien-être des populations, obligées de quitter leurs terres pour des zones relativement plus sécurisées.

III.3. Contexte national

En plus des conséquences du contexte international et sous régional, le contexte national depuis 2007, date de prise de la décision tournante de l'organisation du 11 Décembre, a été régulièrement secoué par plusieurs facteurs. Il s'agit notamment, des inondations du 1^{er} septembre 2009, de la crise sociale et militaire de 2011, du soulèvement populaire des 30 et 31 octobre 2014, du coup d'Etat de 2015, de la grogne sociale marquée par une multitude de grèves dans l'administration publique et de la pandémie de la COVID-19.

Tous ces facteurs ont plus ou moins impacté l'économie nationale. En effet, le gouvernement a dû réorienter son budget pour financer, soit des œuvres sociales, soit pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs du secteur public.

III.4. Effets du contexte global sur l'organisation des 11 Décembre

De tous les facteurs intervenus depuis 2007, la crise sociale et militaire de 2011 et le coup d'Etat militaire manqué de 2015 sont ceux qui ont eu le plus d'effets sur l'organisation tournante du 11 Décembre. Ces événements ont entraîné un arrêt momentané des travaux, occasionnant des retards importants dans la réalisation des travaux, qui ont amené le gouvernement à reporter les festivités du 11 Décembre. Pour Kaya, l'interférence avec la campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives couplées de 2015 y a aussi joué un rôle. Ainsi, les célébrations prévues initialement en 2011 à Koudougou et 2015 à Kaya ont été reportées aux années suivantes, soit respectivement en 2012 et 2016.

Avec l'avènement de la transition, à la suite du soulèvement populaire, le format de budgétisation a changé. Il est passé d'un budget centralisé au niveau du MATD à un budget éclaté entre les différents ministères qui ont en charge les réalisations. Si cette nouvelle donne responsabilise chaque ministère dans la réalisation des infrastructures, elle limite les capacités de coordination du MATD, et en particulier, du SP-CNO du 11 Décembre.

Certains facteurs comme l'insécurité et la COVID-19, bien que n'ayant pas entraîné une annulation ou un report, ont eu des conséquences sur l'organisation des festivités et la réalisation des infrastructures.

Pour la COVID-19, plusieurs mesures prises dont l'objectif était de briser la chaîne de transmission communautaire, n'ont pas facilité la tenue des cadrages des échanges et de suivi des travaux, notamment au début de la pandémie. En effet, la pandémie de la COVID-19 a contribué à retarder la préparation, car les réunions se tenaient difficilement, afin d'éviter la transmission de la maladie. Il s'agit notamment de (i) l'interdiction du transport en commun urbain et interurbain, (ii) la mise en quarantaine des villes touchées, (iii) des mesures de distanciations sociales, (iv) de l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes. La psychose qu'a créée la maladie ne facilitait pas le contact indispensable pour réussir de tels événements.

Pour l'insécurité, en particulier à Banfora, il ressort des entretiens qu'elle a obligé à déterminer l'axe du défilé dans un site non choisi par les forces vives et qui, semble-t-il, est très peu fréquenté ; elle a aussi occasionné peu de déplacements des troupes pour le défilé. En outre, la nécessité d'aller vite n'a pas permis à certaines communautés locales de défiler.

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE LA COHERENCE

IV.1. Analyse de la pertinence

Selon l'OCDE, l'efficience est la « mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ».

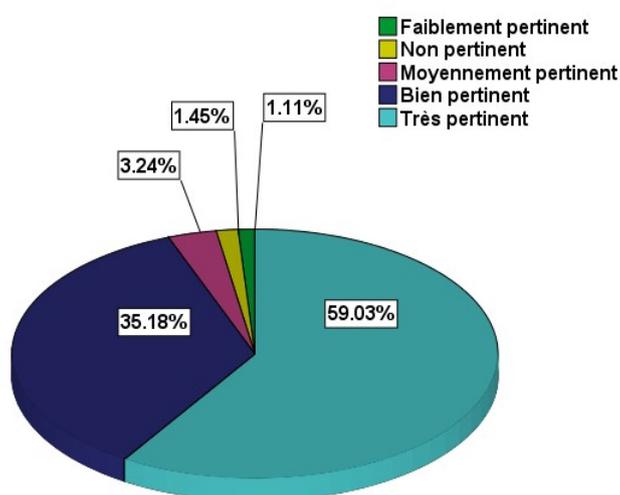
Dans l'ensemble, l'organisation tournante du 11 Décembre a mis l'accent sur les infrastructures routières et d'assainissement, d'hébergement, de sport et loisirs. Ces réalisations visaient notamment, à réduire les inégalités de développement entre la région du Centre abritant la capitale Ouagadougou, et les autres chefs-lieux de région, à renforcer le sentiment d'appartenance à la nation et à raffermir la solidarité et la cohésion sociale entre les populations.

IV.1.1. Appréciation de la pertinence de l'organisation tournante du 11 Décembre par les populations

Globalement, la célébration tournante des festivités du 11 Décembre par région a été jugée pertinente par les populations. En effet, 94,5% des populations des chefs-lieux de région ont une appréciation positive de l'organisation tournante du 11 Décembre (Graphique n°4).

La principale raison évoquée par les populations pour justifier la pertinence de l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions est l'opportunité de développement des villes abritant les festivités, conduisant à la réduction des inégalités entre Ouagadougou et les autres chefs-lieux de région.

Graphique 4 : Appréciation globale de l'organisation tournante du 11 Décembre

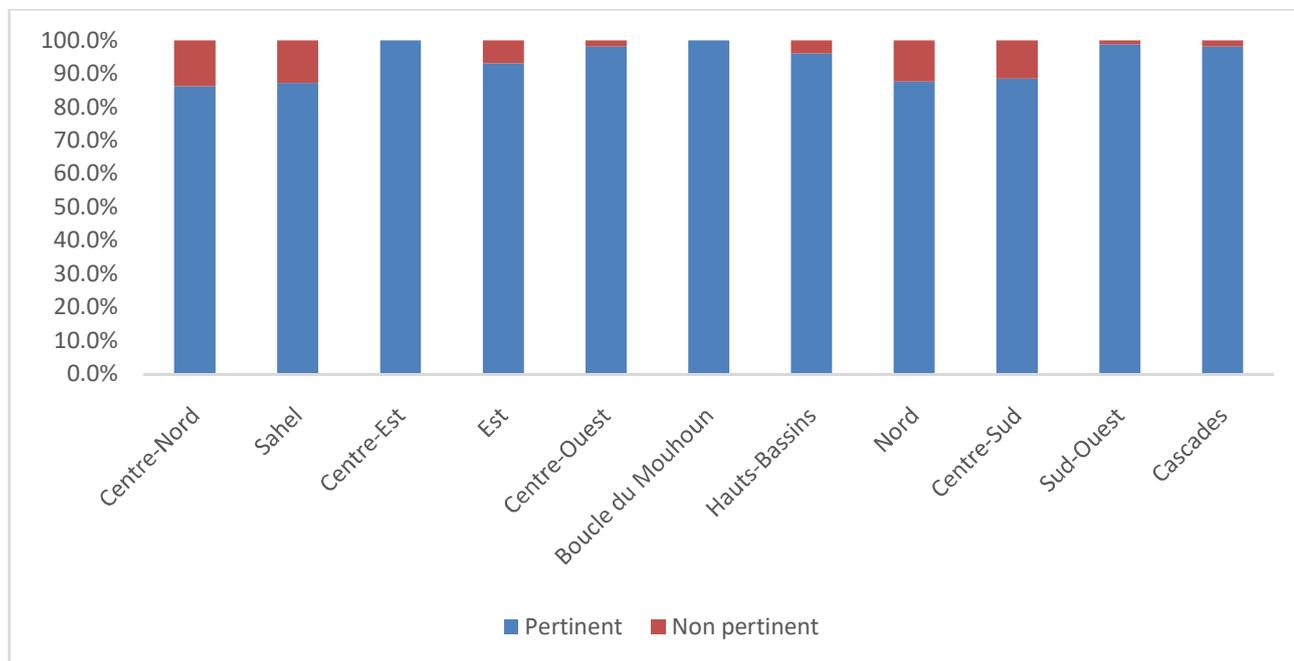


Source : Enquête terrain, septembre 2021

Dans toutes les régions ayant déjà abrité les festivités, la très grande majorité de la population juge pertinente l'organisation tournante du 11 Décembre. Cette part de la population va de 100% dans la Boucle du Mouhoun à 86,3% dans le Centre-Nord (Graphique n°5). Les raisons évoquées par la frange des populations estimant que l'organisation du 11 Décembre n'est pas

pertinente sont notamment la faible qualité des infrastructures, la faiblesse des moyens de l'Etat burkinabè pour une organisation annuelle du 11 Décembre et les inégalités infrarégionales générées. La question de l'insécurité est également utilisée par les populations pour justifier la non pertinence de la célébration tournante du 11 Décembre. En effet, sur les cinq (5) régions où les proportions de non pertinence sont élevées, quatre (4) d'entre elles (Sahel, Centre-Nord, Nord et l'Est) sont les plus touchées par l'insécurité.

Graphique 5 : Appréciation de l'organisation tournante du 11 Décembre par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

L'encadré n°1 ci-après retrace les propos recueillis auprès d'un responsable d'une collectivité territoriale concernant la pertinence de l'organisation tournante du 11 Décembre.

Encadré 1 : Propos recueillis auprès d'un responsable d'une collectivité territoriale de la région du Sud-Ouest

La célébration tournante du 11 Décembre dans les régions est une excellente idée qu'il fallait créer si elle n'existait pas. Elle a permis en peu de temps de changer la physionomie de notre région. Dans certaines régions, ces résultats n'auraient pas pu être obtenus même en 25 ou 30 ans. La ville de Gaoua a bénéficié de plus 50 km de routes bitumées en une année contre environ 5 km de routes bitumées depuis les indépendances.

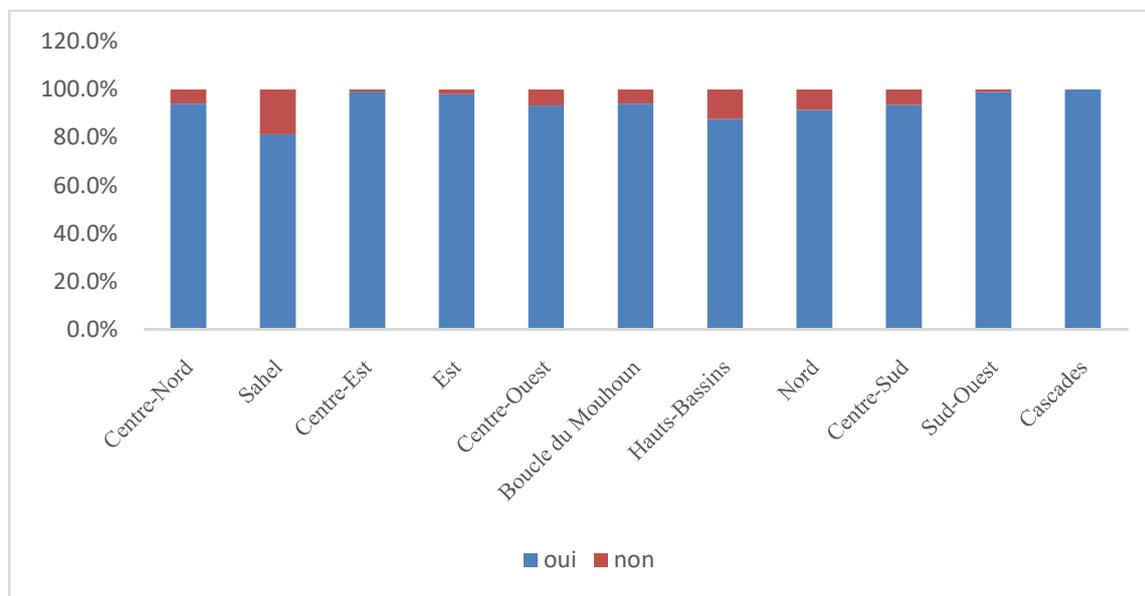
Source : Verbatim tiré des entretiens dans les régions, septembre 2021

Ces propos dénotant de la pertinence de la célébration tournante du 11 Décembre ont été entendus dans de nombreuses régions.

S'agissant de la poursuite ou non de la célébration tournante du 11 Décembre, la grande majorité de la population (93,4%) estime qu'il faut poursuivre les célébrations tournantes du 11 Décembre par région. Cette situation est reflétée dans la plupart des régions où entre 80 et 100% des populations jugent la célébration tournante pertinente (Graphique n°6).

Les arguments en faveur de la poursuite portent notamment, sur la consolidation des efforts déjà engagés, afin de mettre les régions au même niveau de développement. En outre, la poursuite devrait permettre de corriger les inégalités inter et extra régionales constatées durant la première phase de l'organisation tournante. Toutefois, la frange de la population non favorable à l'organisation tournante (6,6%) estime que l'organisation tournante du 11 Décembre constitue un gaspillage de ressources financières, au regard de la mauvaise qualité des infrastructures réalisées. Pour d'autres, le temps relativement long pris pour le paiement des travaux montre que l'Etat n'a pas les moyens de financer l'organisation annuelle de la célébration du 11 Décembre dans les régions.

Graphique 6 : Appréciation de la poursuite du 11 Décembre par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

IV.1.2. Analyse de l'adéquation des investissements du 11 Décembre avec les besoins des populations

De manière générale, le choix de l'ensemble des infrastructures réalisées est jugé pertinent par les populations. En effet, 92,7% des ménages enquêtés ont jugé pertinent le choix des infrastructures réalisées dans le cadre du 11 Décembre. Les principales infrastructures concernent notamment, les routes, les stades régionaux/communaux, la cité du 11 Décembre, la Place de la nation, la salle polyvalente, les ouvrages d'assainissement. En outre, selon les régions, d'autres infrastructures spécifiques ont été réalisées. Il s'agit notamment, des bâtiments administratifs, des maisons de l'appelé, des auberges du 11 Décembre, etc.

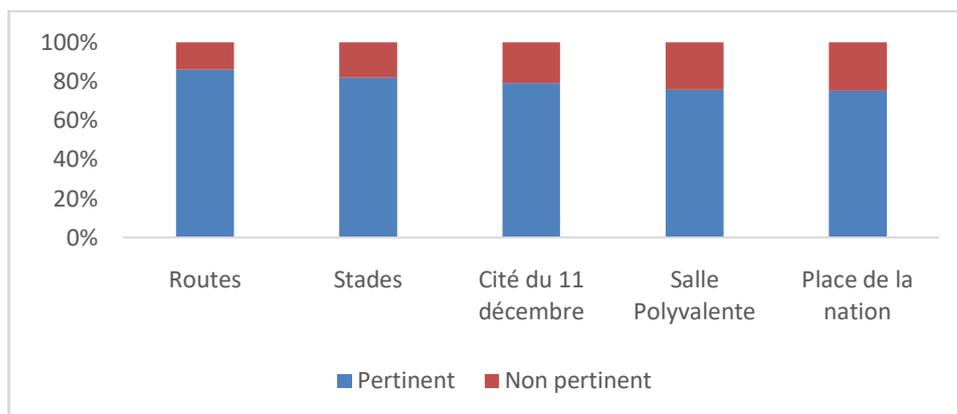
De manière spécifique, l'appréciation de la pertinence diffère selon le type d'infrastructure réalisé. Parmi les principales infrastructures, les routes sont les plus appréciées des populations. En effet, 86% des ménages enquêtés les jugent pertinentes contre 14% qui les jugent non pertinentes. Ce degré de pertinence relativement élevé a été justifié par le fait que les routes bitumées facilitent la mobilité urbaine et désenclavent les quartiers, développent le petit commerce notamment, pour les femmes et l'immobilier, améliorent la sécurité grâce à l'éclairage public, etc. Les caniveaux associés aux infrastructures routières permettent d'assainir et de rendre plus agréable le cadre de vie des populations.

Concernant les autres investissements majeurs, le niveau de pertinence est de 82% des ménages enquêtés pour les stades régionaux ou communaux, 79,2% pour la cité des forces

vives, 75,6% pour la salle polyvalente. La place de la nation est la moins bien appréciée des populations avec 75,2% des populations qui la jugent pertinente (Graphique n°7).

Pour les populations jugeant les infrastructures non pertinentes, les arguments avancés sont liés à la taille surdimensionnée, à l'emplacement inapproprié et à la mauvaise qualité de certaines réalisations.

Graphique 7 : Appréciation des ménages sur la réalisation des infrastructures du 11 Décembre



Source : Enquête terrain, septembre 2021

Dans l'ensemble, bien que les résultats des entretiens confirment la pertinence des infrastructures réalisées dans le cadre du 11 Décembre, elles ne prendraient pas suffisamment en compte les potentialités économiques des régions et certains besoins prioritaires des populations. En effet, elles contribuent à renforcer les capacités d'accueil des chefs-lieux des régions et à réduire les inégalités entre ceux-ci et la région du Centre. Cependant, il ressort des entretiens que ces infrastructures ont un faible potentiel de transformation structurelle susceptible de générer des revenus et des emplois pour les populations, particulièrement, les plus vulnérables. En effet, elles ne permettent pas de valoriser les potentialités économiques des régions. Aussi, les besoins prioritaires des populations qui concernent notamment, la santé, l'éducation, l'eau potable et assainissement, la sécurité alimentaire sont faiblement, voire non pris en compte.

IV.2. Analyse de l'adéquation entre les objectifs du 11 Décembre avec les documents de planification stratégique

IV.2.1. Adéquation des objectifs du 11 Décembre avec les outils de la planification d'envergure nationale

Les objectifs du 11 Décembre sont en adéquation avec les outils de planification d'envergure nationale mis en œuvre sur la période 2008-2020, à savoir le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

L'analyse croisée des objectifs de l'organisation du 11 Décembre et ceux des trois référentiels nationaux de développement montre que tous les objectifs du 11 Décembre sont pris en charge dans au moins un axe stratégique desdits référentiels (Tableau n°3).

Tableau 3 : Analyse de la cohérence entre les objectifs du 11 Décembre et les référentiels de développement

Objectif du 11 décembre	Objectif du CSLP	SCADD	PNDES
<p>Réduire les inégalités de développement entre la région du Centre abritant la capitale Ouagadougou et les autres chefs-lieux de région</p>	<p>OS 5 « Accélérer le désenclavement » de l'axe 3 « Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité »</p> <p>OS 4 « Promouvoir la gouvernance locale de l'Axe 4 « Promouvoir la bonne gouvernance »</p>	<p>ORS 4.4 : « Assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire » du Programme « mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire »</p> <p>ORS 1.1 « Promouvoir les pôles de croissance » du Programme « développement et mise en œuvre d'un modèle de croissance accéléré »</p> <p>ORS 1.9 « Développer les transports et la logistique » du Programme « Développement des secteurs prioritaires »</p> <p>ORS 1.12 « Développer l'urbanisation » du Programme « Développement des secteurs prioritaires »</p>	<p>OS 1.3 : Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale</p> <p>OS 2.5 : « Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et à un service énergétique de qualité »</p> <p>OS 3.4 Développer les infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie</p>
<p>Renforcer le sentiment d'appartenance à la nation</p>	<p>Axe 2 « garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale »</p>	<p>ORS 5 « Réduire la vulnérabilité des populations » du programme « Promotion de la protection sociale »</p> <p>ORS 3.4 « Consolider le caractère républicain de l'Etat » du Programme « Renforcement de la gouvernance politique »</p>	<p>OS 2.4. Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous particulièrement les jeunes et les femmes</p>
<p>Raffermir la solidarité et la cohésion sociale entre les populations.</p>	<p>Axe 2 « garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale »</p>	<p>ORS 4.1 : promouvoir l'équité afin d'assurer la participation de toutes les couches de la population au développement</p> <p>ORS 4.3 : Promouvoir l'équité intergénérationnelle du programme « gestion de l'environnement et utilisation optimale des ressources naturelles »</p>	<p>OS 2.4. Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous particulièrement les jeunes et les femmes</p>

Source : Consultant, à travers la revue de littérature, 2021

IV.2.2. Analyse de l'adéquation des objectifs du 11 Décembre avec le Cadre Stratégique de Mise en œuvre de la Décentralisation (CSMOD) et le Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (SNATDD)

Les objectifs du 11 Décembre cadrent bien avec les référentiels nationaux de la décentralisation et de l'aménagement du territoire, comme le montre le tableau n°4 ci-dessous.

Tableau 4 : Analyse de l'adéquation des objectifs du 11 Décembre avec les référentiels nationaux de la décentralisation et du développement du territoire

Objectifs du 11 décembre	Objectifs du CSMOD	SNATDD
Réduire les inégalités de développement entre la région du Centre abritant la capitale Ouagadougou et les autres chefs-lieux de région	OS 4.1 : Contribuer à l'édification des économies locales fortes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté OS 3.6 : Renforcer la fonctionnalité des services déconcentrés de l'Etat	Facteurs décisifs : urbanisation, électrification et eau potable et assainissement
Renforcer le sentiment d'appartenance à la nation	OS 3.4 : Assurer l'implication de tous les acteurs dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement aux niveaux régional et communal	Les principes directeurs (l'unité et la solidarité nationale)
Raffermir la solidarité et la cohésion sociale entre les populations.	OS 4.7 : « Mettre en place un système de répartition des ressources financières entre les collectivités territoriales » Axe 3 : « Transfert des compétences et des ressources »	Les principes directeurs (l'unité et la solidarité nationale, la cohésion économique et sociale, la participation)

Source : Consultant, à travers la revue de littérature, 2021

Tout comme le SNATDD et le CSMOD, l'analyse des PRD et des PCD⁶ révèle également leur adéquation avec les objectifs du 11 Décembre. En effet, des PRD et PCD examinés, les domaines prioritaires des collectivités territoriales sont notamment, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, le développement des infrastructures routières et de transport, la dynamisation des secteurs touristique, culturel, artistique et sportif ainsi que l'amélioration de l'accès à l'énergie. Tous ces domaines ont quasiment reçu des investissements dans le cadre du 11 Décembre.

Il est bien de noter que cette bonne adéquation des outils de planification nationale et locale avec les objectifs du 11 Décembre est favorisée par le champ relativement large des politiques. En effet, la priorisation est quelque peu faible dans les différentes politiques, si bien qu'il est très facile de trouver une adéquation avec n'importe quel document d'intervention.

IV.3. Analyse de l'adéquation des réalisations du 11 Décembre avec les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbains (SDAU)

Selon l'article 2 de la loi n°017-2006 du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso, le SDAU est « l'instrument de planification qui fixe les orientations du développement des agglomérations urbaines ».

A l'exception de Ouagadougou, toutes les douze autres capitales régionales disposent de SDAU adoptés en 2014 en Conseil des ministres.

Les entretiens ont montré que depuis l'adoption des SDAU en 2014, des efforts sont faits en vue d'assurer la cohérence des infrastructures avec les prescriptions des SDAU des différents chefs-lieux de région, grâce au filtre des directions techniques des mairies et du Ministère en charge de l'urbanisme. Ainsi, il ressort de l'analyse des données collectées que les infrastructures proposées et réalisées dans le cadre des festivités tournantes du 11 Décembre coïncident avec les emplacements prévus dans les SDAU des différentes capitales régionales. Pour les villes de Fada N'gourma et Ouahigouya, la cohérence des infrastructures a été anticipée avec les projets de SDAU disponibles, si bien que les réalisations faites sont cohérentes avec les SDAU adoptés.

Toutefois, il est bien de signaler quelques velléités de positionnement de certaines infrastructures en dehors des zones prévues, en fonction d'intérêts spécifiques ; une telle situation appelle à une sensibilisation des différents acteurs.

Ainsi, quelques insuffisances ont été signalées par rapport à certains emplacements d'infrastructures. C'est l'exemple de la salle de la Semaine Nationale de Culture (SNC) à Bobo-Dioulasso positionnée sur un rond-point et de la cité des forces vives sur un site peu attractif. Aussi, à Gaoua, certaines routes ont dû être créées sur des axes non initialement prévus. C'est le cas aussi de Kaya, où deux sites ont finalement été choisis pour la cité des forces vives.

⁶Cascades, Sud-Ouest, Centre Sud, Centre-Est et l'Est

IV.4. Analyse de la cohérence

Selon l'OCDE, la cohérence est la mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Le critère cherche à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement.

Les analyses ont permis de mettre en exergue certains facteurs favorables à la cohérence tandis que d'autres y opposent.

IV.4.1. Facteurs de cohérence

Convergence des objectifs des différentes infrastructures réalisées : Toutes les infrastructures réalisées concourent de manière cohérente, à l'urbanisation et au développement socio-économique des différentes régions. En effet, les routes ont permis de faciliter la mobilité intra urbaine dans les chefs-lieux de région et certains chefs-lieux de province. En outre, les réalisations des logements, d'infrastructures hôtelières, de salles polyvalentes, de Places de la Nation et des stades ont contribué à une amélioration importante des capacités d'accueil, d'hébergement et d'organisation. Enfin, d'autres infrastructures, notamment les ouvrages socio-éducatifs, complémentaires des premiers, concourent à améliorer les conditions de vie des populations.

IV.4.2. Facteurs d'incohérence

Conditions d'attribution des parcelles de certaines cités des forces vives non conformes à la réglementation foncière en vigueur : dans certaines régions, des commissions d'attribution de parcelles ont été mises en place, sous la présidence des Gouverneurs en lieu et place des Maires, conformément aux textes (RAF 2012), en raison de circonstances spécifiques (délégation spéciale, mesure gouvernementale de suspension des opérations de lotissement). Cette situation a, par la suite, créé de nombreux désagréments aux titulaires de parcelles désirant obtenir leur titre de jouissance et de propriété.

Faiblesse de la coordination entre les acteurs, affectant la qualité des travaux et les délais : il a été constaté d'importants problèmes de coordination entre les entreprises devant réaliser les travaux de voirie et celles en charge des travaux d'électrification, de raccordement à l'eau et à la téléphonie. Cette situation entraîne aussi bien des retards dans l'exécution des travaux que des surcoûts dans les cas de reprise.

Exigence de qualité dans un délai limité en respectant les procédures de passation des marchés dans un contexte de démarrage tardif des réalisations. Malgré le démarrage tardif du processus d'organisation, il est exigé à la fois le respect des procédures de passation des marchés qui prennent énormément de temps (3 à 6 mois) et la livraison des ouvrages de qualité à temps. De ce fait, pour certaines infrastructures, les délais contractuels sont en opposition avec les délais exigés aux entreprises pour la mise à disposition desdits ouvrages, à l'effet de permettre la tenue de certaines activités (conférences) ; toute chose qui ne peut pas permettre de livrer des infrastructures de qualité irréprochable.

V. ANALYSE DE L'EFFICACITE

L'analyse de l'efficacité vise à estimer dans quelle mesure les actions prioritaires ont été mises en œuvre et les résultats attendus ont été atteints, ou sont en train de l'être. En l'absence d'un cadre de mesure de résultats, l'approche classique d'analyse du niveau d'atteinte des indicateurs s'avère difficile. En lieu et place, le respect de la programmation de réalisations de la célébration tournante est apprécié. Les principaux résultats réalisés par type d'infrastructures ainsi que les principales difficultés limitant l'efficacité des actions sont passées en revue.

V.I. Analyse du respect de l'engagement de la programmation

La tenue effective des festivités du 11 Décembre malgré le contexte extrêmement difficile, témoigne de l'engagement du Gouvernement. L'analyse du contexte a montré que plusieurs facteurs défavorables, aux plans international, sous régional et national, ont influencé la situation socio-économique du Burkina Faso. En rappel, il s'agit des crises financières internationales de 2007 et de 2010, des crises pétrolières, de la crise alimentaire de 2008, des inondations du 1er septembre 2009, de la crise sociale et militaire de 2011, du soulèvement populaire d'octobre 2014, du coup d'Etat militaire manqué de 2015, de la crise sécuritaire, de la pandémie de la Covid-19, etc.

Cependant, malgré ce contexte difficile, seules deux décisions de report de l'organisation du 11 Décembre ont été prises par le Gouvernement par rapport à la programmation initiale. Il s'agit de l'organisation du 11 Décembre à Koudougou (Centre-Ouest) en 2011 et à Kaya (Centre-Nord) en 2015. En effet, en 2011, le pays a connu une série de mutineries au sein de l'armée et une succession de grèves des scolaires, amorcée dans la région du Centre-Ouest devant abriter les festivités du 11 Décembre. Cette situation a entraîné le report de la célébration du 11 Décembre dans ladite région, en raison des retards occasionnés dans la réalisation des infrastructures. De même, en 2015, l'Organisation du 11 Décembre à Kaya a dû être reportée du fait du retard occasionné par le coup d'Etat militaire de 2015.

Le respect quasi-total de la périodicité de l'organisation du 11 Décembre dans les différentes régions par le Gouvernement, malgré ce contexte difficile, traduit l'importance accordée aux festivités de l'indépendance et la confirmation de son engagement à en assurer l'organisation dans toutes les régions (Tableau n°5).

Tableau 5: Organisation du 11 Décembre dans les régions

Région	Est	Nord	Hauts-Bassins	Centre Ouest	Sahel	Boucle du Mouhoun
Année planifiée	2008	2009	2010	2011	2013 ⁷	2014
Année effective	2008	2009	2010	2012	2013	2014
Région	Centre Nord	Sud-Ouest	Centre Sud	Centre Est	Cascades	Plateau Central
Année planifiée	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Année effective	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (Encours)

Source : Revue documentaire, 2021

V.2. Analyse des investissements réalisés

⁷ Un glissement a été opéré après le report de l'édition de l'année 2011 prévue au Centre-Ouest (Koudougou).

La réalisation d'infrastructures dans le cadre de l'organisation tournante du 11 Décembre visait notamment, à renforcer les capacités d'accueil des régions pour leur permettre d'organiser efficacement les festivités. Dans ce cadre, un certain nombre d'infrastructures ont été réalisées par l'Etat.

Dès le départ, les réalisations ont été concentrées autour de quelques infrastructures, tenant compte des objectifs assignés à l'organisation du 11 Décembre. Il s'agit des infrastructures routières, de la Place de la Nation, de la salle polyvalente et du stade régional/communal. Ces infrastructures sont du ressort de trois (03) ministères-clés. Il s'agit du ministère en charge des infrastructures, du ministère en charge de l'habitat et du ministère en charge des sports.

Cependant, au fur et à mesure de l'organisation tournante, les autres ministères ont été invités, en fonction des ressources disponibles, à canaliser leurs efforts d'investissement dans la région abritant la célébration du 11 Décembre. D'autres acteurs se sont également mobilisés pour accompagner le Gouvernement dans cette œuvre. Il s'agit des collectivités territoriales, des investisseurs privés et des forces vives.

La présente évaluation, conformément aux TDR, se concentre sur les principaux investissements réalisés par les trois ministères-clé, les Collectivités territoriales, les investisseurs privés et les forces vives.

V.2.1. Réalisations dans le domaine des infrastructures routières

- **Principaux acquis**

Grâce à l'organisation tournante du 11 Décembre, un linéaire important de routes a été réalisé dans les chefs-lieux de région et certains chefs-lieux de province. Il ressort des données collectées, que 318 km de routes bitumées ont été réalisés dans les 11 régions ayant abrité les festivités du 11 Décembre de 2008 à 2020 (Tableau n°6). Ces réalisations visaient essentiellement l'amélioration de la mobilité urbaine dans les Chefs-lieux de région concernés.

Tableau 6: Bilan des réalisations routières(en km)

Région	Est	Nord	Hauts-Bassins	Centre Ouest	Sahel	Boucle du Mouhoun	Centre Nord	Sud-Ouest	Centre Sud	Centre Est	Cascades	Total
Routes bitumées	11	6	16	18	30	22	23	52	38	48	53	318
Routes en terre	0	12		7	6	6	6			15		51
Total	11	18	16	24	36	28	29	52	38	63	53	369

Sources : Rapport et guides d'entretien, 2021

- **Principales difficultés et contraintes**

La forte concentration des réalisations dans les Chefs-lieux de région : en effet, de la première édition de l'organisation tournante du 11 Décembre tenue en 2008 à Fada N'Gourma dans la région de l'Est à l'édition de 2017, organisée dans la région du Sud-Ouest à Gaoua, la totalité des voiries aménagées étaient concentrées dans la capitale régionale. Cette situation a été source de frustrations aussi bien des populations que des autorités locales des chefs-lieux de province. Le cas le plus illustratif est celui des festivités du 11 Décembre organisées à Kaya. Cette édition a connu des manifestations et des tentatives de boycott de l'évènement par les populations des provinces du Bam (Kongoussi) et du Namentenga (Boulsa). Il en a été de même à Gaoua où des plaintes ont été enregistrées dans les autres Chefs-lieux de province.

Afin de corriger ce manque d'équité dans la réalisation des infrastructures, le Gouvernement a décidé en 2018, d'inclure l'ensemble des chefs-lieux de province des régions concernées. Ainsi, dans les régions du Centre-Sud (2018), du Centre-Est (2019) et des Cascades (2020), tous les chefs-lieux de province ont bénéficié de réalisations de routes bitumées. Au Centre-Sud, cette décision salubre du Gouvernement, au cours de l'année de l'organisation du 11 Décembre dans la région, a contribué à apaiser les plaintes des autres Chefs-lieux de province et à l'organisation réussie de l'évènement. Ce principe a été maintenu pour l'édition 2021 (en cours d'organisation) dans la région du Plateau central.

Toutefois, il faut noter que malgré les efforts, les inégalités restent fortes entre le Chef-lieu de région et les autres Chefs-lieux de province. En effet, la proportion des routes bitumées réservées aux autres provinces est relativement faible par rapport au chef-lieu de région. A titre illustratif, dans la région du Centre-Sud, sur une longueur totale de 38 km de routes bitumées, 30 km ont été réalisés à Manga (chef-lieu de région) et seulement 8 km pour les deux (02) autres chefs-lieu de province à savoir Pô (4km) et Kombissiri (4km).

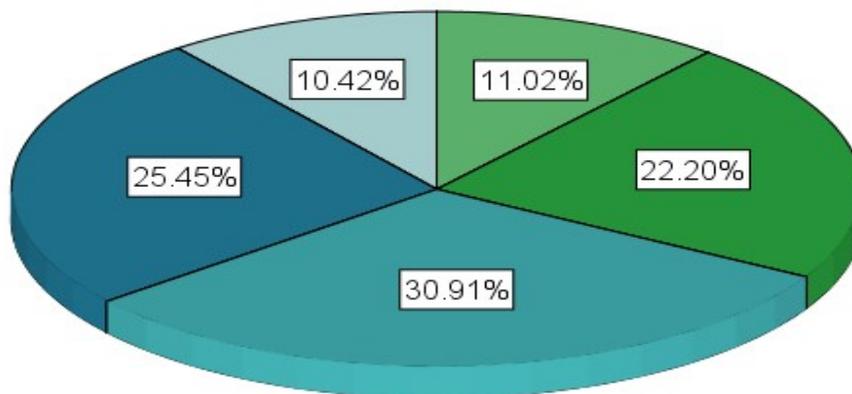
La qualité relativement faible des infrastructures routières : les entretiens ont mis en évidence un contraste dans l'appréciation de la qualité des infrastructures routières réalisées.

Selon les experts du Ministère en charge des infrastructures, la qualité est acceptable sur la base de la relation qualité, coût et nombre de km de routes à bitumer. En effet, tenant compte des ressources disponibles et du linéaire désiré, le type de bitume réalisable est l'enduit superficiel. Ce type de bitume est le dernier niveau de qualité de routes bitumées, qui a une résistance relativement faible à l'eau et qui nécessite des entretiens réguliers, faute de quoi, une dégradation rapide est constatée. Il ressort des entretiens que les spécifications techniques sont généralement respectées par les entreprises malgré les délais de réalisation relativement courts.

Quant aux autres acteurs des structures déconcentrées, des collectivités territoriales et des Organisations de la Société Civile (OSC), la qualité des routes bitumées serait faible. Leur position se justifierait par l'existence de nids de poules, l'affaissement des accotements, l'étroitesse, l'insuffisance voire l'inexistence de caniveaux qui engendrent des inondations aux abords des routes, l'absence de bandes d'arrêt le long des voies bitumées. Cette appréciation est confirmée par les résultats de l'enquête ménage. En effet, près de 2/3 de la population enquêtée n'a pas une bonne appréciation de la qualité des routes bitumées réalisées dans leur région lors de l'organisation du 11 Décembre. Le graphique n°8ci-après donne les détails.

Graphique 8 : Appréciation globale de la qualité des infrastructures par les populations

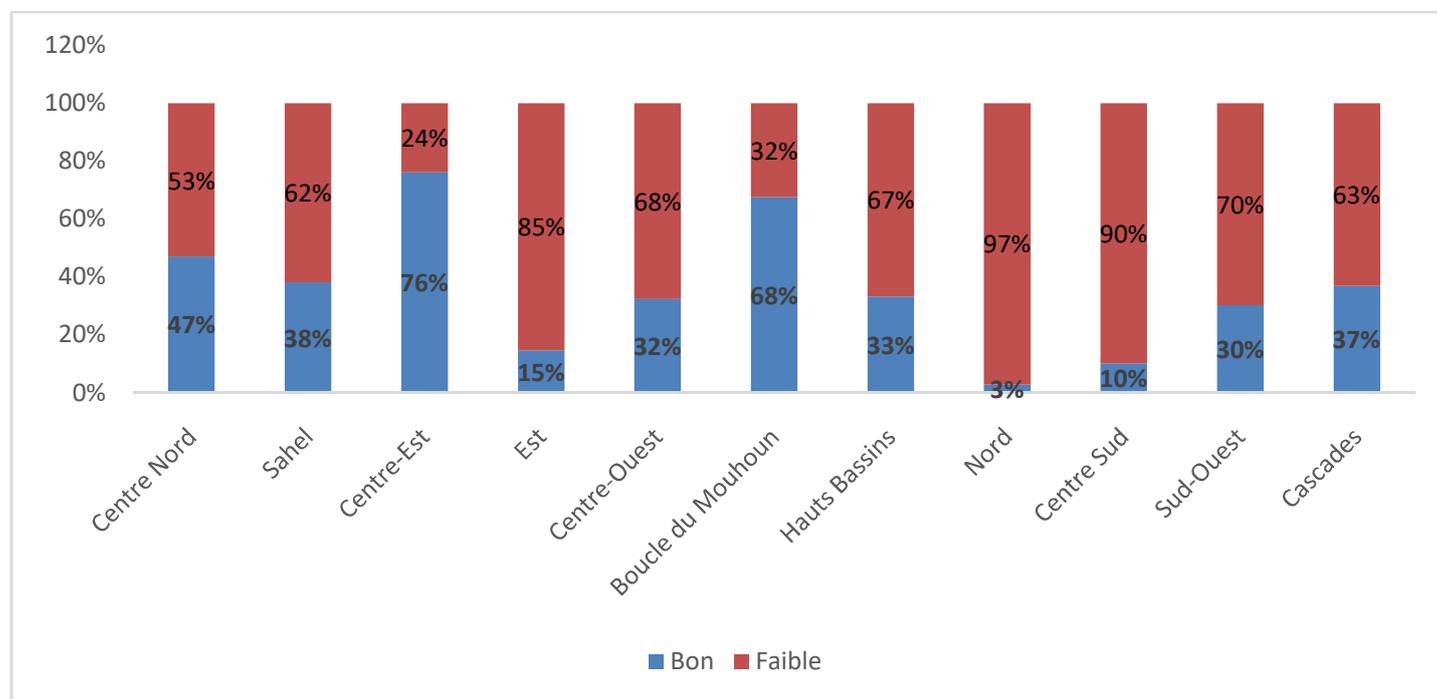
Très faible, Bon
 Faible Très bon
 Moyen



Source : Enquête-terrain, septembre 2021

La perception de la faiblesse de la qualité des infrastructures réalisées est largement partagée dans les différentes régions. Excepté les régions du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun, les populations des autres régions jugent dans leur grande majorité la qualité des infrastructures faible. La situation est plus préoccupante dans les régions du Nord, de l'Est et du Centre-Sud avec respectivement 97%, 85% et 90% des populations estimant faible la qualité des infrastructures réalisées (Graphique 9).

Graphique 9 : Appréciation de la qualité des infrastructures par les populations par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

Cette faible qualité serait liée à un ensemble de contraintes dans le processus de réalisation des travaux. Il s'agit notamment du délai relativement court accordé aux entreprises pour la réalisation des travaux, de la faible implication des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales, plus proches, dans le suivi des travaux, de la faible capacité des collectivités territoriales à assurer l'entretien périodique des routes bitumées réalisées, de l'inexistence de caniveaux et des insuffisances liées au contrôle.

Concernant le délai accordé aux entreprises pour la réalisation des travaux, il ressort que ceux-ci démarrent généralement autour des mois de juillet et août et devraient s'achever avant les festivités, ce qui ne laisse que 5 à 6 mois pour la réalisation des travaux y compris la période de la saison pluvieuse. La nécessité de finir dans les délais oblige les administrations à demander aux entreprises de mettre l'accent sur la chaussée et de laisser les accotements pour plus tard. Toutefois, il ressort que l'achèvement des travaux de finition, reporté pour la fin des festivités, n'est pas souvent effectif.

S'agissant de la faible implication des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales dans le suivi des travaux, il ressort des entretiens que ces acteurs de base censés s'assurer de la qualité des travaux ne disposent pas de cahiers des charges leur permettant de savoir exactement ce qui est prévu. Aussi, selon ces acteurs, leurs critiques et observations ne sont généralement pas prises en compte. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ne font pas partie du dispositif de suivi de l'exécution des marchés des infrastructures routières passés au niveau central.

Pour ce qui est de la faible capacité des collectivités territoriales, elle devrait assurer l'entretien périodique des routes bitumées réalisées une fois achevées, ce qu'elles ne peuvent pas faire faute de moyens financiers.

Concernant l'insuffisance ou l'inexistence des caniveaux, les entretiens révèlent qu'elle est une source de dégradation accélérée des routes.

S'agissant des insuffisances liées au contrôle, il ressort des entretiens avec certains acteurs que la faible qualité de plusieurs travaux de bitumage est imputable à celle du contrôle qui ne serait pas fait dans les règles de l'art.

Les désagréments causés à la population durant les travaux. Dans plusieurs régions notamment, à Gaoua et Banfora, des coupures d'eau de durées plus ou moins longues ont été signalées, en raison des travaux conduits.

Outre ces insuffisances relevées, il convient de signaler qu'il y a un véritable problème de communication sur le type de bitume devant être réalisé. En effet, les populations s'attendent à un type de bitume de meilleure qualité (béton bitumineux par exemple) plus résistant et confortable alors que les ressources disponibles ne le permettent pas. De plus, au regard de la faible intensité du trafic de certains axes, il est plus efficient d'opter pour l'enduit superficiel.

V.2.2. Réalisations dans le domaine de l'habitat

Les trois (03) principaux acteurs qui ont investi dans les infrastructures d'hébergement sont le ministère en charge de l'habitat, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et les forces vives.

Trois (3) catégories d'infrastructures immobilières ont été réalisées. Il s'agit des logements à usage d'habitation, des infrastructures hôtelières et de loisirs.

V.2.3. Logements à usage d'habitation

Ces logements sont réalisés dans le cadre de la cité du 11 Décembre comprenant la cité des forces vives et les logements sociaux et économiques.

- **Principaux acquis**

- ❖ **Cités des forces vives**

Les capacités d'accueil des chefs-lieux des régions ont été renforcées grâce à la réalisation de 10 cités des forces vives. L'organisation tournante de la fête de l'indépendance visait à raviver le patriotisme et le sentiment d'appartenance à la Nation. Pour ce faire, une cité a été dédiée aux forces vives dans chaque région à partir de la célébration des festivités à Ouahigouya en 2009. Pour accompagner la réalisation de cette cité, les mairies des communes urbaines identifient les sites et les viabilisent avec l'appui du ministère en charge de l'habitat, de la Société Burkinabè d'Électricité (SONABEL) et de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA). En somme, plus de 3 623 parcelles ont été aménagées et viabilisées sur 10 des 11 régions ayant abrité les festivités du 11 Décembre. Sur les parcelles dégagées, 3 192 maisons ont été effectivement construites à la date de fin septembre 2021⁸, soit un taux de réalisation de 88%.

- ❖ **Logements sociaux et économiques**

L'organisation tournante du 11 Décembre a permis de mettre à la disposition des populations des différentes régions, un nombre important de logements sociaux et économiques. Au total, plus de 1600 logements dont 335 réalisés par la CNSS ont été construits à l'occasion de l'organisation des festivités du 11 Décembre dans les 11 régions. Les dernières années ont connu une forte croissance du nombre de logements sociaux construits par l'Etat. Cette progression s'explique par la mise en œuvre du Programme National de Construction de Logements sociaux (PNCLS) à partir de 2017. Ce programme est réalisé dans le cadre du Plan National de Développement Economique et social (PNDES) dans lequel le Gouvernement s'était engagé à accroître le nombre des logements décents construits de 4 572 en 2015 à 35 000 en 2020. Les tableaux n°7 et 8 en donnent les détails.

⁸ Statistiques collectées auprès des structures déconcentrées et des collectivités territoriales

Tableau 7: Bilan des parcelles et d'habitations réalisées				Tableau 8: Bilan des logements sociaux et villas dans les régions			
Région	Nombre de parcelles attribuées	Nombre d'habitations réalisées	Taux de réalisation	Région	Nombre de logements sociaux et économiques	Villas CNSS	Total
Est	NA	NA	NA	Est	50	65	115
Nord	102	102	100%	Nord	50	20	70
Hauts-Bassins	531	417	79%	Hauts-Bassins	0	150	150
Centre Ouest	397	331	83%	Centre Ouest	0	100	100
Sahel	270	246	91%	Sahel	10	0	10
Boucle du Mouhoun	310	302	97%	Boucle du Mouhoun	0	0	0
Centre Nord	624	589	94%	Centre Nord	0	0	0
Sud-Ouest	227	227	100%	Sud-Ouest	500	0	500
Centre Sud	200	195	98%	Centre Sud	350	0	350
Centre Est	300	286	95%	Centre Est	150	0	150
Cascades	662	497	75%	Cascades	200	0	200
Total	3623	3192	88%	Total	1310	335	1645

Source : Consultant, à partir des entretiens et de la revue de littérature, 2021

• Principales difficultés et contraintes

Les principales difficultés et contraintes sont liées à l'identification tardive des sites, au non-respect des cahiers de charges, au faible taux d'occupation dans certaines cités des forces vives, aux inégalités sous-jacentes, aux insuffisances liées à l'indemnisation des populations et des propriétaires terriens, aux faiblesses dans l'acquisition des documents de droits fonciers et aux insuffisances spécifiques liées aux logements sociaux.

Concernant l'identification tardive des sites, les entretiens ont mis en évidence le fait que l'identification des sites intervient autour des mois de janvier et février de l'année d'organisation du 11 Décembre. Cette situation joue sur les délais de la réalisation des études architecturales et les travaux d'aménagement. De ce fait, l'attribution des parcelles intervient tardivement, toute chose qui affecte la qualité et l'achèvement des travaux. Cette identification tardive serait liée au manque d'anticipation, aux négociations relativement difficiles entre les collectivités territoriales et les propriétaires terriens, aux délais nécessaires à l'obtention d'un consensus sur le choix des

sites entre les acteurs locaux et le temps de réaction de l'administration centrale pour la validation des sites identifiés.

Quant au non-respect de cahiers des charges, il ressort des entretiens et des visites-terrain que les cités des forces vives contiennent des parcelles non construites et des maisons inachevées sans que les dispositions prévues par les cahiers de charges (retrait de parcelles) ne soient respectées. Aussi, des changements d'usage de terrains sans autorisation préalable, ont été constatés.

S'agissant du faible taux de réalisation des logements à la date de tenue des festivités, il serait dû à une conjonction de facteurs notamment, l'attribution tardive des parcelles, la volonté de spéculation foncière, le manque de rigueur dans l'application des cahiers de charges des 11 Décembre précédents (retrait des parcelles, etc.).

Concernant le faible taux d'occupation dans certaines cités des forces vives, il ressort des entretiens qu'il est dû à l'éloignement des sites de la ville ou au positionnement peu judicieux, à l'absence d'infrastructures sociales et au standing relativement élevé des logements construits. Pour prendre en compte cette insuffisance, les cités des forces vives des dernières régions ayant accueilli les festivités du 11 Décembre ont intégré plusieurs types de logements (types 1, 2 et 3) dont les niveaux d'exigence diffèrent.

Quant aux inégalités sous-jacentes, la cité des forces vives serait source d'inégalités sociales entre les populations. En effet, elle privilégierait la classe nantie qui obtiendrait des terrains gracieusement alors que les populations les plus pauvres connaissent également des difficultés d'accès au logement. Aussi, la pratique de la spéculation foncière par certains attributaires exacerberait les sentiments de frustrations. Une des solutions adoptées pour résoudre cette discrimination ressentie a été la proposition d'intégration de logements sociaux à l'organisation du 11 Décembre.

Concernant l'indemnisation des populations et des propriétaires terriens, en raison des délais relativement courts, les autorités locales sont parfois amenées à déguerpir les populations des sites retenus sans dédommagement préalable et sans solution de relogement concret. Ainsi, certaines personnes déguerpies sont obligées de patienter souvent plus d'une année avant d'obtenir les parcelles promises par les autorités locales. Ces pratiques sont contraires aux dispositions de la RAF de 2012.

Pour ce qui est des difficultés d'acquisition des documents de droits fonciers, il est ressorti que les attributaires rencontrent des difficultés à obtenir les titres de jouissance et de propriété, aussi bien concernant la cité des forces vives que pour les logements sociaux.

Cette situation serait liée, d'une part à la non transmission des documents de lotissement des cités du 11 Décembre aux Mairies des communes bénéficiaires par les Gouvernorats, et d'autre part, aux difficultés d'accès des services de la DGI aux documents de lotissement produits et disponibles dans les services du Ministère en charge de l'habitat et de l'urbanisme.

Concernant les insuffisances liées aux logements sociaux, il ressort que les clôtures de certains logements seraient inachevées et les toilettes partagées entre plusieurs attributaires (04). Spécifiquement pour les logements construits par la CNSS, les coûts ont été jugés élevés par rapport au niveau de vie des populations. En raison de ces insuffisances, certains logements

sociaux construits au départ, n'ont pas suscité un grand intérêt de la part de la population. Certaines des contraintes évoquées ont été progressivement résolues.

V.2.4. Infrastructures de loisirs et de spectacles

Il s'agit des salles polyvalentes et des places de la Nation.

- **Principaux acquis**

Les capacités d'accueil des événements de grande envergure se sont nettement améliorées dans les Chefs-lieux de régions avec la construction de plusieurs salles polyvalentes et de places de la Nation.

- ❖ **Réalisation des salles polyvalentes**

Ces salles ont pour objectif de doter les régions d'infrastructures leur permettant d'organiser ou d'accueillir des activités sociales, culturelles et professionnelles d'envergure. Au total, **8 salles polyvalentes d'une capacité de 500 à 1 000 places ont été construites et mises à la** disposition des Chefs-lieux de régions dans le cadre de l'organisation du 11 Décembre, à partir de 2012 (région du Sahel).

Après les manifestations, les salles polyvalentes ont été transférées aux différents conseils régionaux qui en assurent la gestion.

- ❖ **Réalisation de places de la Nation**

Au total, dix places de la nation ont été construites dans les différentes régions ayant abrité l'organisation du 11 Décembre.

- **Principales difficultés**

Outre l'identification des sites déjà développée, les principales difficultés au niveau de ces infrastructures sont liées à la faible qualité des infrastructures, aux insuffisances de la dévolution du patrimoine et au mode de gestion des réalisations.

S'agissant de la faible qualité, plusieurs salles polyvalentes connaissent des niveaux de dégradation plus ou moins importants concernant l'étanchéité et la sonorisation (Gaoua, Banfora, Tenkodogo, Dédougou, etc.). Certaines salles ne sont pas opérationnelles (Manga, Ouahigouya, etc.).

Concernant la faiblesse du dispositif de dévolution du patrimoine, elle porte sur la non-définition préalable des destinataires de certaines réalisations (salles polyvalentes et stades régionaux ou communaux, etc.), ce qui engendre des tensions entre les Conseils Régionaux et les Mairies. En effet, les décrets portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales prévoient qu'après la signature des protocoles d'opération, toute nouvelle réalisation de l'Etat dans les domaines des compétences transférés, soit intégrée dans le patrimoine de la Collectivité territoriale bénéficiaire. Cependant, pour les infrastructures relevant à la fois de la

compétence de la Commune et de la Région collectivité territoriale, les textes ne précisent pas les modalités d'identification du bénéficiaire.

Dans la pratique, le gouverneur se réfère à l'envergure de l'ouvrage pour le transférer soit à la commune, soit à la région, ce qui comporterait une bonne dose de subjectivité. Dans certains cas, des infrastructures appartenant initialement à la commune ont été transférées au Conseil régional après les travaux réalisés du 11 Décembre. C'est le cas de stades communaux qui ont été rebaptisés en stades régionaux.

S'agissant de la faiblesse liée à la gestion des infrastructures transférées, voir l'analyse de la durabilité à la section IX.

V.2.5. Infrastructures hôtelières

Des infrastructures hôtelières et de loisirs ont été réalisées dans les 11 régions ayant organisé les festivités du 11 Décembre.

- **Principaux acquis**

Les capacités d'accueil des régions en matière hôtelière se sont nettement améliorées. Dans le cadre de l'organisation des festivités du 11 Décembre, des initiatives ont été entreprises afin d'améliorer l'offre hôtelière dans chaque région. Les réalisations émanent aussi bien des investisseurs que du secteur privé. Tenant compte de la disponibilité de l'information, l'analyse portera sur les investissements réalisés par les investisseurs. A ce titre, deux principales structures ont investi dans les infrastructures hôtelières. Il s'agit de la CNSS et de la LONAB.

Au total, dix (10) infrastructures ont été construites dans certaines régions. Il s'agit de sept (07) auberges du 11 Décembre construites par la CNSS et 03 maisons de l'appelé par la LONAB (Tableau n°7).

Tableau 7: Bilan des auberges et maisons de l'Appelé

Région	Est	Nord	Hauts-Bassins	Centre Ouest	Sahel	Boucle du Mouhoun	Centre Nord	Sud-Ouest	Centre Sud	Centre Est	Cascades	TOTAL
Auberge (CNSS)	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	7
Maison de l'Appelé	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	4

Source : Consultant, à partir des entretiens et de la revue de littérature, 2021

- **Principales difficultés**

Les principales difficultés rencontrées par ces acteurs sont liées à l'obtention des parcelles, au regard du fait que ces infrastructures notamment, l'auberge du 11 Décembre restera propriété de

la CNSS et au raccordement à l'électricité et à l'eau, dont les coûts sont jugés exorbitants. En conséquence, l'auberge du 11 Décembre à Banfora n'est pas encore disponible.

V.2.6. Réalisations dans le domaine du sport

Plusieurs infrastructures sportives ont été également mises à la disposition des chefs-lieux de région et certains chefs-lieux de province. Il s'agit principalement de stade régional ou communal, provincial et de plateaux omnisports.

La principale faiblesse porte également sur la qualité des stades construits. En effet, des constats faits sur le terrain et de l'appréciation des structures déconcentrées, il ressort que la qualité des stades construits est insuffisante dans certaines régions, en raison des dégradations de la pelouse à plusieurs endroits (Manga et Ouahigouya), des problèmes d'étanchéité des toitures (Dédougou et Tenkodogo) et de sécurité⁹ (Dori et Ouahigouya).

V.2.7. Autres réalisations

En plus des réalisations mentionnées précédemment, d'autres infrastructures ont été réalisées dans certaines régions par l'Etat, les Collectivités territoriales et les investisseurs. Au titre de ces réalisations, il est à noter la construction de CSPS, d'écoles primaires publiques, de centres de formation, de bâtiments universitaires, de forages, de marchés à bétail, d'une plateforme maraîchère, des aires de foires, de monuments, de réfection/construction de bâtiments administratifs, etc¹⁰. Tous ces ouvrages ont pour but d'améliorer les conditions de vie des populations et de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à la Nation burkinabè.

Ces infrastructures réalisées lors de la célébration ont certes permis aux populations de disposer de certains services publics et parapublics indispensables à leur cadre de vie. Mais elles ont également dissipé par endroits, le sentiment « d'oublié » par l'Etat.

Il est important aussi de signaler la réalisation de pied-à-terre du président et de villas ministérielles dans certaines régions, notamment, à Fada, à Ouahigouya et à Bobo. Il s'agit de logements de haut standing destinés à accueillir le Président du Faso et les membres du Gouvernement à l'occasion des festivités du 11 Décembre et autres événements. Ces infrastructures saccagées à l'occasion de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 sont restées abandonnées et sont dans un état de dégradation très avancée.

En plus des pertes financières que cela occasionne, il convient de signaler que les sites posent des problèmes de sécurité car, les bâtisses serviraient de nids de bandits.

V.3 Analyse avantages-coûts des faveurs accordées

⁹Plateau omnisport en hauteur et exigus, absence de clôture

¹⁰ Voir la liste complète des infrastructures réalisées, disponibles, par région et par acteurs en annexe

Dans le cadre des cités des forces vives, des faveurs ont été accordées aux attributaires des parcelles pour leur permettre de réaliser plus aisément les logements. Elles portent notamment sur la cession à titre gracieux des parcelles et les facilités pour l'obtention des permis de construire. En contrepartie, les parcelles devraient être construites et mises à disposition à temps pour héberger les participants à la célébration tournante. Le tableau n°8 présente les avantages et les coûts liés à ces faveurs fiscales accordées.

Tableau 8 : Avantages et coûts liés aux faveurs accordées dans le cadre des cités des forces vives

Acteurs	Avantages	Coût
Forces vives	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition gratuite de parcelles viabilisées ; • Gain de temps pour les formalités de construction ; • Economie de ressources financières liées à la simplification des procédures de construction ; • Sentiment de fierté d'avoir logé gratuitement les hôtes de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cautions dont une partie devrait servir à financer le coût de l'aménagement ; • Coût de construction des logements ; • Factures d'eau et d'électricité consommées par les festivaliers ; • Droits liés aux titres de jouissance.
Etat, Collectivités territoriales et populations	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité de la région ; • Augmentation du potentiel de logements ; • Augmentation du potentiel de recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de recettes liée à la cession gracieuse des parcelles ; • Coût de l'aménagement.
Propriétaires terrains	<ul style="list-style-type: none"> • Gain de terrains viabilisés ; • Accès à l'eau ; • Accès à l'électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de terrains ; • Coût du relogement ; • Perte de revenu ; • Coût de dépaysement.

Source : Le consultant, 2021

Les données disponibles n'ont pas permis de se forger une opinion objective sur le bénéfice net des avantages accordés dans le cadre des cités des forces vives. Cependant, les entretiens ont mis en évidence le faible nombre de logements achevés et mis à la disposition du comité d'organisation pour héberger les festivaliers. La responsabilité de cette situation est partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales et les forces vives. En effet, les parcelles sont généralement mises à la disposition des forces vives tardivement ; ce qui ne permet pas de finaliser les constructions. Certaines forces vives, malgré les garanties accordées, ne disposaient pas de moyens nécessaires ; ce qui justifie la non construction de certaines parcelles et des constructions inachevées plusieurs années après l'organisation des festivités.

VI. ANALYSE DU DISPOSITIF ORGANISATIONNEL DE LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Cette partie présente le dispositif organisationnel de la célébration tournante du 11 Décembre et l'analyse diagnostique.

VI.1. Dispositif organisationnel

Le dispositif organisationnel de la célébration tournante du 11 Décembre est bâti autour de trois (03) instances : le Comité national d'organisation, le Comité régional d'organisation et d'un organe, le Secrétariat Permanent du Comité national d'organisation de la fête nationale du 11 Décembre.

- **Le Comité National d'Organisation (CNO)**

Le comité national d'organisation est régi par l'arrêté n°2017-134/MATD/CAB portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité National d'Organisation (CNO) de la fête nationale du 11 Décembre du 26 septembre 2017. Il est chargé de (i) prendre les dispositions nécessaires en vue de la programmation et de la réalisation des activités nationales entrant dans le cadre des festivités du 11 Décembre et (ii) orienter et appuyer le CRO dans l'organisation des festivités.

- **Le Comité Régional d'Organisation (CRO)**

Quant au Comité régional d'organisation (CRO), selon l'arrêté précité, il est chargé de (i) prendre les dispositions nécessaires en vue de la programmation et de la réalisation des activités régionales entrant dans le cadre des festivités du 11 Décembre et de (ii) rendre compte au comité national d'organisation. Il est composé de 18 commissions¹¹ et de 268 membres.¹²

- **Le Secrétariat Permanent du Comité national d'organisation (SP-CNO) de la fête nationale du 11 Décembre**

Le SP-CNO a été créé en 2013. L'Arrêté n°2020-103/MATDC/CAB/SP-CNO 11 Décembre portant attributions, organisation et fonctionnement du SP-CNO de la fête nationale du 11 Décembre définit ses attributions. Dans ce cadre, il est chargé : (i) de coordonner et suivre l'organisation des festivités du 11 Décembre, (ii) de conduire toutes les activités et opérations de gestion des ressources humaines, financières et matérielles des commissions sectorielles et de toutes les délégations, (iii) de coordonner et suivre l'organisation des grands événements ayant trait à la souveraineté nationale.

Il comprend quatre départements, un secrétariat particulier et un service administratif et financier. Les départements sont : (i) le département du suivi-évaluation et de la documentation (DSD), (ii) le Département des infrastructures et du patrimoine (DIP), (iii) le Département de la Culture et des Sports (DCS) et (iv) le Département de la Communication et des Foires (DCF).

VI.2. Analyse diagnostique du dispositif organisationnel

L'analyse est faite suivant l'approche Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM).

VI.1. Analyse des forces

¹¹ Ces statistiques concernent la célébration du 11 décembre à Banfora.

¹² On entend par membres l'ensemble des personnes désignées dans l'arrêté 2020-141/MATDC/RCAS/GVT-BFR/SG portant nomination des membres du CRO de la fête nationale du 11 décembre 2020.

Plusieurs forces du dispositif organisationnel de la célébration tournante ont pu être mises en évidence. Les principales sont :

- **Forte implication au plus haut niveau** : il est noté une implication au plus haut niveau (Premier Ministre, Ministres, Gouverneurs) pour l'organisation et le suivi des travaux, afin de s'assurer de l'organisation des festivités et de l'exécution des travaux dans les délais, avec la qualité requise).
- **Formalisation de l'organisation** : des comités national et régional d'organisation sont mis en place de manière formelle à travers des arrêtés du MADT et du Gouverneur. Ces instruments permettent de responsabiliser tous les acteurs impliqués et de favoriser une meilleure organisation.
- **Existence du Secrétariat Permanent du Comité National d'organisation de la fête nationale** : l'existence du SP-CNO permet de combler le vide laissé dès la fin de la mission du CNO. Ainsi, il assure la continuité des préparatifs de la commémoration de la fête nationale du 11 Décembre jusqu'à la mise en place prochaine du CNO.
- **Bonne organisation préalable au niveau régional** : Quasiment, une année avant, il est mis en place un comité de réflexion chargé de proposer les TDR de la célébration du 11 Décembre et les principales activités à mener.
- **Forte implication d'un grand nombre d'acteurs** : Le comité régional implique quasiment tous les acteurs du Chef de la région abritant la fête nationale du 11 Décembre (structures déconcentrées, collectivités territoriales, OSC, secteur privé, Autorités coutumières et religieuses). Cela permet de recueillir les avis pertinents de tous les acteurs et d'éviter certaines difficultés qui pourraient se poser à l'avenir.
- **Tenue des cadres de concertation** : dans le cadre de l'organisation, aussi bien au niveau national que régional, les comités et les différentes commissions tiennent effectivement les rencontres pour échanger sur l'état d'avancement et les difficultés rencontrées. Des rencontres extraordinaires sont également organisées en cas de nécessité.

VI.2. Analyse des faiblesses

Les faiblesses suivantes ont été mises en évidence :

Insuffisance dans la coordination globale : la création du SP-CNO en 2013 marque une avancée importante dans le dispositif organisationnel de la fête nationale du 11 Décembre. Face aux insuffisances liées à l'absence d'une structure pérenne dans l'organisation de la fête nationale, la création du SP-CNO devrait permettre d'assurer notamment la coordination et le suivi de l'organisation des festivités du 11 Décembre, afin d'améliorer l'organisation.

Bien que de nombreux efforts soient fournis par le SP-CNO à travers son intervention en amont et en aval de la fête nationale, des insuffisances dans la coordination des différents acteurs persistent. En effet, les entretiens ont révélé que les ministères et les investisseurs travaillent de manière isolée. Cette situation explique notamment, les factures très élevées adressées les uns aux autres pour la conduite des travaux, les retards en matière de gestion des réseaux (eaux, électricité, téléphone) particulièrement, dans le cadre de la réalisation des routes bitumées et qui rallongent à leur tour, les délais d'exécution des travaux, les incompréhensions entre les commissions du CNO et celles du niveau régional. Aussi, le SP-CNO ne serait pas impliqué dans certaines missions de suivi-terrain organisées par les ministères ni dans la conception des projets et la passation des marchés (même à titre d'observateur). En outre, le SP-CNO rencontre des difficultés à disposer des informations statistiques pour la production du rapport-bilan à adresser au Conseil des Ministres.

Cette insuffisance serait justifiée notamment par (i) l'insuffisance des moyens, matériels et humains, (ii) la dispersion du budget des réalisations entre les ministères techniques et (iii) l'arrimage institutionnel du SP CNO.

S'agissant des moyens, le budget de SP-CNO serait relativement faible et en grande partie absorbé par les dépenses de fonctionnement classique (biens et services et personnel), laissant peu de ressources pour le travail de suivi. Quant aux ressources humaines en particulier, le nombre de personnes serait également insuffisant et certains services ne comportaient qu'une seule personne.

Concernant le budget des infrastructures géré directement par chaque ministère, il est ressorti des échanges que le budget des réalisations était centralisé au niveau du MATD jusqu'à l'avènement de la Transition qui a vu la déconcentration du budget dans les ministères. Bien que cette « nouvelle donne » semble limiter la coordination et le suivi, il reste qu'elle est conforme au budget-programme, qui prône une responsabilisation des ordonnateurs sectorielles. Les entretiens avec la DGB ont en effet, mis en évidence la difficulté d'une réunion des moyens au niveau du SP-CNO. En effet, au regard du caractère permanent des investissements du 11 Décembre, il sera difficile de les sortir des ministères techniques qui en ont la charge, pour les faire gérer par d'autres structures.

Concernant l'arrimage institutionnel évoqué, le 11 Décembre étant une attribution du MATD, il ne serait pas judicieux de trouver un autre arrimage, quel que soit son niveau. De telles approches contribuent à alourdir les structures des institutions de niveau plus élevé (Présidence et Primature).

La solution à la coordination et au suivi pourrait venir d'une dynamisation des cadres de concertation pour une meilleure vue sur l'état d'avancement des travaux.

Mise en place tardive du comité national : bien que le SP-CNO ait été conçu pour coordonner l'organisation tournante de la fête nationale notamment, en l'absence du CNO, son arrimage institutionnel (logé dans un ministère), comme précédemment relevé, ne lui donne pas les coudées franches pour une véritable coordination des acteurs des autres ministères. A l'état d'organisation actuel, le SP-CNO ne peut que jouer un rôle de coordination technique, qui restera limité dans certains cas. Ce rôle de coordination de haut niveau devrait être assuré par le CNO qui, malheureusement, est mis en place tardivement (généralement en octobre). Une mise en place plus tôt du CNO permettra d'impulser véritablement ce travail de coordination, nécessitant une organisation avec un meilleur positionnement hiérarchique.

Une pléthore de commissions, souvent doublées (ou redondantes) entre le niveau régional et le niveau national, assorties d'un effectif pléthorique de membres : le comité national comporte 12 commissions et le comité régional 18 commissions (voir annexe 1 et 2), soit un total de 30 commissions. Le nombre de membres du CNO est élevé de même que le CRO qui comprend 268 membres. S'il est vrai qu'une bonne implication est souhaitée, le caractère pléthorique a un coût financier et peut aussi nuire à une organisation efficace. Un comité d'organisation plus restreint, assorti d'une meilleure communication, pourrait être plus efficace et efficient. Du reste, dans les entretiens, certains acteurs ont recommandé la baisse du budget de l'organisation des festivités au profit de la réalisation des infrastructures. Aussi, plusieurs commissions des deux niveaux d'organisation sont redondantes. En outre, d'aucuns se plaignent du budget alloué aux régions qui serait très faible et ne permettrait pas de financer les activités et à assurer la prise en charge conséquente des membres du CRO. Au regard de la rareté des ressources, un dégraissage des comités pourrait contribuer à résoudre ce problème des ressources insuffisantes, surtout dans ce contexte relativement difficile imposé par l'insécurité, la pandémie de la COVID-19, l'insécurité alimentaire, etc.

La ligne de démarcation entre les commissions du CNO et celles du CRO n'est pas très claire : elles ont souvent les mêmes attributions. Cela justifie certainement les plaintes des membres du CRO qui ne savent pas très bien ce qu'ils doivent faire. A titre illustratif, le

tableau n°9 ci-après présente les missions similaires entre les commissions sécurité du CNO et celles du CRO.

Tableau 9 : Missions similaires entre les commissions sécurité du CNO et celles du CRO

CNO	CRO
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et transmettre au président du CNO le chronogramme d'activités et les besoins de la commission - Faire confectionner les badges pour les festivités du 11 Décembre - Assurer la sécurité des personnes et des biens - Assurer la sécurité sur les sites d'hébergement et les différents sites devant abriter les activités officielles entrant dans le cadre du 11 Décembre 2020 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et transmettre au président au Président du CRO le chronogramme des activités et les besoins de la commission - S'assurer de la confection et de la distribution des badges aux membres du Comité régional d'organisation et aux personnalités invitées - Assurer la couverture sécuritaire des personnes et des biens ; - Assurer la sécurité de l'ensemble des sites d'hébergement et des sites devant abriter les activités officielles entrant dans le cadre du 11 Décembre 2020

Source : Arrêté portant organisation des CNO et CRO des Cascades

Une faible responsabilisation des acteurs régionaux, à mettre en relation avec la forte centralisation de l'organisation à Ouagadougou. A tort ou à raison, quasiment tous les acteurs rencontrés au niveau région, estiment que l'organisation de la fête nationale est hyper centralisée à Ouagadougou ; la région ne s'occupant que du volet mobilisation des populations. Il ressort que plusieurs décisions prises au niveau régional sont remises en cause à la dernière minute par le niveau central. Aussi, les présidents des commissions du CRO sont en permanence obligés de demander et d'attendre l'avis de leurs homologues présidents de commissions du CNO à Ouagadougou, pour n'importe quelle action ; ce qui contribue à retarder l'exécution des activités. De même, certains paiements, pouvant être gérés au niveau régional, sont exécutés directement par des missionnaires venus de Ouagadougou (exemple des conférences).

De l'avis de plusieurs acteurs rencontrés, cet état de fait, non seulement infantilise les acteurs régionaux, mais ne leur permet pas d'apprendre pour les prochaines organisations. De ce fait, beaucoup d'acteurs, au départ motivés à l'idée de prendre part à l'organisation, lâchent du lest en chemin.

Encadré 2 : Propos recueillis auprès d'une structure déconcentrée, membre du CRO dans la région des Cascades

« Le Comité régional ne décide rien. Tout est décidé à Ouagadougou ». Pour une petite décision, il faut appeler un membre de commission à Ouagadougou. Cela retarde les activités et démotive les membres du comité régional. Même les décisions prises sont souvent contestées par les membres du comité national. Il faut responsabiliser davantage les acteurs dans les régions ».

Source : Verbatim tiré des entretiens dans les régions, septembre 2021

L'analyse des attributions des deux comités montre que plusieurs attributions relevant du CNO pourraient être reversées au CRO (voir annexe 3).

Absence d'acteurs importants dans le CNO. Il s'agit notamment, du Gouverneur de la région abritant la fête nationale, qui ne figure ni dans la cellule de coordination ni dans aucune

commission du CNO. En tant que premier responsable de la région, son absence dans le CNO peut jouer sur la coordination entre le niveau central et le niveau déconcentré et local. Il est à noter qu'aucun représentant du Chef-lieu de la région abritant la fête nationale n'est présent dans le CNO. Quelques insuffisances sont également signalées dans **la désignation des responsables de certaines commissions**. Certaines commissions du CNO ne seraient pas représentées par des personnes du métier correspondant.

Insuffisante implication des autres provinces dans l'organisation de la fête nationale : en raison notamment, du manque de moyens, l'organisation est, en grande partie, concentrée sur les structures du chef-lieu de région, laissant de côté les autres chefs-lieux de province.

Faiblesse du budget alloué au CRO et la mise à disposition tardive des fonds : il est ressorti des entretiens que non seulement les ressources sont faibles mais elles sont également décaissées tardivement.

Faible emprise des autorités régionales sur les entreprises défaillantes : face aux faiblesses constatées dans la réalisation des travaux, les voix des autorités déconcentrées et locales sont très peu audibles. La plupart des plaintes restent sans suite. Cela se justifierait par leur non-implication officielle dans le processus de réalisation des travaux (passation des marchés et exécution). Aussi, elles ne disposent pas des cahiers des charges pour vérifier la conformité des travaux.

Insuffisante implication des OSC : bien que des efforts notables aient été réalisés en termes d'implication, il reste que des faiblesses ont été signalées par endroits. Ils restent peu responsabilisés.

La dispersion des crédits de réalisation des infrastructures entre les ministères. Certaines structures centrales rencontrées estiment que la dispersion des crédits d'investissement entre les ministères ne facilite pas la coordination et le suivi et explique dans une certaine mesure les retards observés dans la réalisation des infrastructures. Ils suggèrent donc le regroupement des crédits de toutes les infrastructures au niveau du SP-11 Décembre et de lui adjoindre les capacités techniques nécessaires à la passation des marchés et de suivi des infrastructures. Par contre, d'autres acteurs rencontrés estiment que l'allocation des crédits des infrastructures par ministère est conforme à l'esprit du budget-programme qui prône une responsabilisation des ordonnateurs que sont les ministres et les Présidents d'institution. En outre, la centralisation des crédits au sein du SP 11 Décembre pourrait être perçue par les ministères sectoriels comme une confiscation de leur mission ; toute chose qui suscitera des résistances.

La faiblesse du suivi-évaluation : la réalisation de la présente mission a mis en exergue l'indisponibilité des données sur les infrastructures du 11 Décembre réalisées aussi bien par l'Administration centrale et décentralisée que par les investisseurs et les forces vives. Cette situation est imputable à l'absence d'un véritable système de suivi-évaluation (base de données, système de collecte, de traitement et d'analyse des données, manuel de suivi-évaluation, rapportage, etc.) au sein du SP-CNO du 11 Décembre.

VI.3. Analyse des opportunités

Les opportunités identifiées sont :

- **Existence d'une forte volonté politique de renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance** : malgré le contexte difficile (crise sécuritaire, COVID-19, rareté des ressources, etc.), les autorités du pays ont tenu à l'organisation des différentes éditions, à l'exception des années 2011 et 2015. Cela est un signe de l'intérêt et de l'engagement des autorités envers la célébration tournante du 11 Décembre. Aussi, les

autorités ont fait de la réconciliation nationale une priorité, et la célébration du 11 Décembre peut être un cadre pour la promouvoir.

- **Engouement/appréciation des populations au niveau local pour la célébration tournante** : plus de 90% des populations enquêtées apprécient l'idée de la célébration tournante du 11 Décembre et souhaitent sa poursuite. Cette acceptation par la population est l'illustration que l'approche est bonne et qu'elle peut bénéficier de son appui, pour une mise en œuvre réussie.

VI.4. Analyse des menaces

Accentuation de l'insécurité : l'insécurité à laquelle le pays fait face n'a pas encore empêché d'organiser la célébration tournante. Mais, son intensification notamment dans certaines régions, pourrait être une entrave à une organisation efficace de l'évènement.

Mésententes des acteurs régionaux sur la répartition des investissements : des mécontentements sont apparus dans certaines régions, en raison de la concentration des investissements. Cette situation joue sur le niveau de participation aux festivités et à la construction de la cité des forces vives et peut aboutir à une aggravation des dissensions au lieu d'un raffermissement des relations. Fort heureusement, des actions de correction ont été prises par le Gouvernement. De même, le délogement des populations des sites des cités retenues sans propositions diligentes de relogement accentue les tensions qui pourraient compromettre les prochains 11 Décembre.

La raréfaction des ressources financières : la survenue de phénomènes conjoncturels tels que la pandémie de la Covid-19 entraîne une réorientation des priorités d'investissement qui peut conduire à la réduction des budgets destinés à l'organisation du 11 Décembre. Le tableau n°10 donne la synthèse de l'analyse FFOM.

Tableau 10 : Synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'organisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de l'organisation ; - Existence du Secrétariat Permanent du Comité National d'organisation de la fête nationale ; - Bonne organisation préalable au niveau régional ; - Très forte implication au plus haut niveau ; - Forte implication d'un grand nombre d'acteurs ; - Tenue des cadres de concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une insuffisance dans la coordination de SP-CNO ; - Une mise en place tardive du comité national d'organisation (CNO) ; - Une pléthore de commissions, souvent doublées (ou redondantes) entre le niveau régional et le niveau national, assorties d'un effectif pléthorique de membres ; - La ligne de démarcation entre les commissions du CNO et celles du CRO n'est pas très claire ; - Une faible responsabilisation des acteurs régionaux, à mettre en relation avec la forte centralisation de l'organisation à Ouagadougou ; - Une absence d'acteurs importants dans le CNO ; - Insuffisante voire la non-implication des autres provinces dans l'organisation de la fête nationale ; - La faiblesse du budget alloué au CRO et la mise à disposition tardive des fonds ; - Insuffisante implication des OSC.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de renforcer le sentiment d'appartenance : malgré le contexte difficile (crise sécuritaire, rareté des ressources, ...), seules deux éditions ont été reportées ; - engouement/appréciation des populations au niveau local pour la célébration tournante : tous sont unanimes quant à l'importance de l'organisation tournante du 11 Décembre 	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuation de l'insécurité ; - Mésententes des acteurs régionaux sur la répartition des investissements ; - Exacerbation des tensions sociales par le développement de la spéculation foncière ; - La raréfaction des ressources financières.

Source : Consultant sur la base des entretiens, septembre 2021.

VII. ANALYSE DE L'EFFICIENCE

Selon l'OCDE, l'efficacité est la « mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps ».

L'analyse de l'efficacité de l'organisation des célébrations du 11 Décembre a permis d'appréhender la mesure dans laquelle les investissements ont été réalisés de façon économique et dans les délais requis. Au regard des données disponibles, l'analyse s'est focalisée sur les facteurs favorables et ceux défavorables à même d'affecter l'efficacité.

VII.1. Facteurs favorables à l'efficacité

Plusieurs facteurs favorables, sources d'efficacité, ont été recensés dans le cadre de l'organisation du 11 Décembre. Il s'agit notamment, des modes de passation de marchés et des facilités mises en place pour les autorisations de construire.

- ✓ **Les modes de passation des marchés** : dans le cadre de l'organisation tournante du 11 Décembre, il ressort des données existantes que la grande majorité des investissements a été passée par la procédure des appels d'offre ouverts.
- ✓ **Les facilités mises en place pour les autorisations de construire** : les communes ont mis en place des procédures spéciales permettant de réduire drastiquement les délais d'obtention des autorisations de construire.

VII.2. Facteurs défavorables à l'efficacité

De l'analyse des données et des entretiens réalisés, il ressort que quelques facteurs ont pu entraver l'efficacité dans l'organisation des célébrations du 11 Décembre. Ces facteurs défavorables sont notamment, la faible implication des directions régionales dans le suivi de l'exécution des infrastructures, l'existence de deux comités d'organisation avec des redondances dans les attributions, le non-respect des délais d'exécution et la faiblesse de la coordination entre les acteurs entraînant la reprise ou la détérioration de certains travaux.

- ✓ **La faible implication des directions régionales dans le suivi de l'exécution des infrastructures**. Il ressort des entretiens que le suivi de la réalisation des différents ouvrages est assuré par les structures centrales avec une faible implication des directions régionales. Cette situation entraîne des surcoûts liés aux frais de mission des cadres des structures centrales. En outre, elle génère un manque d'intérêts des structures déconcentrées dans le suivi des ouvrages ; toute chose pouvant impacter négativement leur qualité.
- ✓ **L'existence de deux comités d'organisation avec des redondances dans les attributions** : De l'analyse des textes portant sur l'organisation des célébrations du 11 Décembre et des entretiens avec les personnes-ressources, l'arrangement institutionnel actuel comporte des doublons avec une prédominance du comité national sur le comité régional. Aussi, les redondances constatées conjuguées avec la prééminence du comité national handicapent les actions et la valeur ajoutée qu'aurait pu apporter le comité régional.

- ✓ **Le non-respect des délais d'exécution :** plusieurs infrastructures réalisées dans le cadre du 11 Décembre ne sont pas achevées dans les délais. Certains travaux de finition reportés à la fin des festivités sont soit réalisés de manière approximative soit non- réalisés. Durant la mission, il est ressorti que la commune de Banfora a mis en place une commission pour faire le point de l'état des infrastructures réalisées en vue d'attirer l'attention des ministères concernés.

- ✓ **La faiblesse de la coordination entre les acteurs entraînant la reprise ou la détérioration de certains travaux.** Dans le cadre des célébrations du 11 Décembre, plusieurs acteurs réalisent des travaux de façon concomitante ; toute chose qui nécessite une très bonne coordination afin d'éviter les incohérences dans la réalisation des travaux. Cependant, dans certaines régions, le manque de coordination a non seulement retardé les travaux mais aussi, entraîné la reprise de certains travaux détériorés par d'autres acteurs notamment, ceux en charge de l'eau, de l'électrification et du réseau de téléphonie mobile. Une bonne coordination entre les acteurs réduirait le temps de réalisation et permettrait d'être plus efficient en termes de ressources financières.

VIII. ANALYSE DES EFFETS/IMPACTS DES REALISATIONS DES INFRASTRUCTURES DU 11 DECEMBRE DANS LES REGIONS

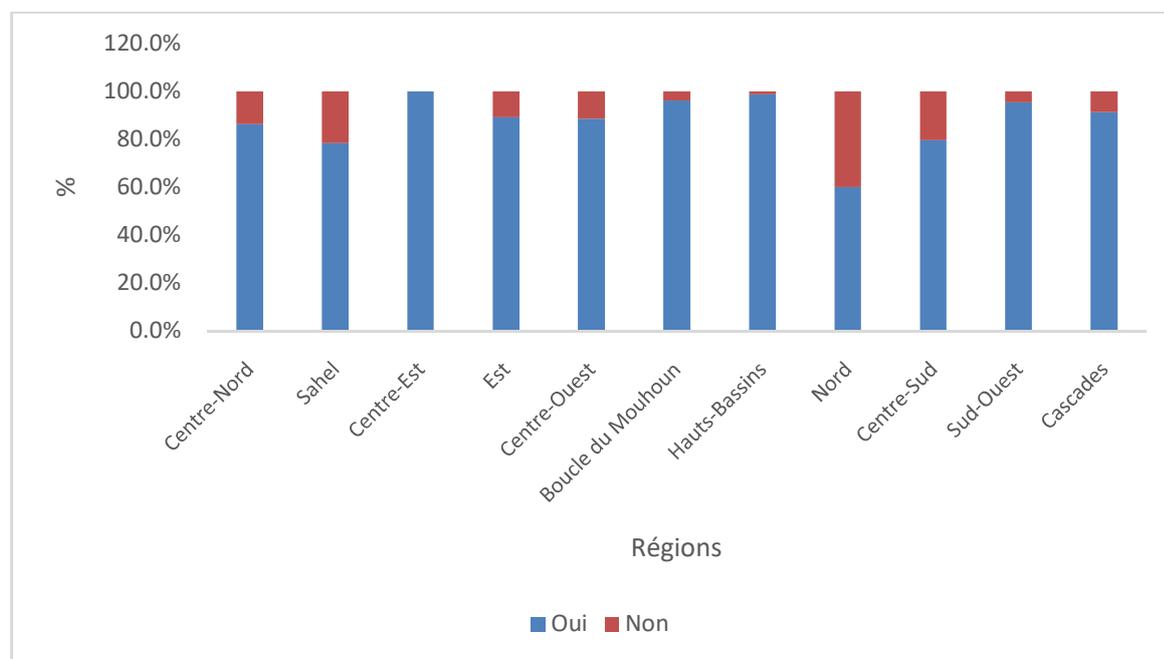
Selon l'OCDE, l'impact est la « mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non ».

L'analyse des effets a été faite suivant les domaines suivants : le sentiment de fierté d'être burkinabè, l'attractivité, les infrastructures routières, l'hébergement, l'eau, assainissement et environnement, l'électricité, la sécurité, les activités culturelles et les revenus et emplois.

VIII.1. Sentiment de fierté d'être burkinabè

Globalement, l'organisation du 11 Décembre a contribué à renforcer le sentiment de fierté d'être burkinabè de la part des populations. En effet, selon les résultats de l'enquête, pour près de 88,4% des répondants, l'organisation du 11 décembre dans leur région leur a permis de se sentir fiers d'être burkinabè. Dans toutes les régions, le sentiment de fierté d'être burkinabè s'est amélioré. Toutefois, une part importante des populations dans les régions du Nord et du Sahel estime que le sentiment de fierté ne s'est pas amélioré (Graphique 10).

Graphique 10 : Appréciation du sentiment de fierté d'être burkinabè par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

Pour cette frange de la population, l'organisation du 11 décembre dans leur région a permis de renforcer leur estime de leur région, de développer des liens fraternels, de découvrir les autres cultures ainsi que les potentialités des régions grâce au défilé, de renforcer l'intégrité, de magnifier leur province/région, etc. Aussi, le fait de se réunir autour d'un événement et d'œuvrer ensemble à relever le défi à l'image des autres régions, permet de développer un sentiment d'appartenance et le vivre-ensemble. En outre, grâce aux aménagements réalisés à l'occasion du 11 Décembre, un sentiment de fierté et d'appartenance s'est installé au regard du nouveau visage que ces aménagements ont donné à la ville.

Par contre, pour les 11,1% de la population estimant que leur sentiment de fierté ne s'est pas amélioré, ils le justifient par le fait que l'organisation du 11 décembre seule ne peut influencer sur

leur sentiment envers leur pays ou leur région. Aussi, pour eux, l'organisation du 11 Décembre manque souvent de sérieux, ne reflète pas les réalités du pays et il ya une tendance discriminatoire entre les régions au regard de l'écart dans les investissements réalisés. En outre, la célébration du 11 Décembre a un caractère plus folklorique et budgétivore etil n'y a pas d'efforts pour prendre en compte les suggestions formulées au moment de l'organisation du 11 Décembre (qualité des infrastructures, meilleure répartition inter-régionale des réalisations, choix des sites, etc.).

L'organisation du 11 Décembre dans les régions a, dans l'ensemble, permis de renforcer la cohésion sociale. En effet, 72,6% des enquêtés jugent que l'organisation du 11 Décembre a permis de renforcer la cohésion sociale dans leur région.

L'encadré n°3 ci-après donne quelques raisons évoquées par les populations pour justifier l'amélioration de la cohésion sociale.

Encadré 3 : Quelques raisons données par les populations pour justifier l'amélioration de la cohésion sociale

- Inclusion des communautés
- Caractère pluriethnique
- Présentation de plusieurs ethnies lors du défilé
- Organisation d'activités réunissant les communautés
- Avec le mixage de la population et il n'y a aucune tension
- Beaucoup de gens viennent pour vivre avec nous
- Beaucoup de mariage entre les autochtones et les étrangers
- Bon brassage ethnique
- Bon rapprochement des populations de la région pendant les festivités

Source : Verbatim tiré de l'enquête ménage, septembre 2021

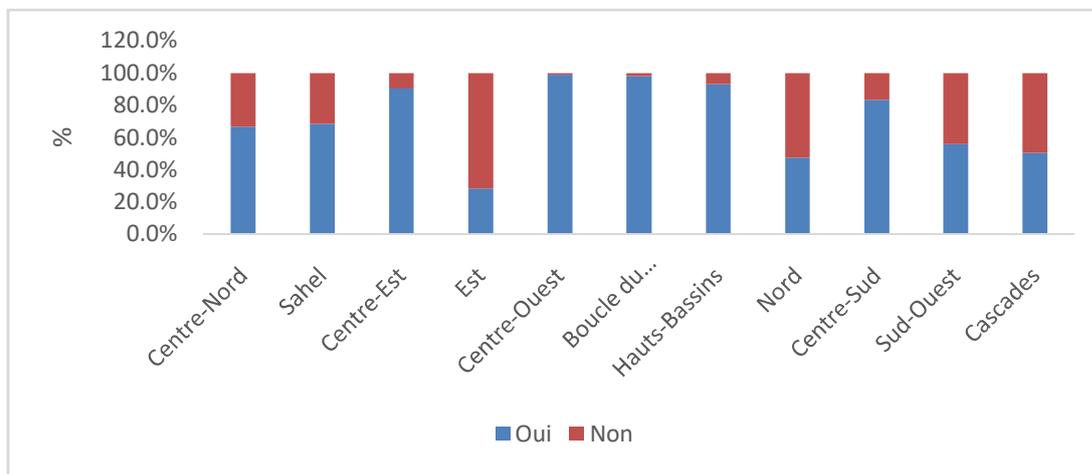
Dans certaines régions, les effets sont moins perceptibles. La part de la population estimant que l'organisation du 11 Décembre n'a pas eu d'effets sur la cohésion sociale est importante à l'Est (71,6%), au Nord (52,4%), dans les Cascades (49,4%) et dans leSud-Ouest (44,2%).

A l'Est et au Nord, laperception pourrait être liée au fait que cela fait longtemps que l'évènement a été organisé. Aussi, les investissements reçus dans le cadre du 11 Décembre sont relativement faibles par rapport aux dernières régions.

Pour les Cascades, cela s'explique par l'insatisfaction liée à la faible qualité et à l'inachèvement de certains ouvrages ainsi que les plaintes et les demandes de report, qui avaient été enregistrées au moment de la préparation.

Quant au Sud-Ouest, cela pourrait être lié aux plaintes enregistrées par les autres provinces du fait de la concentration de tout le linéaire de routes bitumées dans le seul chef-lieu de région (Graphique n°11).

Graphique 11 : Appréciation de l'effet du 11 Décembre sur la cohésion sociale par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

L'encadré n°4 ci-après donne quelques raisons évoquées par les populations pour justifier la non-amélioration de la cohésion sociale

Encadré 4 : Quelques raisons données par les populations pour justifier la non-amélioration de la cohésion sociale

- Après cette fête, nous vivons une insécurité grandissante
- Avec le terrorisme certaines ethnies sont stigmatisées
- Les hommes politiques créent le désordre et divisent les gens
- Ils viennent faire la fête et non régler les questions sociales
- L'affluence d'étrangers augmente la vie chère
- Les réalisations sont perceptibles dans le chef-lieu seulement
- Toutes les couches sociales n'ont pas été impliquées
- Divisions sur la répartition des terrains
- Les filles tombent enceintes
- Non-recrutement de la main-d'œuvre locale

Source : Verbatim tiré de l'enquête ménage, septembre 2021

Pour un meilleur sentiment d'appartenance et en vue de favoriser la cohésion sociale, les populations ont formulé un certain nombre de suggestions contenues dans l'encadré n°5 ci-après.

Encadré 5 : suggestions des ménages pour une amélioration du sentiment d'appartenance à la nation et de la cohésion sociale

- Promouvoir le vivre ensemble et la solidarité ;
- Investir dans des filières permettant l'autonomisation des jeunes ;
- Renforcer l'implication de la population dans les activités et l'organisation du 11 Décembre ;
- Organiser des cadres de concertation avec les populations pour une meilleure prise en compte des besoins de la région dans les investissements ;
- Promouvoir l'artisanat et la culture locale ;
- Mener des campagnes de sensibilisation pour promouvoir la cohésion entre les populations en prenant en compte les valeurs de l'intégrité, la justice, la paix et de l'équité ;
- Promouvoir l'utilisation de la main-d'œuvre locale pour la conduite des travaux ;
- Etendre les festivités au niveau provincial ;
- Promouvoir les valeurs traditionnelles dans les festivités ;
- Investir dans des infrastructures durables et créatrices d'emplois ;
- Réaliser les investissements de manière égalitaire dans les régions.

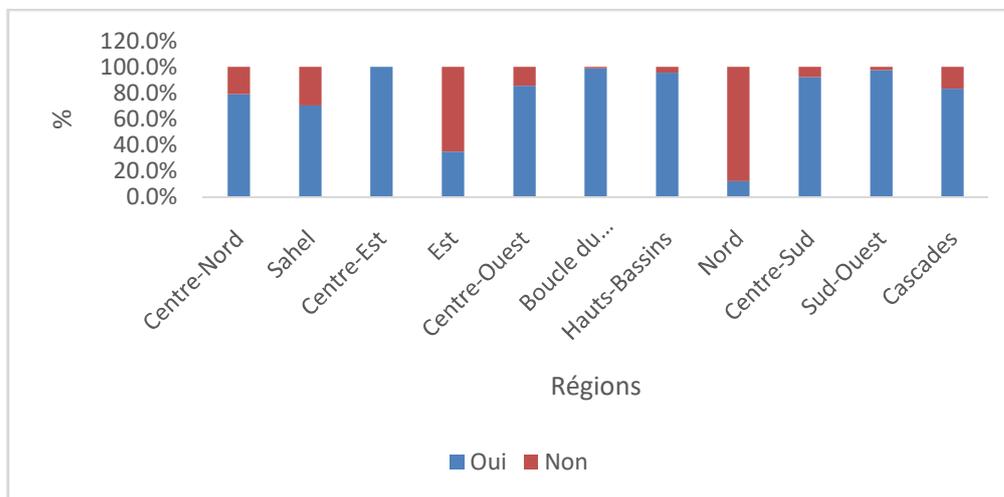
Source : Verbatim tiré de l'enquête ménage, septembre 2021

VIII.2. Attractivité

L'organisation du 11 Décembre a permis d'améliorer considérablement l'attractivité des régions. En effet, 78,0% des enquêtés estiment que l'attractivité des régions s'est améliorée grâce à l'organisation tournante du 11 Décembre.

Au niveau régional, la part de la population estimant que l'attractivité de leur région ne s'est pas améliorée est plus importante au Nord (87,6%) et à l'Est (64,7%). Cette situation est due à la faiblesse des investissements réalisés dans ces régions (Graphique n°12).

Graphique 12 : Appréciation de l'attractivité des régions après le 11 Décembre par région



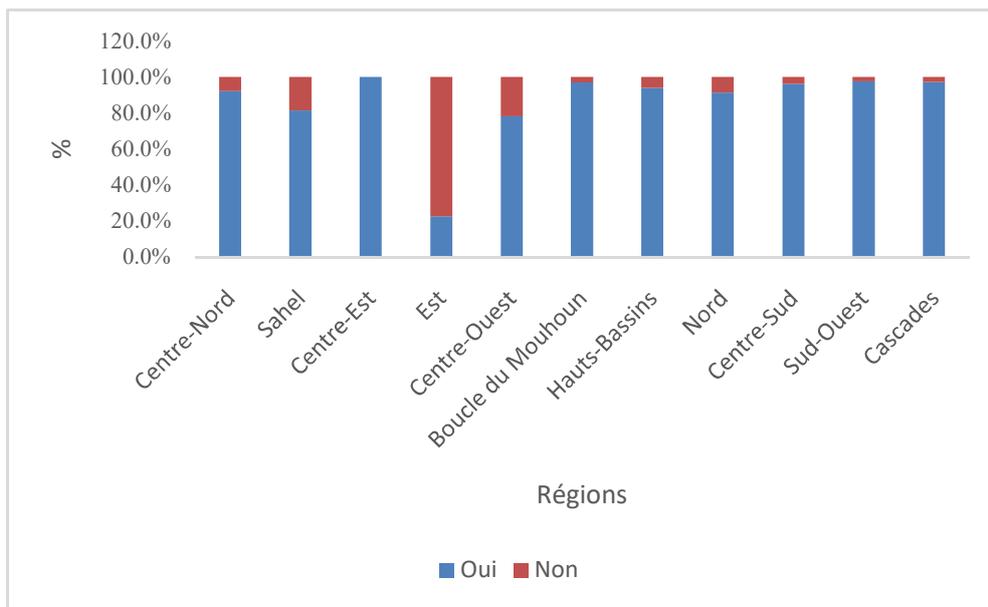
Source : Enquête terrain, septembre 2021

VIII.3. Infrastructures routières

D'une manière générale, les routes bitumées réalisées à l'occasion de la célébration tournante des festivités du 11 Décembre ont facilité la mobilité des populations dans les villes. En effet, 86,4% des enquêtés ont constaté une amélioration de la mobilité dans leur ville après la célébration du 11 Décembre. Les raisons évoquées sont le désenclavement des quartiers, le déplacement aisé vers certains quartiers, la réduction du temps de parcours et la réduction de la poussière sur les voies, etc.

Dans toutes les régions, une amélioration de la mobilité a été observée, excepté à l'Est. Dans cette région, près de 77,5% des enquêtés ont estimé que la mobilité ne s'est pas améliorée. Ils justifient leur appréciation par le fait que la ville de Fada n'a pas véritablement bénéficié d'infrastructures routières conséquentes (Graphique n°13). Pour eux, les routes bitumées restent insuffisantes et se limitent à la ville. Aussi, les voies se sont dégradées sous l'effet des eaux de ruissellement, etc.

Graphique 13 : Appréciation de l'impact des routes bitumées sur la mobilité après la célébration du 11 Décembre par région



Source : Enquête terrain, 2021

Les routes bitumées ont également contribué à améliorer le développement des activités commerciales.

En effet, 74,5% des répondants ont déclaré que les routes réalisées ont affecté positivement les activités commerciales dans les chefs-lieux de régions. Par contre, 22,4% estiment qu'il n'y a pas eu de changement et 3,1% affirment que la réalisation des routes bitumées a affecté négativement les activités commerciales.

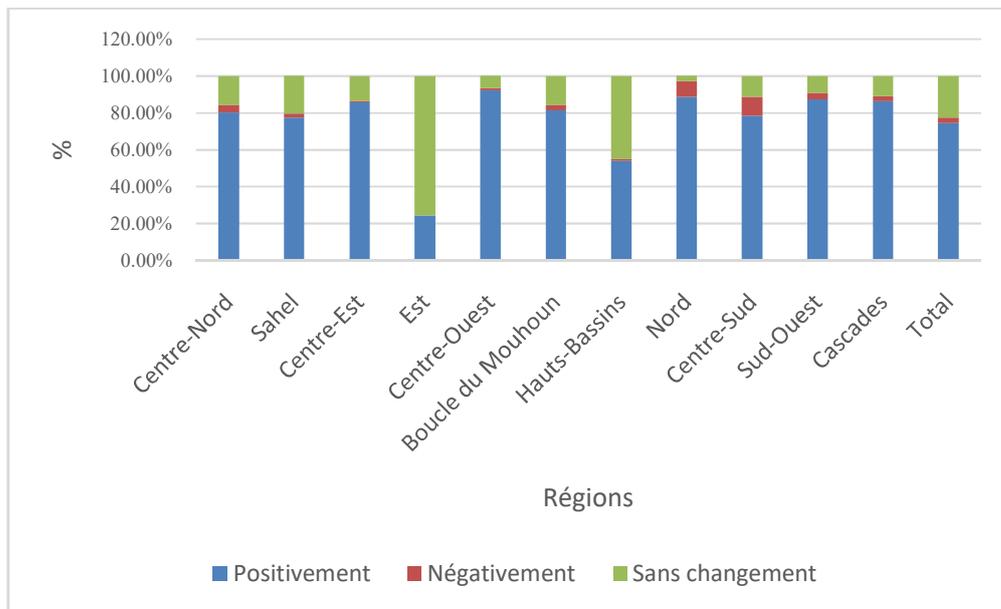
Entre autres raisons, la réalisation des routes bitumées à l'occasion du 11 Décembre a permis (i) l'ouverture des boutiques en bordure des voies bitumées, (ii) l'affluence des usagers sur les voies constituant de la clientèle pour les boutiques situées en bordure de celles-ci, (iii) la mise en valeur des produits par la vue du client, (iv) l'accroissement des chiffres d'affaires des boutiques et commerces en bordure des voies bitumées, (v) l'acheminement rapide et sécurisé des produits de commerces, ce qui permet de gagner en temps et de faire des économies, (vi) de faciliter les déplacements pour la commande et la vente des produits.

Pour la part de la population estimant que les routes n'ont pas amélioré les échanges commerciaux, les raisons avancées sont : (i) la dégradation rapide des routes bitumées, (ii) l'aménagement des routes à l'intérieur des villes, laissant les voies reliant les villages environnants ou les autres provinces impraticables ; (iii) la hausse du coût du transport des marchandises, etc. A cela, s'ajoute le phénomène de l'insécurité auquel font face certaines régions du pays et qui n'est pas de nature à faciliter les activités commerciales.

Au niveau régional, les routes bitumées ont faiblement affecté les activités commerciales dans la région de l'Est comparativement aux autres régions. En effet, 77,75% des enquêtés estiment que la réalisation des routes bitumées n'a pas affecté les activités commerciales. Cela s'explique par le fait que la région n'a pas bénéficié véritablement de routes bitumées à l'occasion de la célébration du 11 Décembre.

Dans les Hauts-Bassins, la part des enquêtés qui pensent que la situation est restée sans changement est relativement importante (45,0%), voire Graphique n°14. Les entretiens ont révélé qu'aucune nouvelle voie n'avait été bitumée, mais qu'il s'agissait plutôt d'un resurfacement des voies existantes.

Graphique 14 : Appréciation de l'impact des routes bitumées sur les activités commerciales après la célébration du 11 Décembre par région



Source : Enquête-terrain, septembre 2021

VIII.4. Hébergement

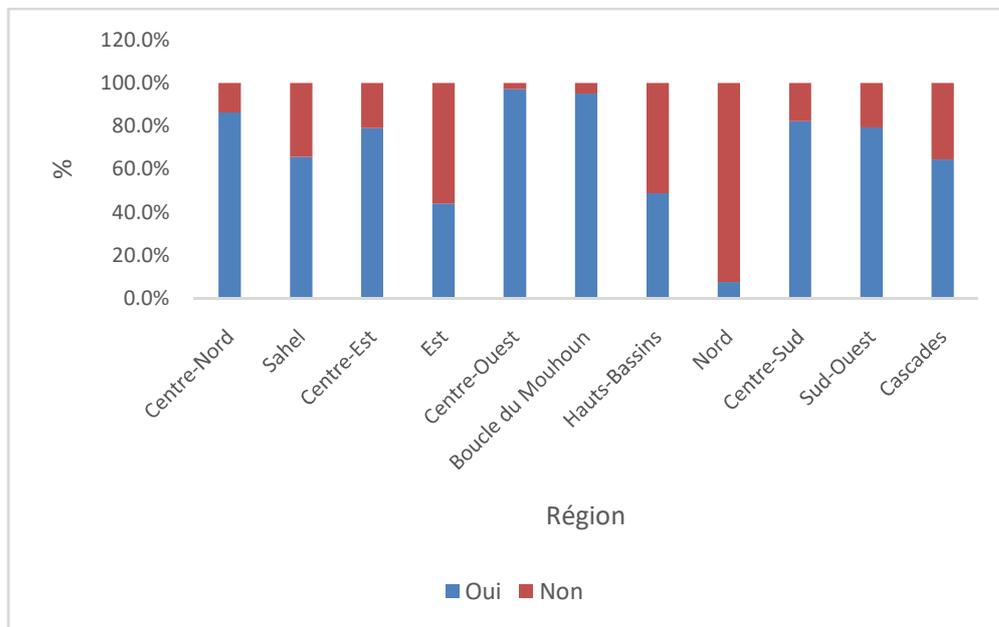
De façon globale, l'offre de service d'hébergement a connu une amélioration à la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans les régions. En effet, 66,4% estiment que l'offre de service d'hébergement s'est améliorée contre 33,6% qui estiment qu'elle n'a pas évolué.

Pour les enquêtés affirmant que l'offre d'hébergement s'est améliorée, cela se justifie par le fait que l'organisation du 11 Décembre a permis la construction des cités (cité des forces vives, logements sociaux), des Auberge du 11 Décembre et ouvert les portes au entrepreneurs qui ont construit des auberges, des hôtels, etc. Cela a permis le développement des activités de tourisme et de commerce. Ainsi, grâce à l'organisation du 11 Décembre, il est noté : (i) la tenue d'une multitude d'ateliers de formations, de séminaires et d'autres évènements, (ii) l'accroissement des visites touristiques (ii) les demandes d'affectation de fonctionnaires dans les villes devenues plus attractives, (iv) le maintien de populations arrivées dans les villes.

Au niveau régional, les régions du Nord (7,6%), de l'Est (44,1%) et des Hauts-Bassins (48,9%) ont les proportions les plus faibles d'enquêtés estimant que l'offre de service d'hébergement s'est améliorée. Selon les enquêtés, l'organisation du 11 Décembre n'a pas permis de réaliser suffisamment d'infrastructures d'hébergement dans ces zones en dehors de l'auberge du 11 Décembre et / ou de la cité du 11 Décembre. Aussi, pour ces derniers, l'insécurité à laquelle ils font face n'est pas de nature à encourager les entrepreneurs/investisseurs à faire des réalisations comme dans les autres régions.

Par contre, les régions du Centre-Ouest (97,1%), de la Boucle du Mouhoun (95,1%), du Centre-Nord (86,3%) et du Centre-Sud (82,3%) sont celles chez lesquelles les proportions des populations estimant que l'offre de service d'hébergement s'est améliorée sont les plus élevées (Graphique n°15).

Graphique 15 : Appréciation du niveau d'amélioration de l'offre du service d'hébergement par région



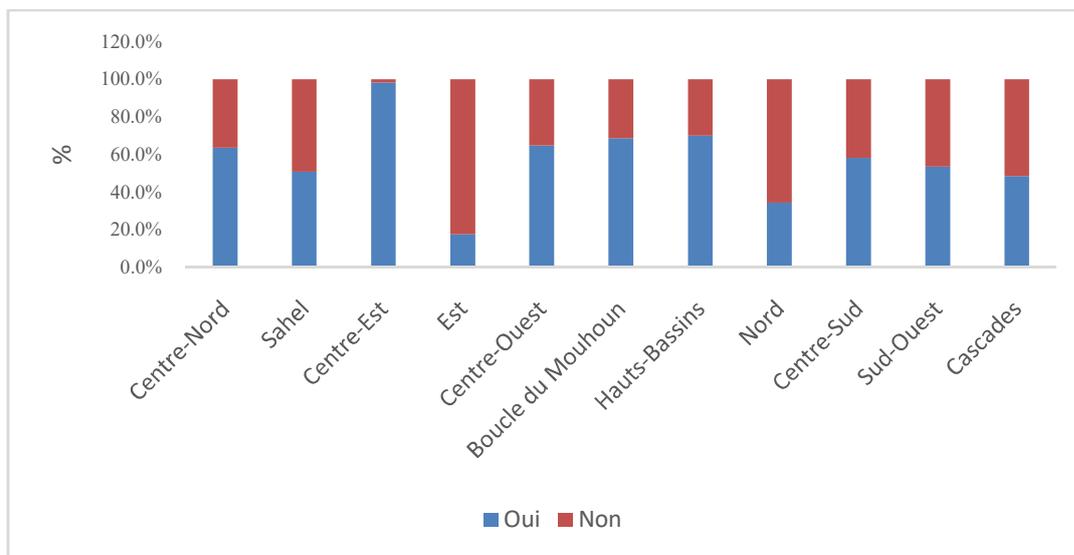
Source : Enquête terrain, septembre 2021

Malgré les efforts entrepris, l'effet de l'organisation du 11 Décembre sur l'accès au logement est relativement limité. En effet, les résultats de l'enquête montrent que près de 58,1% de la population pense que le 11 Décembre dans leur région a amélioré l'accès au logement des populations contre 41,9% qui estiment le contraire.

Au niveau régional, le 11 Décembre a un effet positif sur l'accès au logement sur l'ensemble des régions, à l'exception des régions du Nord (65,7%), de l'Est (82,4%) et des Cascades (51,5%) où le nombre d'individus estimant que l'accès au logement ne s'est pas amélioré est plus important.

Le Centre-Est avec une proportion de 98,1% est la région où le plus grand nombre de la population pense que l'accès au logement s'est amélioré (Graphique n°16).

Graphique 16 : Appréciation de l'impact du 11 Décembre sur l'accès au logement des populations par région



Source : Enquête terrain, septembre 2021

Pour la part de la population qui pense que l'accès au logement s'est amélioré, il ressort que l'organisation du 11 Décembre a permis aux fils et filles de la région d'investir dans la construction des logements (habité ou mis en location), dans le cadre des cités du 11 Décembre, ce qui a permis d'accroître l'offre de logement et d'agrandir ainsi les villes.

Par contre, ceux qui estiment que l'organisation du 11 Décembre n'a pas amélioré l'accès au logement dans leur région le justifient par les arguments suivants : (i) les prix des parcelles et des non lotis ont augmenté vu le développement de la ville, (ii) les parcelles sont attribuées illégalement sans information préalable, (iii) le problème de manque de logement demeure, (iv) la hausse des prix des terrains et l'inexistence d'une politique de logement pour la population.

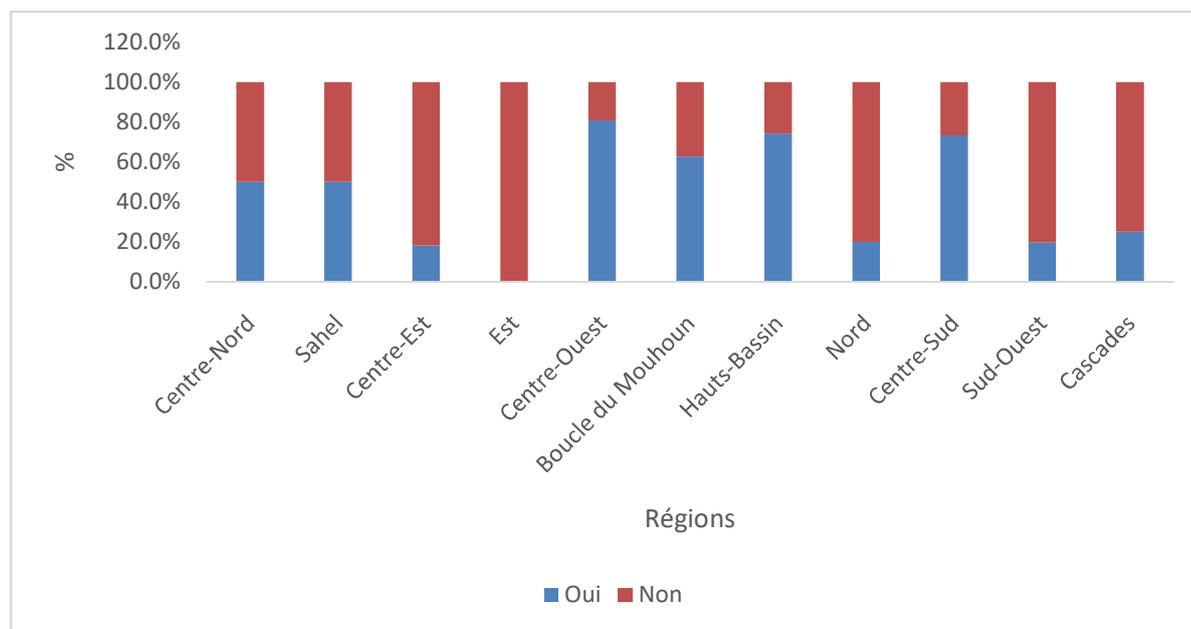
S'agissant particulièrement de la cité des forces vives, pour 68,0% de la population, la construction des cités a permis d'accroître l'offre de logements et la population de la classe moyenne d'avoir accès au logement en offrant des villas à des prix acceptables. Cependant, 32,0% pensent que les cités ne sont pas accessibles aux plus pauvres. Aussi, l'avènement des cités a provoqué un renchérissement du prix des biens immobiliers (terrains, location, etc.).

VIII.5. Eau, Assainissement et Environnement

Le niveau d'accès des populations à l'eau potable s'est moyennement amélioré à la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans leur région. En effet, selon les résultats de l'enquête, 55,16% ont estimé que leur niveau d'accès à l'eau potable s'est amélioré contre 44,84% estimant que leur accès à l'eau potable n'a pas changé. L'amélioration du niveau d'accès à l'eau potable est plus perceptible dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest. Les populations des régions du Sud-Ouest et des Cascades n'ont pas vu leur niveau d'accès à l'eau potable augmenté (Graphique 17).

L'amélioration du niveau d'accès à l'eau potable est liée à la réalisation de plusieurs postes d'eau (des châteaux d'eau et forages) dans les villes, l'allègement des conditions d'obtention du branchement, etc., réduisant ainsi l'approvisionnement par les puits. Toutefois, selon ceux qui estiment inchangé le niveau d'accès à l'eau, ils pointent du doigt les difficultés ci-après : les coupures d'eau en saison sèche, l'insuffisance d'ouvrages d'approvisionnement, la destruction des infrastructures de l'ONEA par les travaux, les problèmes au niveau des paiements, l'existence de robinets sans eau, etc.

Graphique 17 : Appréciation de l'amélioration de l'accès à l'eau potable à la faveur de l'organisation du 11 Décembre par région

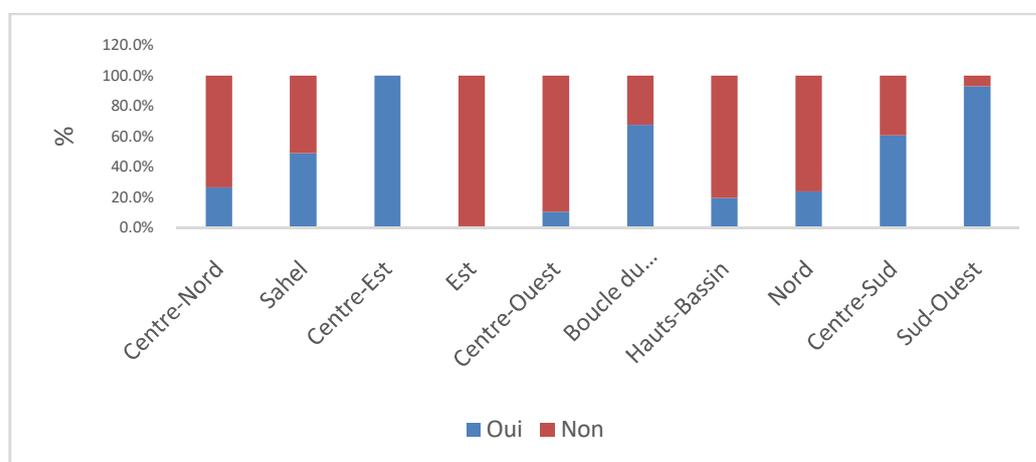


Source : Enquête-terrain, septembre 2021

Concernant l'assainissement, l'effet de l'organisation tournante semble également moyen. En effet, 53,5% des répondants estiment que l'assainissement (caniveaux, WC, poubelles, etc.) s'est amélioré à l'occasion des festivités du 11 Décembre 2021 dans leur région, contre 46,6% qui estiment que l'assainissement ne s'est pas amélioré.

L'amélioration du niveau d'assainissement est entre autres liée à la réalisation des caniveaux et WC publics et la subvention de la construction des WC familiaux par l'ONEA. Selon les enquêtés, la présence des caniveaux permet l'évacuation des eaux de pluies et limite les dégâts causés par les eaux de pluie. Les points faibles sont relatifs au fait que les caniveaux sont étroits et il y a beaucoup de débordement en cas de pluies. Aussi, les WC réalisés sont en nombre insuffisant, ce qui n'a pas permis de résoudre la question de la défécation à l'air libre. Toutefois, ils déplorent l'absence de dépotoirs publics et le déversement des déchets des ménages dans les bas-fonds des quartiers et dans les caniveaux.

Graphique 18 : Appréciation de l'accès à l'assainissement



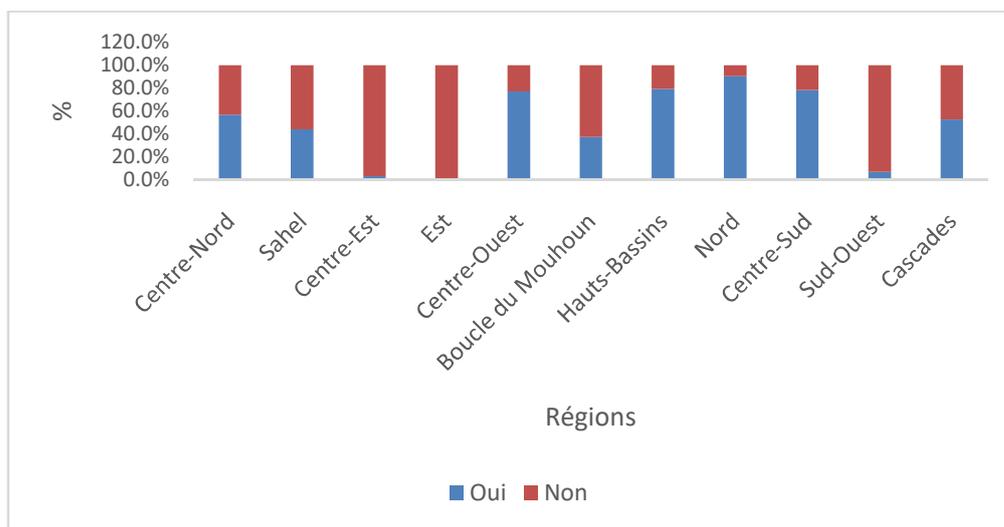
Source : Enquête-terrain, septembre 2021

VIII.6. Electricité

Au niveau national, 49,71% affirment que le niveau d'accès à l'électricité s'est amélioré à la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans leur région contre 50,09% estiment qu'il ne s'est pas amélioré.

L'analyse des données de l'enquête montre que les régions ayant connu une plus grande amélioration de l'accès à l'électricité sont le Nord, les Hauts-Bassins, le Centre-sud, le Centre-Ouest, le Centre-Nord et les cascades. Pour les autres, la plus grande part de la population estime que l'accès à l'électricité ne s'est pas amélioré (Graphique 19).

Graphique 19 : Appréciation de l'amélioration de l'accès à l'électricité par région



Source : Enquête-terrain, 2021

VIII.7. Sécurité

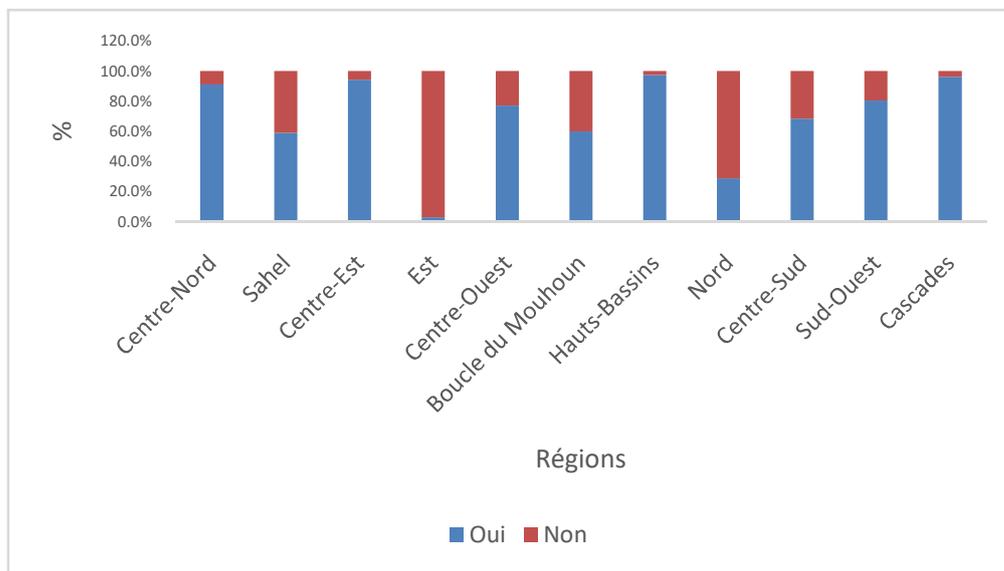
Globalement, le niveau de sécurité s'est amélioré dans les régions à la faveur de l'organisation tournante du 11 Décembre. En effet, l'analyse des données de l'enquête a révélé que 70,4% estiment que la sécurité s'est améliorée à la faveur du 11 Décembre, contre 29,6% qui estiment que la sécurité ne s'est pas améliorée.

Au niveau régional, de nombreuses régions ont vu leur niveau de sécurité s'améliorer, sauf celles de l'Est et du Nord, régions en proie à l'insécurité grandissante.

Pour ceux qui estiment que la sécurité s'est améliorée, l'éclairage de la ville à l'occasion du 11 Décembre a permis de réduire les vols et l'insécurité dans la ville et au sein des ménages. En effet, les lampadaires permettent de mettre en déroute les éventuels agresseurs, découragent les délinquants, laissent moins d'endroits sombres qui constitueraient des cachettes pour les agresseurs. Aussi, grâce à l'éclairage, des activités se sont développées en bordure des voies, créant des dynamiques économiques et sociales même tard dans la nuit. En outre, l'éclairage a permis de réduire considérablement le nombre d'accidents nocturnes.

Par contre, pour les 29,6% des enquêtés pour qui la sécurité ne s'est pas améliorée avec l'organisation du 11 Décembre, toutes les ampoules ne fonctionneraient pas ; ce qui engendre les braquages et le banditisme dans ces lieux. Aussi, beaucoup d'endroits seraient sans éclairage, etc. (Graphique n°20).

Graphique 20 : Appréciation du niveau de sécurité à la faveur de l'organisation du 11 Décembre par région



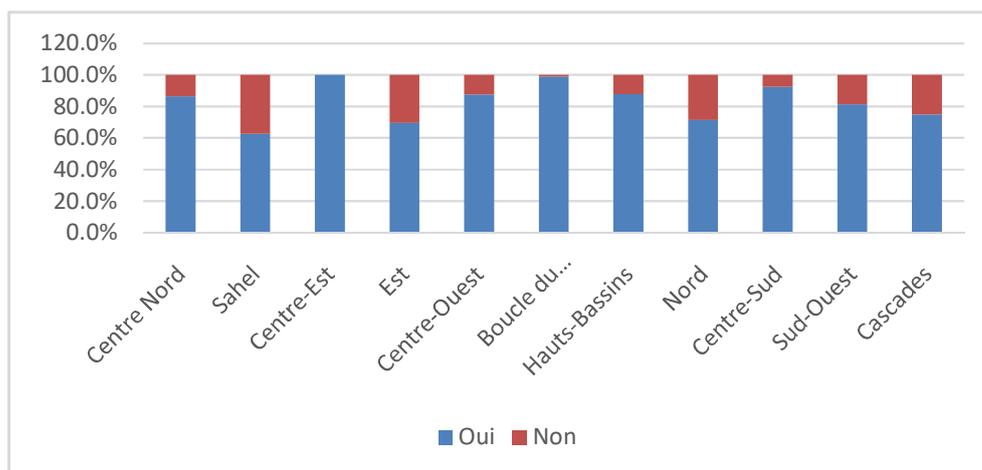
Source : Enquête-terrain, 2021

VIII.8. Activités culturelles

Globalement, les activités culturelles nese sont pas améliorées à la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans la région. En effet, seulement 16,8% des populations ont estimé que les activités culturelles dans leurs régions se sont améliorées contre 83.2% de la population qui estiment le contraire.

Selon les régions, le Sahel (37,3%), l'Est (30,4%), le Nord (28,6%), et les Cascades (25,2%) sont celles où la proportion des personnes estimant que les activités culturelles ne se sont pas améliorées est importante (Graphique n°21). Les raisons évoquées sont notamment la non-réalisation ou la non-fonctionnalité de certaines infrastructures à vocation culturelle du fait de leur mauvaise qualité.

Graphique 21 : Appréciation des populations de l'évolution des activités culturelles

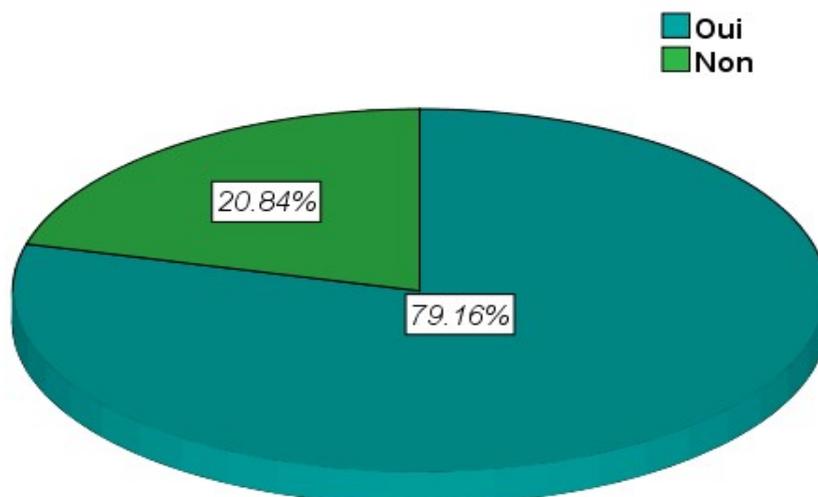


Source : Enquête-terrain, 2021

Aussi, l'organisation du 11 Décembre dans les régions a suscité plus d'intérêt des populations à l'égard de la culture. En effet, plus de la majorité des populations (79,2%) jugent que le 11 Décembre a suscité plus d'intérêt des populations à l'égard de la culture

contre 20,8% qui pensent le contraire.

Graphique 22 : Appréciation de l'intérêt des populations à l'égard de la culture pendant l'organisation du 11 décembre



Source : Enquête-terrain, 2021

VIII.9. Revenus et emplois

Globalement, l'organisation du 11 Décembre n'a pas permis d'accroître les revenus d'un grand nombre de populations. En effet, seulement 21,9% de la population ont vu leur revenu augmenter grâce à l'organisation du 11 Décembre contre 78,1% dont le revenu n'aurait pas augmenté (Graphique n°23).

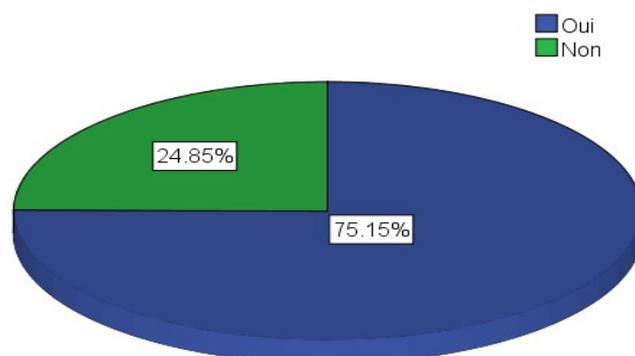
Graphique 23 : Proportion des répondants estimant que leur revenu a augmenté grâce à l'organisation du 11 Décembre



Source : Enquête-terrain, 2021

S'agissant de l'emploi, l'organisation du 11 Décembre a contribué à la création d'emplois dans les régions. En effet, selon l'enquête, 75,2% des populations estiment que le 11 Décembre a contribué à créer des emplois dans leur région, contre 24,85% qui estiment le contraire (Graphique n°24).

Graphique 24 : Appréciation de l'impact du 11 Décembre en terme de création d'emplois dans les régions



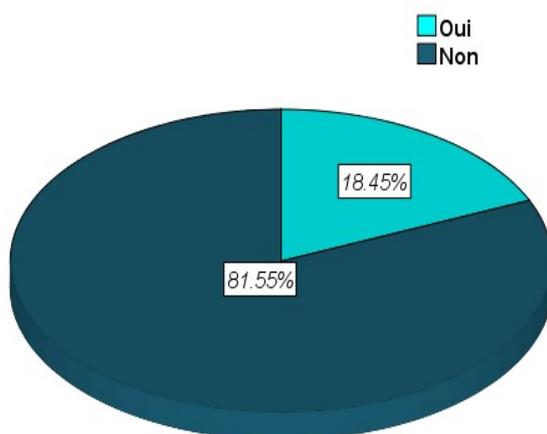
Source : Enquête-terrain, 2021

La création d'emplois s'est traduite par le recrutement de personnel dans les chantiers de construction (manœuvres et vigiles), pour le nettoyage et l'entretien des infrastructures réalisées, dans les PME notamment féminines comme les laiteries, dans les ONG venues s'installer dans la région, dans le secteur de l'hôtellerie (vigiles, personnels de nettoyage, gérants, cuisiniers, etc.).

Quant à ceux qui estiment que la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée, les raisons sont la persistance du chômage qui reste toujours élevé dans la région. Selon eux, les emplois créés n'ont pas profité à la population locale car les manœuvres pour les travaux étaient constitués en majorité d'étrangers. En effet, selon les données de l'enquête, près de 81,6% des répondants ont affirmé qu'aucun membre de leur famille n'a bénéficié d'un emploi à l'occasion du 11 Décembre (Graphique n°25).

En outre, le 11 Décembre n'a pas mis en place une politique d'accompagnement des jeunes entrepreneurs (octroi de crédit, formation). Aussi, la plupart des emplois créés était temporaire, uniquement à l'occasion des festivités du 11 Décembre.

Graphique 25 : proportion des répondants estimant qu'un membre de leur famille a bénéficié d'un emploi ou non à l'occasion du 11 décembre



Source : Enquête-terrain, 2021

IX. ANALYSE DE LA PERENNITE ET DE LA DURABILITE

Selon l'OCDE, la durabilité est la « mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer ».

La durée des bénéfices tirés d'une infrastructure dépend du niveau d'appropriation de cette infrastructure par ses bénéficiaires, de sa qualité, de son mode de gestion et de la capacité en ressources financières et humaines de ses gestionnaires.

IX.1. Du niveau d'appropriation des infrastructures du 11 Décembre par les régions

Globalement, on note un faible niveau d'implication des collectivités territoriales dans tout le processus de programmation et de réalisation des infrastructures. Bien que les acteurs au niveau local reconnaissent une amélioration de leur implication notamment, au niveau du choix des sites et de la capacité de certaines infrastructures, ils relèvent des insuffisances d'implication au niveau du choix des infrastructures à réaliser, de la procédure de passation des marchés et du suivi de l'exécution des travaux. En effet, les études, la passation des marchés et le suivi de l'exécution des réalisations sont assurés presque exclusivement par le niveau national. Cette faible implication des collectivités territoriales ne favorise pas le développement de la maîtrise d'ouvrage locale dans le domaine des compétences qui leur sont transférées. Aussi, en matière d'organisation, il est noté le faible niveau de responsabilisation du comité régional d'organisation.

IX.2. De la qualité des infrastructures

Dans l'ensemble, la qualité des infrastructures réalisées dans le cadre de l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions est jugée faible. Comme indiqué plus haut, les routes présentent des nids de poules et créent des inondations en l'absence de caniveaux adéquats. Quant aux stades, ils connaissent des problèmes d'étanchéité et de pelouses défectueuses. Les salles polyvalentes ont également des problèmes d'étanchéité, de ventilation et d'acoustique. S'agissant des logements sociaux, des fissures sont observées. Cette situation relative à la qualité des infrastructures n'est pas de nature à garantir leur durabilité.

L'encadré n°6 ci-après donne les propos recueillis par un responsable d'OSC dans la région du Nord.

Encadré 6 : propos recueillis par un responsable d'OSC dans la région du Nord

L'organisation tournante du 11 décembre est une bonne initiative. Mais, la réalisation des investissements a été bâclée dans notre région. La salle de spectacle ne fonctionne pas car le toit coule en saison des pluies, les murs sont fissurés, l'électricité est faible et elle n'est pas équipée. Des tronçons de goudron réalisés sont inondés en cas de pluie et il est décapé par endroits, voire inexistant sur l'un des tronçons. La cité des forces est également inondée pendant la saison pluvieuse par manque de caniveaux.

Source : Verbatim tiré des entretiens dans les régions, septembre 2021

IX.3. De la gestion des infrastructures

Quelle que soit la forme de gestion des infrastructures (gestion en régie et gestion déléguée) observée, la durabilité n'est pas garantie, excepté quelques cas. En effet, les formes de gestion en régie ne permettent pas un recouvrement efficace des ressources car les

collectivités font face à beaucoup de sollicitations de mise à disposition gratuite des ouvrages. Cette situation ne leur permet pas de disposer des ressources nécessaires pour assurer l'entretien des dites infrastructures.

Pour les formes de gestion déléguée, l'indisponibilité des contrats ne permet pas une bonne analyse. Toutefois, dans certaines régions, certains indices attestent de quelques problèmes de gestion. Il s'agit notamment, des plaintes des administrations déconcentrées, des modifications d'ampleur de l'ouvrage et des détournements d'usage. Aussi, la durabilité ne peut pas être assurée en raison de la faiblesse de suivi de l'autorité contractante. Cependant, quelques cas de bonne gestion ont pu être observés, notamment dans les régions du Sahel (par un privé), du Centre-Ouest (par l'université).

Certaines infrastructures collectives et non génératrices directes de revenus (routes, caniveaux), dont le mode de gestion approprié est la régie, ne peuvent pas être gérées convenablement par les collectivités territoriales du fait de l'insuffisance de leur budget et des ressources humaines qualifiées.

IX.4. De la capacité en ressources financières et humaines des bénéficiaires ou gestionnaires des infrastructures

Les Collectivités Territoriales (CT) ne disposent pas de moyens humains et financiers suffisants pour assurer l'entretien régulier et la maintenance des infrastructures transférées. En effet, les ouvrages transférés aux CT ont besoin de ressources financières importantes pour leur entretien et maintenance. Les budgets des CT relativement faibles ne permettent pas de prendre en charge convenablement ces dépenses d'entretien.

Concernant les ressources humaines, les CT ne disposent pas également de compétences en quantité suffisante. Il ressort des entretiens une insuffisance de personnel qualifié en bâtiments et travaux publics, de même que les gestionnaires en entreprise ou d'unités socio-économiques.

X. ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE

Malgré les critiques formulées, les acteurs rencontrés, qu'ils soient de l'administration centrale ou déconcentrée, des collectivités territoriales, du secteur privé, des OSC ou des ménages, ont dans leur grande majorité, apprécié l'idée de célébration tournante, pour la valeur ajoutée qu'elle a apportée aux régions. On distingue entre autres :

- **le développement accéléré des chefs-lieux de région** : pour beaucoup d'acteurs rencontrés, l'organisation tournante du 11 Décembre a permis en un temps record (une année) d'atteindre un niveau de développement qu'ils n'auraient pas atteint en 25 ou 30 ans. En effet, certaines régions, après 50 ans d'indépendance ne possédaient pas plus de 10 km de routes bitumées. En seulement une année, une ville comme Gaoua a obtenu plus de 50 km de routes et d'autres infrastructures, qui ont transformé sa physionomie. Le niveau de développement atteint dans les différentes régions en peu de temps a été possible grâce à l'option faite par le Gouvernement de focaliser un ensemble d'efforts sur un point donné du territoire ; confirmant ainsi l'idée qu'une bonne priorisation des actions peut s'avérer plus efficace, qu'un émiettement des ressources.
- **Réduction des inégalités entre Ouagadougou et tous les autres chefs-lieux de régions en un temps record** : du fait des efforts faits par le Gouvernement et ses partenaires (forces vives, investisseurs, etc.), les inégalités entre elles et la capitale Ouagadougou ont été réduites, ce qui contribue à améliorer l'autonomie des autres régions et attire davantage d'acteurs dans lesdites régions.
- **Mobilisation des forces vives de la région, qui a permis des investissements importants** : l'organisation tournante du 11 Décembre a permis d'éveiller les consciences sur les potentialités de chaque région et l'importance d'y investir ; ce qui a permis non seulement de mettre en place une cité des forces vives, mais aussi des entreprises dans des secteurs comme l'hôtellerie.
- **Renforcement des capacités de concertation et d'organisation des acteurs régionaux** : l'organisation du 11 Décembre est apparue comme le plus grand événement jamais organisé dans les régions tant du point de vue des investissements que du point de vue de la mobilisation. C'est donc une opportunité qui a été donnée aux fils et filles de la région de travailler ensemble. Malgré les quelques incompréhensions liées à toute œuvre humaine, ils ont su se surpasser pour réussir le défi de l'organisation. C'est une expérience qui pourra être certainement mise à profit dans les prochaines organisations d'une telle envergure.
- **Intérêt plus important des populations à l'égard de leur région** : l'organisation tournante du 11 Décembre dans les régions, a suscité beaucoup d'intérêt de la part des populations des régions devant accueillir les festivités, portant de grands espoirs quant au développement de leur région, au vu des réalisations dans les régions l'ayant déjà organisé. Aussi bien les messages de félicitations que les plaintes envers l'organisation tournante, sont l'illustration d'un grand intérêt des populations pour leur région et de l'organisation.

XI. BONNES PRATIQUES ET LECONS APPRISES

XI.1. Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques mises en évidence concernent entre autres :

- le maintien de l'organisation tournante du 11 Décembre malgré la crise sociopolitique et le changement de régime, ce qui a permis d'intervenir de manière cohérente dans les différentes régions ;
- l'utilisation de matériaux locaux (briques taillées ou en parpaing), ce qui a permis d'octroyer des revenus aux acteurs de la région, contribuant à réduire la pauvreté ;
- l'organisation de réunions préalables avec les entreprises avant le démarrage des travaux ;
- la veille citoyenne de la part de plusieurs OSC dont le REN-LAC et le Balai citoyen ;
- l'allotissement des marchés (segmentation) permettant d'allouer des parts adaptées aux capacités des entreprises, ce qui permet la réalisation des travaux dans le temps ;
- l'organisation de réunions périodiques de tous les acteurs impliqués dans la réalisation des travaux d'infrastructures routières ; ce qui permet d'échanger sur les différents problèmes ;
- l'implication des représentants des forces vives (Chambre de Commerce, d'Industrie du Burkina Faso), dans la commission chargée de l'attribution des parcelles de la cité des forces vives ;
- l'introduction de plusieurs catégories de terrains pour tenir compte des capacités différentes des forces vives ;
- l'introduction d'une caution pour faire face aux difficultés de retrait des parcelles en cas de non-respect des cahiers de charges ;
- l'implication des autorités locales dans le dimensionnement de certaines infrastructures ;
- la réplique de la célébration tournante du 11 Décembre avec réalisation d'infrastructures dans les différentes communes de la région du Nord. La région du Nord, s'inspirant de la démarche du 11 Décembre a opté de réaliser à chaque commémoration du 11 Décembre, des infrastructures dans une des localités de la région, en concertation et avec l'appui de tous les acteurs du développement de la région et de ses ressortissants à la réalisation des actions prévues. Dans ce cadre, une cité a été construite à Yako.

XI.2. Leçons apprises

- **La forte concentration des investissements dans la seule capitale régionale au détriment des autres provinces ou communes a été source de tensions entre acteurs régionaux.** Un des objectifs de l'organisation tournante du 11 Décembre était de réduire les inégalités entre la région du Centre, abritant la capitale Ouagadougou et les autres chefs-lieux de région, à l'effet de cultiver le sentiment d'appartenance à la Nation et de maintenir les populations notamment, les jeunes dans leur région. Toutefois, la concentration des réalisations dans le Chef-lieu de région, qui est lui-même Chef-lieu de province, au détriment des autres chefs-lieux de province, malgré les besoins et parfois les sollicitations, a frustré les populations de ces provinces, qui dans certains cas, ont refusé soit de participer aux festivités, soit d'investir dans la cité des forces vives.

Ainsi, en voulant réduire les inégalités entre la capitale Ouagadougou et les chefs-lieux de région, l'organisation tournante du 11 Décembre, a été elle-même source de disparités entre le Chef-lieu de région et les autres Chefs-lieu de provinces.

Cette situation est due notamment, à l'absence d'une vision claire de l'organisation tournante du 11 Décembre. Elle aurait permis de définir en plus des objectifs et des orientations stratégiques, le champ de l'organisation tournante et la place des autres entités territoriales. Cela aurait donné plus de visibilité sur la suite et permis aux populations des autres provinces de savoir à quoi s'attendre et à quelle échéance.

- **L'approche de la concentration des investissements en un point (ou un ensemble restreint de points) du territoire, s'est avérée utile et plus profitable :** l'organisation du 11 Décembre dans une région est l'occasion de fédérer les énergies d'une multitude d'acteurs notamment, de l'Etat à travers différents ministères, les collectivités territoriales, les acteurs économiques (CNSS, ONEA, SONABEL, MOOV AFRIKA¹³, ORANGE, etc.), les forces vives et les populations. Cette approche de spécialisation et de focalisation de tous les efforts sur une région spécifique permet à l'action publique d'être plus efficace. En effet, elle a permis de réaliser en l'espace d'une année, des investissements qui n'auraient pas été possibles en 15 ou 20 ans, changeant ainsi l'image des régions, particulièrement les dernières à abriter le 11 Décembre. Cette approche pourrait être renforcée et généralisée systématiquement dans le cadre de la politique du Gouvernement. Elle éviterait l'émiettement du budget et le saupoudrage des actions, qui ont non seulement peu d'impact mais aussi peu de visibilité.
- **L'esprit du 11 Décembre tournant s'est bonifié chemin faisant, traduisant les efforts faits pour prendre en compte un certain nombre d'observations formulées par les acteurs.** Ces observations ont trait notamment, au montant destiné à l'organisation et à la réalisation des investissements. Le montant des infrastructures est ainsi passé de 6 milliards FCFA au démarrage à Fada N'Gourma à plus de 16 milliards dans les dernières éditions. Aussi, les investissements se sont diversifiés notamment, avec la prise en compte des écoles, des centres de formation, des marchés, etc.
- **La seule année budgétaire s'avère insuffisante pour permettre l'organisation efficace du 11 Décembre notamment, la réalisation d'ouvrages de qualité.** Généralement, le choix des sites des infrastructures par le niveau régional, la validation de ces sites par le niveau central, la réalisation des études, la passation des marchés, la réalisation des travaux et l'exploitation des infrastructures se déroulent dans la même année. Cet état de fait ne permet pas de disposer d'infrastructures de qualité irréprochable. A titre illustratif, les travaux de construction des salles polyvalentes démarrent autour des mois de juillet et août, et les entreprises sont forcées de terminer les travaux en novembre, soit 4 mois d'exécution contre des délais contractuels de 10 mois environ, pour permettre d'abriter les activités entrant dans le cadre du 11 Décembre (notamment les conférences). Pour la cité du 11 Décembre, la situation est plus complexe car elle nécessite d'abord de négocier les terrains avec les propriétaires terriens, ce qui peut prendre assez de temps et contribuer à ralentir les travaux et à affecter la qualité. En conséquence, très peu de logements sont prêts pour abriter les festivaliers venus pour la fête, comme convenu au départ. Il faut noter quand même, que les régions devant abriter les célébrations du 11 Décembre sont connues longtemps à l'avance par désignation. Il est nécessaire d'anticiper assez

¹³ Quelques réalisations de Moov Africa en matière d'établissements scolaires : Ecole Pog-Néré-Kougri (Festivités du 11 décembre à Manga 2018) ; Ecole Gogaré B (Festivités du 11 décembre à Tenkodogo 2019) ; Ecole Tounguéna B (Festivités du 11 décembre à Banfora 2020) ; Ecole Toanda (en cours Festivités du 11 décembre à Ziniaré).

suffisamment pour permettre une bonne préparation et une meilleure qualité des infrastructures.

- **La forte concentration de l'organisation du 11 Décembre au niveau central ne valorise pas suffisamment les capacités locales.** Hormis le côté mobilisation, les autorités régionales sont très peu impliquées dans l'organisation du 11 Décembre, notamment, dans la réalisation et le suivi des infrastructures, qui est difficile en l'absence des cahiers de charges. Il ressort que les observations faites sont très peu prises en compte par les entreprises, qui sont souvent, à leur corps défendant pressées de finir. Des entretiens, il ressort que certains acteurs régionaux ne s'y impliquent plus suffisamment dès lors qu'ils se rendent compte que le comité régional n'a pas de réels pouvoirs de décision.
- **L'engagement des populations a été salubre et a fortement contribué à la réussite de l'organisation des 11 Décembre dans les régions.** Généralement, bien que n'étant pas immédiatement recasées, elles acceptent de quitter les sites devant servir à la cité du 11 Décembre.
- **La mise en place de conditions idoines pour la réalisation des investissements a incité les forces vives à investir dans leur région.** En effet, l'attribution gratuite de parcelles viabilisées et certaines facilités de construction octroyées ont été un véritable catalyseur pour la réalisation de logements et d'infrastructures hôtelières dans les différentes régions.
- **L'implication et la responsabilisation des populations dans le choix des investissements du 11 Décembre est la garantie de la prise en compte de leurs besoins réels et prioritaires.** A Dédougou, la démarche qui a consisté à octroyer une enveloppe financière à chaque province et à laisser les populations choisir leurs infrastructures à réaliser a permis d'obtenir des caniveaux, des logements, des infrastructures routières s'inscrivant dans un plan d'aménagement urbain et résolvant considérablement leurs problèmes d'assainissement, de sécurité, de logement et de mobilité urbaine.
- **La faiblesse des ressources financières des communes ne permet pas d'assurer l'entretien courant des infrastructures routières :** les collectivités territoriales n'ont pas assez de ressources financières non seulement pour réaliser mais aussi pour entretenir ou assurer la maintenance des voies bitumées ; ce qui explique la dégradation, donnant l'impression à certains observateurs, qu'elles sont négligées parce que ces voies n'ont pas été réalisées par elles.

XII. RAPPEL DES PRINCIPALES FAIBLESSES ET RECOMMANDATIONS

Après le rappel des principales faiblesses, les recommandations sont formulées.

XII.1. Synthèse des principales faiblesses mises en évidence

Deux types de faiblesses ont été mises en évidence : les faiblesses relatives aux infrastructures et celles liées au dispositif organisationnel.

XII.1.1. Faiblesses concernant les réalisations d'infrastructures

Les faiblesses liées aux réalisations des infrastructures :

- les fortes inégalités en termes d'infrastructures réalisées entre les premières régions ayant abrité le 11 Décembre et les dernières ;
- la forte concentration des réalisations dans les Chefs-lieux de région malgré les ajustements opérés depuis 2018 ;
- la qualité relativement faible des infrastructures liées au court délai accordé aux entreprises pour la réalisation des travaux, à la faible implication des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales, à la faiblesse des capacités financières des collectivités territoriales pour assurer l'entretien périodique des infrastructures, à la faiblesse du contrôle ;
- la faiblesse de la communication à l'égard de la population portant sur le type et la qualité des infrastructures à réaliser ;
- le non-respect des cahiers de charges et le faible taux d'occupation dans certaines cités des forces vives ;
- l'accroissement du sentiment d'inégalité de traitement au profit des plus nantis ;
- le retard plus ou moins long de l'indemnisation des populations et des propriétaires terriens ;
- les insuffisances de la dévolution du patrimoine et de la gestion des réalisations.
- les difficultés rencontrées dans l'acquisition des documents de droits fonciers (titres de jouissance et de propriété) pour les cités des forces vives et les logements sociaux.

XII.1.2. Faiblesses d'ordre organisationnel

Les faiblesses d'ordre organisationnel concernent particulièrement :

- les insuffisances dans la coordination globale liée à la mise en place tardive du Comité National d'Organisation (CNO), à la faiblesse des capacités humaines et financières du SP-CNO ;
- l'absence d'acteurs importants dans le CNO ;
- les insuffisances dans la désignation des responsables de certaines commissions ;
- la faible démarcation dans la définition des rôles des CNO et CRO, marquée par une redondance des missions de plusieurs commissions ;
- la faible responsabilisation des acteurs régionaux à mettre en relation avec la forte centralisation de l'organisation à Ouagadougou ;
- le caractère pléthorique des commissions ;
- l'insuffisante implication des autres provinces dans l'organisation de la fête nationale ;
- la faiblesse du budget alloué au CRO et la mise à disposition tardive des ressources ;

- les impayés liés aux factures d'eau et d'électricité des logements ayant abrité les festivaliers ;
- l'insuffisante implication des OSC.

XII.2. Principales recommandations

Au regard de ces insuffisances, un certain nombre de recommandations sont formulées pour prendre en compte les faiblesses. Elles sont d'ordre général et spécifique.

XII.2.1. Recommandations d'ordre global

Il s'agit notamment de :

- **Maintenir l'idée de l'organisation tournante de la célébration du 11 Décembre dans les régions** : Malgré les insuffisances relevées, la grande majorité de la population (93,4%) estime qu'il faut poursuivre les célébrations tournantes du 11 Décembre par région. Ce résultat est certainement dû aux changements visibles opérés dans les régions grâce à l'organisation du 11 Décembre. En effet, elle a accéléré le développement des régions, en les dotant d'infrastructures nécessaires au développement et à l'épanouissement de la population.
- **Définir une vision, des orientations précises et un programme d'actions de l'organisation tournante du 11 Décembre** : cela passe par l'élaboration d'un document de planification stratégique qui permettra de circonscrire les domaines d'actions, de résoudre les problèmes d'équité, de programmation des festivités dans les régions et de mobilisation des ressources. Ce document de planification pourrait permettre de mieux prendre en compte les dispositions réglementaires relatives au processus de décentralisation telles que la maîtrise d'ouvrage locale, la prise en compte des politiques sectorielles et les SDAU ainsi que la vision globale de développement souhaitée dans la région.
- **Généraliser l'approche de concentration des investissements des différents ministères et partenaires (investisseurs, OSC, PTF) vers la région abritant l'organisation du 11 Décembre**. En effet, comme signalé cette approche s'est avérée utile et très profitable, en permettant la transformation rapide des régions en un temps relativement court. Cette approche, en permettant de canaliser toutes les énergies vers un point donné du territoire, est plus efficace que le saupoudrage habituel des ressources sur l'ensemble du territoire.
- **Orienter les investissements vers les besoins prioritaires des populations et le développement des potentialités économiques des régions** : cette première phase de célébration tournante s'est focalisée en grande partie, sur les infrastructures nécessaires au renforcement des capacités organisationnelles des Chefs-lieux de région, afin de permettre une tenue réussie des festivités du 11 Décembre. Ce faisant, ce type d'investissement, bien qu'important a peu d'impacts sur les conditions de vie des populations. Les gaps sociaux (santé, éducation, eau potable et assainissement, etc.) sont restés importants. Les potentialités des régions ont été peu valorisées ; d'où les taux de chômage des jeunes et de sous-emploi relativement importants dans les différentes régions. Il est nécessaire dans le

cadre du 2nd cycle de l'organisation tournante, de réorienter les efforts sur ces domaines. Dans ce sens, les efforts des forces vives pourraient être canalisés vers le développement du potentiel économique de chaque région, à travers notamment le développement des bases productives comme les barrages, les aménagements agricoles, les écoles de formation professionnelle, la mise en place d'unités de transformation, plus créatrices d'emplois pour la frange jeune. Il faut du reste, veiller à un dispositif de renforcement des capacités holistiques des acteurs locaux sur les secteurs présentant des opportunités de développement local, ainsi que des mécanismes d'accompagnement financier, afin de leur permettre de valoriser les potentialités locales.

XII.2.2. Recommandations d'ordre spécifique

Elles concernent aussi bien les infrastructures que le dispositif organisationnel.

- **Réalisation des infrastructures**

Les recommandations concernant les infrastructures sont :

- **Anticiper la préparation de l'organisation du 11 Décembre notamment, la réalisation des infrastructures** : l'évaluation a montré que du fait du manque d'anticipation, la réalisation des infrastructures démarre tardivement ; ce qui ne permet pas de disposer d'infrastructures de qualité et dans les délais souhaités. Aussi, du fait de la faible qualité des réalisations, une frange non négligeable de la population remet en cause la pertinence de l'organisation tournante et des infrastructures réalisées. Il est donc nécessaire d'anticiper la réalisation des infrastructures en année n-2 ou n-1, afin d'accorder suffisamment de temps pour le processus de réalisation des investissements (identification et validation des sites, négociations avec les propriétaires terriens, recasement des populations déplacées, études de faisabilité et architecturales, passation des marchés, construction, réception) pour permettre de disposer d'infrastructures de qualité à même de tenir dans le temps.
- **Garantir plus d'équité entre les différentes régions dans la réalisation des infrastructures** : au fur et à mesure de l'organisation tournante du 11 Décembre, les investissements réalisés se sont bonifiés, créant des inégalités importantes entre les premières régions et les dernières. Il est nécessaire de garantir plus d'équité inter-régionale, afin d'éviter les frustrations des populations de certaines régions, pour une meilleure cohésion sociale et pour renforcer le sentiment d'appartenance. Dans le cadre d'une seconde phase, un accent particulier pourrait être accordé aux premières régions dont les niveaux d'investissement ont été jugés faibles.
- **Assurer plus d'équité entre le chef-lieu de région et les autres chefs-lieux de province dans la répartition des infrastructures** : de fortes disparités, entre les chefs-lieux de régions et ceux des provinces, ont été sources de tensions entre les populations. Bien que des ajustements aient été faits au profit des autres chefs-lieux de province, les inégalités persistent. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts en faveur de plus d'équité intra régionale. Dans ce sens, pour la prochaine phase de la célébration tournante, il sied de prioriser les autres provinces dans la réalisation des investissements. Pour ce qui concerne

le chef-lieu de région devant abriter les festivités, les efforts pourraient être maintenus, afin d'entretenir les infrastructures déjà réalisées.

- **Trouver une solution aux villas présidentielles et ministérielles saccagées ou délaissées** : comme signalé plus haut, les villas présidentielles et ministérielles construites dans le cadre du 11 Décembre dans certaines régions (Ouahigouya, Fada, Bobo-Dioulasso, etc.) et saccagées durant l'insurrection populaire d'octobre 2014 se trouvent dans un état de dégradation très avancée et posent des problèmes de sécurité. Dans d'autres régions comme le Sahel, ces villas en bon état sont délaissées. Des dispositions devraient être prises soit pour rénover les bâtiments saccagés, soit pour les transférer aux collectivités territoriales, soit encore pour les vendre aux enchères.
- **Impliquer davantage les populations dans le choix des investissements à réaliser** : cela permettra de mieux choisir des investissements plus adaptés aux besoins des populations, ainsi que les secteurs de renforcement de capacités des acteurs locaux en vue du réinvestissement des acquis au profit du développement.
- **Réduire le temps mis pour la dévolution des investissements réalisés aux collectivités locales**. Il ressort des entretiens que certaines infrastructures réalisées dans le cadre du 11 Décembre ont été transférées aux collectivités locales très tardivement (plus de 5 ans après leur réalisation). Cette situation contribue à détériorer les infrastructures, restées souvent sans entretien. Ainsi, les autorités locales sont souvent amenées à faire des réfections avant l'exploitation de ces infrastructures.
- **Améliorer l'exploitation des investissements réalisés dans le cadre des 11 Décembre** : Après les festivités du 11 Décembre, plusieurs infrastructures réalisées dans les régions restent sous exploitées. Pour ce faire, les autorités locales, bénéficiaires de ces infrastructures, devraient davantage veiller à une meilleure gestion des dites infrastructures, pour une meilleure rentabilité économique, financière et sociale. Dans le cas où ces réalisations sont cédées au privé pour exploitation, la vigilance devrait être de mise sur le respect des cahiers de charges.
- **Améliorer la communication à l'égard des populations sur les investissements à réaliser afin qu'elles ne soient pas surprises par les réalisations** : le contraste d'appréciation entre les structures techniques et les autres acteurs (structures déconcentrées, Collectivités territoriales, OSC, populations) peut être l'illustration d'un problème de communication sur les infrastructures à réaliser et la qualité attendue. Aussi, cette insuffisance de la communication rend souvent le démarrage des travaux difficile en raison de l'occupation des zones d'emprise des travaux. Aussi, il ressort que certaines entreprises rencontrent des difficultés à trouver des agrégats en raison de la surenchère pratiquée par les populations. Une meilleure communication et implication des populations permettra une meilleure compréhension.
- **Veiller à l'indemnisation des populations et des propriétaires terriens dans des délais raisonnables** : il ressort que les populations sont souvent déguerpies des sites sans solution de relogement sur une période relativement longue. Afin d'éviter de mettre les

populations délogées en situation de précarité, il sied de diligenter les indemnisations, pour leur permettre de se reloger décentement.

- **Prendre des dispositions pour faciliter l'acquisition des documents de droits fonciers (titres de jouissance et de propriété) par les bénéficiaires des cités des forces vives et des logements sociaux** : certains acteurs rencontrés ont évoqué des difficultés d'obtention des titres de jouissance et de propriété. Il est nécessaire que les différentes administrations s'accordent pour faciliter la fourniture de ces titres aux bénéficiaires.
- **En lieu et place des cités des forces vives, mettre l'accent sur les logements sociaux en veillant à une meilleure qualité des réalisations et à un prix accessible aux populations** : comme déjà mentionné, les investissements des forces vives pourraient être canalisés vers des investissements productifs, générateurs d'emplois et de revenus pour les jeunes.
- **Clarifier la dévolution des biens entre les communes et les conseils régionaux, avant leur construction** : des plaintes ont été enregistrées relatives aux transferts des réalisations entre ces deux acteurs, du fait de la faiblesse des textes en la matière et de la non-définition des destinataires avant la réalisation des investissements.
- **Adopter des modes de gestion différenciés selon le type d'infrastructures** : la gestion déléguée appuyée d'une rigueur de suivi dans l'exécution du contrat est appropriée pour les infrastructures génératrices de recettes pour les CT. Pour ce qui concerne les infrastructures ne générant pas directement de recettes pour les budgets, la gestion en régie est la plus appropriée.
- **Tenir compte de la maîtrise d'ouvrage locale dans l'identification, l'exécution et l'exploitation des ouvrages** : les autorités régionales et communales des collectivités territoriales ont demandé, non seulement une meilleure implication dans la préparation du 11 Décembre, mais aussi et surtout une prise en compte effective de la maîtrise d'ouvrage locale conformément aux textes en vigueur (Code général des collectivités territoriales, décrets portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales, etc.).

- **Renforcement du dispositif organisationnel**

Il s'agit de prendre des mesures pour conduire les actions ci-dessous :

- Améliorer la coordination globale par la mise en place plus tôt du Comité National d'Organisation (CNO) et le renforcement des capacités humaines et financières du SP-CNO ;
- Clarifier les missions des deux comités national et régional d'organisation ;
- Responsabiliser davantage le CRO dans l'organisation de la célébration tournante du 11 Décembre ;
- Recentrer les comités et leurs commissions pour une meilleure efficacité et efficience ;
- Impliquer davantage les autres provinces dans l'organisation de la fête nationale ;
- Renforcer le budget alloué au CRO et rendre disponibles les ressources assez tôt dans les régions ;

- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation tenant compte non seulement du plan stratégique qui sera élaboré, mais aussi des préoccupations d'archivage et de capitalisation des expériences des différentes éditions des festivités des 11 Décembre.

CONCLUSION

La présente étude visait à évaluer les impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les différentes régions du Burkina Faso. Au terme de l'évaluation, il ressort que malgré le contexte difficile, des résultats importants ont été atteints dans plusieurs domaines-clés du développement économique et social des régions.

La réalisation des infrastructures dans le cadre de l'organisation tournante des festivités du 11 Décembre a permis : (i) d'améliorer les capacités d'accueil des chefs-lieux de régions grâce à la réalisation de 10 cités des forces vives, (ii) de mettre à la disposition des populations des différentes régions, un nombre important de logements sociaux et économiques et d'accroître les capacités d'accueil des régions en matière hôtelière, (iii) d'améliorer les capacités d'accueil des événements de grande envergure dans les Chefs-lieux de régions avec la construction de plusieurs salles polyvalentes, (iv) d'améliorer les conditions de travail des structures déconcentrées, grâce aux rénovations / constructions de bâtiments administratifs et (v) d'améliorer les capacités d'accueil des infrastructures sportives dans les régions.

D'autres infrastructures socio-économiques ont été réalisées avec le concours des investisseurs et des collectivités territoriales

En termes d'effets, ces différentes réalisations ont permis d'améliorer considérablement l'attractivité des régions, le sentiment de fierté nationale et la cohésion sociale, de faciliter la mobilité des populations dans les villes, d'accéder à l'eau et assainissement, d'améliorer le niveau de sécurité dans les villes, grâce à l'éclairage public, etc.

Les points sur lesquels des efforts doivent être encore renforcés sont notamment (i) la forte concentration des réalisations dans les Chefs-lieux de région, (ii) la qualité relativement faible des infrastructures, (iii) le délai court accordé aux entreprises pour la réalisation des travaux, (iv) la faible implication des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales dans le suivi des travaux, (v) la faible capacité des collectivités territoriales, (vi) les insuffisances liées au contrôle, (vii) la mise en place tardive du comité national d'organisation, (viii) le caractère pléthorique des commissions, (ix) l'insuffisante implication des autres provinces dans l'organisation de la fête nationale, (x) la faiblesse du budget alloué au CRO et la mise à disposition tardive des fonds, etc.

Au regard des insuffisances mises en évidence, une série de recommandations ont été formulées en vue de guider l'organisation du prochain cycle tournant des festivités du 11 Décembre dans les régions du Burkina Faso.

BIBLIOGRAPHIE

◇ Rapports

BANGRE Yacouba (2018) « Impact des investissements réalisés dans le cadre des festivités commémoratives du 11 décembre sur le développement socio-économique des chefs-lieux des régions : Cas de la ville de Dori », Ouagadougou.

Commune de Banfora (2019) « Cahiers de Charges applicable à la cité des forces vives réalisée dans le cadre du 11 décembre 2020 dans la région des Cascades », Banfora.

Commune de Gaoua (2019) « Plan Communal de Développement de Gaoua 2020-2024 », Rapport définitif, Gaoua.

Commune de Koudougou (), Plan Communal de Développement de Koudougou.

Commune de Ziniaré (2021) « Cahiers de Charges applicable à la cité des forces vives réalisée dans le cadre de la commémoration du 11 décembre 2021 dans la région de », Ziniaré.

Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun (2018), « Plan Communal de Développement de Dédougou - Horizon 2019-2023, rapport définitif », Dédougou.

SP-CNO (2008), « Dossiers de presse du 48ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Fada en 2008, Ouagadougou.

Conseil Régional de l'Est (2009) : « Plan régional de développement de l'Est (2009 – 2013) », version définitive Fada.

Conseil Régional du Sud-Ouest (2018) « Plan Régional de développement 2019-2023 » Gaoua.

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (), « Cadre Stratégique de mise en œuvre de la Décentralisation », Ouagadougou.

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (), « Politique Nationale de Décentralisation au Burkina Faso », Ouagadougou.

Ministère de l'Economie et du Développement (2004), « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté », Ouagadougou.

Ministère de l'économie et des finances (2017), « Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire », Ouagadougou.

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (2009), « Cahier des Charges applicable à la cité des forces vives de la région du Nord », Ouagadougou.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (2016) « Cahiers de Charges applicable à la cité du 11 décembre à Gaoua, province du Poni, région du Sud-Ouest », Ouagadougou.

Ministère de l'Economie et du développement : « Schéma régional d'aménagement du territoire du Sahel (1998 – 2025) – Rapport final - », 294 pages ; mars 2002.

Premier Ministère (2004) : « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté », Ouagadougou.

Premier Ministère (2011), « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) », Ouagadougou.

Premier Ministère (2016), « Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 », Ouagadougou.

SP-CNO (2010), « Dossiers de presse du 49ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Ouahigouya en 2009, Ouagadougou.

SP-CNO (2012), « Dossiers de presse du 52ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Koudougou en 2012, Ouagadougou.

SP-CNO (2013), « Dossiers de presse du 53ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Dori en 2013, Ouagadougou.

SP-CNO (2014), « Dossiers de presse du 54ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Dédougou en 2014, Ouagadougou.

SP-CNO (2016), « Dossiers de presse du 56ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Kaya en 2016, Ouagadougou.

SP-CNO (2017), « Dossiers de presse du 57ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Gaoua en 2017, Ouagadougou.

SP-CNO (2018), « Dossiers de presse du 58ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Manga en 2018, Ouagadougou.

SP-CNO (2019), « Dossiers de presse du 59ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Tenkodogo en 2019, Ouagadougou.

SP-CNO (2020), « Dossiers de presse du 60ème anniversaire de l'Indépendance du Burkina Faso » tenu à Banfora en 2020, Ouagadougou.

◇ Arrêtés

- Arrêté n° 2020-103/MATDC/CAB/SP-CNO 11 déc. portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Comité National d'Organisation de la fête Nationale du 11 décembre du 02 mars 2020.
- Arrêté n° 2017-134/MATD/CAB/ portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité National d'Organisation de la fête Nationale du 11 décembre du 26 septembre 2017.
- Arrêté n° 2020-138/MATDC/RCAS/GVT-BFR/SG portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité Régional d'Organisation (CRO) de la fête Nationale du 11 décembre 2020 à Banfora, du 10 novembre 2020.
- Arrêté n° 2020-141/MATDC/RCAS/GVT-BFR/SG portant nomination des membres du Comité Régional d'Organisation (CRO) de la fête Nationale du 11 décembre 2020 à Banfora, du 18 novembre 2020.

ANNEXES

1. Contexte et justification de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de lutte contre la pauvreté et de développement des villes secondaires du pays, le Gouvernement du Burkina Faso a décidé, depuis 2007, de l'organisation tournante des célébrations du 11 Décembre, fête de l'indépendance. L'organisation de ces célébrations a, dès le départ été perçue comme une occasion formelle de réaliser des investissements socioéconomiques durables dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et d'accroître l'attractivité des villes du pays.

Pour ce faire, l'option a été retenue de réaliser les investissements (infrastructures socioéconomiques) principalement dans les chefs-lieux de régions, points d'accueil prioritaires des manifestations et accessoirement dans les chefs-lieux de provinces. Il convient d'indiquer que l'objectif poursuivi était de contribuer à la valorisation des potentialités des différentes régions du pays tout en profitant d'une circonstance majeure pour affirmer notre identité en tant qu'Etat souverain et inviter les populations à une introspection collective sur notre vivre- ensemble.

Au demeurant, au-delà du symbole, la célébration tournante a toujours suscité un véritable engouement et une forte adhésion des populations qui, spontanément, se mobilisent pour accompagner l'organisation des festivités à travers des investissements et une participation active aux différentes activités. Toutefois, il reste que des manquements sont régulièrement relevés après chaque célébration. Ces manquements portent sur la qualité de certains investissements, réalisés à la va vite et qui subissent, en des temps relativement courts, des niveaux de dégradation inexplicable. Par ailleurs, l'analyse du modèle des investissements paraît le même pour toutes les régions alors que les régions n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes problèmes encore moins les mêmes potentialités. Au moment où le pays s'apprête à organiser la dernière célébration des festivités tournante du 11 Décembre, la présente étude d'évaluation est lancée pour tirer les leçons pour l'avenir.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'évaluer les impacts socioéconomiques des investissements réalisés à l'occasion des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les différentes régions du Burkina Faso.

Prospectivement, cette étude pourrait servir à (i) fournir au Gouvernement une appréciation indépendante des changements induits par la célébration tournante du 11 Décembre à travers les investissements réalisés en faveur des populations, de l'aménagement du territoire et de l'écosystème urbain ; (ii) tirer les enseignements et identifier les bonnes pratiques afin de formuler des recommandations pour l'amélioration des célébrations futures.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Analyser et documenter les changements résultant de l'organisation des célébrations tournantes du 11 Décembre dans les régions ;
- Apprécier l'appropriation par les forces vives des activités programmées en lien avec la nature et la qualité des investissements réalisés ;
- Fournir une analyse des avantages/coûts des incitations proposées par les pouvoirs publics (niveau central et niveau déconcentré) en lien avec la nature, le volume et la qualité des investissements réalisés ;

- Fournir une analyse détaillée des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint dans la réalisation des activités programmées ;
- Identifier les bonnes pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux résultats dans chaque région ;
- Recueillir les appréciations des populations sur les investissements réalisés et leurs recommandations ;
- Apprécier l'approche utilisée pour la mise en œuvre des activités des festivités au regard des résultats atteints ou non atteints et formuler des recommandations.

3. Champ et cibles de l'évaluation

Cette évaluation portera sur les impacts potentiels et réels des investissements socioéconomiques réalisés lors des célébrations tournantes du 11 Décembre.

L'analyse portera sur les cibles suivantes : investissements prévus/réalisés aussi bien par l'Etat que par toutes les parties prenantes, analyse du budget pour l'organisation (volume, période de mise en place, dispositif de gestion, etc.), respect du suivi du cahier des charges, écosystème urbain. Elle couvrira la période comprise entre le démarrage des célébrations tournantes en 2007 jusqu'au 11 Décembre 2021.

4. Critères et questions d'évaluation

Pertinence et réactivité

Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils (i) en adéquation avec les besoins et les attentes des populations dans chaque région, (ii) en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement du territoire et la politique de décentralisation du Gouvernement ? Est-ce que les investissements réalisés reflètent de façon adéquate les résultats attendus ?

Efficacité

Dans quelle mesure les résultats prévus ont-ils été atteints ? Les ressources financières prévues ont réellement pu être mobilisées et décaissées ?

Efficience

Dans quelle mesure les ressources financières, administratives et humaines mobilisées dans le cadre de l'organisation des festivités ont-elles permis d'atteindre les résultats ? 4 Quelles sont les contraintes d'ordre divers (procédures de décaissement des ressources ; réglementation ; administratives ; sécuritaire, etc.) qui ont eu une influence sur l'organisation pratique des festivités au niveau des régions ? Dans quelle mesure ont-elles été adressées de façon satisfaisante pour limiter les conséquences négatives sur la qualité des différentes réalisations et des résultats attendus ?

Pérennité et durabilité

Dans quelle mesure les réalisations effectuées vont-elles durer et contribuer à un changement qualitatif dans les localités après la fin des interventions ? Quelles sont les mesures prises pour assurer la durabilité des investissements réalisés ? Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet de célébration tournante du 11 Décembre au niveau régional et plus généralement au niveau national ?

Effets et impact

L'impact induit sur le développement de la ville et de la région est-il structurant et générateur de résultats de moyen et long terme ? Quels sont les effets induits sur la vie socioéconomique des populations ?

5. Méthodologie

L'évaluation se fera de façon participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux. Il s'agit notamment des différentes structures ministérielles (ministères en charge de l'administration territoriale, de la défense, de la sécurité, de l'économie et des finances), des collectivités territoriales, des services publics déconcentrés, des investisseurs (CNSS, CARFO, LONAB, SONABEL, ONEA, opérateurs de téléphonie, des partenaires techniques et financiers), des forces vives de chaque localité en tant que bénéficiaires directs des célébrations tournantes.

5.1 Collecte des données

L'évaluation se fera à travers plusieurs méthodes dont la revue documentaire, les entretiens individuels ciblés et de groupes. La revue documentaire devrait être basée sur les documents d'orientation du projet (textes réglementaires), les rapports-bilans de chaque célébration et tout autre document jugé pertinent. Des visites de terrain dans tous les chefs-lieux de régions permettront d'apporter des informations complémentaires aux données manquantes. Une matrice d'évaluation devrait être élaborée pour la bonne collecte des données. En outre, l'observation directe des réalisations du projet à travers les visites sur le terrain sera utilisée. La méthodologie devrait être mieux affinée à travers la revue documentaire et être une partie intégrante du rapport de démarrage.

5.2 Analyse des données

Pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation, les évaluateurs utiliseront une matrice d'évaluation ou tout autre outil et approche méthodologiques discutés et acceptés par le CAPES. La matrice d'évaluation leur permettra entre autres, d'identifier les données manquantes et ainsi combler ces vides avant la fin de la collecte. Cette matrice aidera aussi à assurer la validité des données collectées. L'équipe chargée de la réalisation de cette étude proposera une approche, une démarche et des outils qu'elle entend mettre en œuvre tout au long de la mission.

Elle proposera de ce fait une méthodologie qui devra être participative et fortement inclusive. A cet égard, l'équipe d'experts doit prévoir (i) une réunion de cadrage avec le Comité de suivi et de supervision qui sera mis en place à cet effet, (ii) une rencontre de validation du rapport d'étape comprenant la note méthodologique et les outils de collecte de données-terrain, (iii) un atelier de validation du rapport final. Pour la collecte de données, l'équipe de consultants devra s'entretenir avec les cibles pertinentes suivantes : le Ministère de l'économie, des finances et du développement, le Ministère des infrastructures, le Secrétariat du 11 Décembre, les Gouverneurs de région, les présidents des Conseils régionaux, les Maires, la Chambre de commerce et d'industrie, la Caisse nationale de sécurité sociale, la Loterie nationale burkinabè et toutes autres cibles jugées pertinentes notamment les populations bénéficiaires. Les livrables attendus comprennent le rapport de démarrage, le rapport provisoire et le rapport final qui prendra en compte les amendements formulés par le Comité de suivi et de supervision, ainsi que ceux de l'atelier de validation.

Composition et qualité de l'équipe des consultants L'évaluation sera conduite par un consultant indépendant ayant une bonne réputation et démontrant une expertise nécessaire au bon déroulement de cette évaluation. Il doit être burkinabè et n'avoir pas de démêlé avec le fisc. Il doit être un économiste de niveau BAC+5 au moins ; justifier d'une expérience pertinente d'au moins dix (10) ans, faire la preuve d'avoir des compétences avérées en évaluation de projets notamment d'investissement.

Pour la prise en compte des aspects de la mission, relatifs à l'évaluation de la qualité et des coûts des infrastructures, le consultant devra faire appel aux services d'un urbaniste/architecte

ayant au moins cinq (5) ans d'expérience en aménagement urbain et/ou en suivi-évaluation de projets d'aménagement urbain et/ou d'un ingénieur GénieCivil ayant pris part à une mission de suivi-évaluation d'investissements du 11 Décembre.

Pilotage de l'étude

Pour le pilotage de l'étude, un Comité de suivi et de supervision sera mis en place. Il sera composé des experts du CAPES et d'un membre du Secrétariat du 11 Décembre. Le Comité aura pour mission de superviser la mission, de valider les étapes et d'assurer la qualité des livrables de l'étude. 8. Durée de l'étude La mission est prévue s'étaler sur deux mois pour quarante-cinq (45) jours ouvrés. Elle devra débuter le 26 juillet 2021. Le Rapport final de fin de mission d'évaluation devra être déposé au plus tard le 30 septembre 2021 à 12 h 00 au secrétariat du CAPES. 9. Budget de l'étude L'étude sera financée par le budget 2021 du CAPES.

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
N°	Ouagadougou				
1	DRAME Ibrahim	CNSS	Directeur de l'Equipe-ment et des Services Généraux	70 23 37 73	Ibrahim.drame@cns.bf
2	NABOLLE Benzamin	CNSS	Chef de service Etude et Contrôle des Travaux immobiliers	70 24 77 72	Benjamin28@gmail.com
3	MILLOGO Brahima	LONAB	Directeur des marchés	70 39 69 35	millogob@yahoo.fr
4	BADINI Mahamadi	Direction générale des travaux routiers urbains/MI	Directeur des travaux d'entretien	70 17 55 75	badinimi@yahoo.fr
5	SAWADOGO Moctar	Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction/Ministère de l'habitat	Directeur de la réglementation des marchés et des statistiques	70 28 67 21	sawa_moctar@yahoo.fr
6	COULIBALY Bafétigui	Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie/Ministère de l'Habit et de la Mobilisation Urbaine	Directeur de la topographie, et des travaux fonciers, intérim DG	70540297	bafcoul@yahoo.fr
7	OUATTARA SOLIMANE HAMED	Idem	Direction planification et recherche urbaine	71 41 39 77	solimanehamed@gmail.com
8	DAKISSAGA/CONO MBO Génévieve	idem	Chef de service des Aménagements Urbain	70 01 68 69	geneconombo@gmail.com
9	Nimouindonné Robert LOUE,	ACOMOD	Directeur général	70 34 92 25	robertloue@gmail.com
10	Jeanne ATOUGA/WALLACE	ORANGE BF	Chargée d'éducation à la fondation	762608 57	Jeanne.wallace-atouga@orange.com
11	Antha KABORE/OUEDRAOGO	ORANGE BF	Coordonnatrice Vie Scolaire Fondation Orange	76 60 00 85	Antha.kabore@orange.com
12	YOUGBARE Mamadou	DGNET	Directeur des études techniques	70 62 53 38	youbare.mamadou@gmail.com
13	BOUDA Laure	DGNET	Chef de service des Etudes du réseau classé et	70 32 29 63	laurifla29@gmail.com

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
			des ouvrages spécifiques		
14	KIMA jean Noël	AGETIB	Directeur technique	70 26 83 99	jkima@agetib.bf
15	COMPAORE Daniel	AGETIB	Assistant chef de projet à la direction technique	72 91 04 41	Daniel.compaore@yahoo.fr
16	TIENDREBEOGO Roland	AGETIB	Assistant chef de projet à la direction technique	71 08 12 90	rtiendrebeogo@agetir.bf
17	SINON Arouna	RENLAC	GP	70590650	Harounasinon@gmail.com
18	OUATTARA Youssouf	CIFOEB	Directeur Exécutif	70282337	ouaty3@yahoo.fr
19	NASSOURI Abdoul	RENLAC	CE	70666626	nasmo@yahoo.com
20	ZENON Ernest	RENLAC	SC	75025783	yzemba@yahoo.com
21	KONATE Aubin	RENLAC	CSE	70099061	aubskona@gmail.com
22	LANKOANDE Ousmane	Balai Citoyen	Secrétaire exécutif	70221657	miphale@yahoo.fr
23	SAWADOGO Kamyaba Pascal	Personne de ressource	ex Gouverneur, ex SP-CNO	76661548	sawadogokomyaba@gmail.com
24	SANFO Arouna	DGB/MINEFID	Directeur de la Programmation Budgétaire (DPB)	70141364	arounasanfo@yahoo.fr
25	NANA Idrissa	SP 11 décembre	SP 11 Décembre (par intérim)	70 37 28 71	-
26	BALA Hubert	SP 11 décembre	Chef de service Communication	70 28 08 27	-
27	ZANRE Pierre	SP 11 décembre	Chef de Service Suivi-évaluation	70 57 31 81	-
28	SAWADOGO Ousmane	SP 11 décembre	Chef de Département Communication	73 58 88 07	-
29	GNENE / DABONE Sabine	SP 11 décembre	Chef de Département Suivi-évaluation	60 35 15 68	-
30	ZOUNGRANA Aristide Wendinda		Chef de service administration et financier (SAF) du SP-CNO	70024699	wendinda2009@yahoo.fr
31	DRAME Ibrahim	CNSS	Directeur de l'Équipement et des Services Généraux	70 23 37 73	Ibrahim.drame@cnsf.bf
32	NABOLLE Benzamin	CNSS	Chef de service Etude et Contrôle des Travaux immobiliers	70 24 77 72	Benjamin28@gmail.com
33	MILLOGO Brahim	LONAB	Directeur des marchés	70 39 69 22	millogob@yahoo.fr

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
34	BAGRE Dieudonné	ONEA	Chargé des Etudes et des travaux / Direction de la Maîtrise d'ouvrage	70 64 82 47	-
35	Rakièta BONKOUGOU	Moov Africa	Chef du département Communication institutionnelles et Relations Publiques (DCIRP)	226 70 20 10 71	r.bonkougou@moov-africa.bf
36	SANGARE Nestorine	Personne ressource	Ex Ministre en charge de la promotion de la femme, Responsable du CRIGED	70 60 68 52	
Région du Sud-Ouest					
37	OUEDRAOGO Moumouni	Direction régionale de l'Economie de Planification DREP	Chargé d'études, Directeur par intérim	77896484	gabi.ouedraogo@gmail.com
38	PALE Koh Ilare	Salle polyvalente	gestionnaire	70 58 91 11	
39	SOME K. Arsène	Direction régionale des sports	Directeur régional des sports du Sud-Ouest	7062628	-
40	HEMA Albert	Direction régionale de la culture, des arts et du tourisme du Sud-Ouest	Directeur provinciale de la culture, des arts et du tourisme du PONI	70734484	youmati_hema@yahoo.fr
41	TRAORE Aboubacar	Gouvernorat	Secrétaire Général de région (SGR)	70276787	trabou3@yahoo.fr
42	KONATE Fousseni	Conseil régional	Secrétaire Général du Conseil Régional (SGCR)	71329567	fousko2017@yahoo.com
43	HIEN Djenité	Mairie de GAOUA	Maire de GAOUA	70014747	-
44	KAMBOU Siwanissan	Mairie de GAOUA	Vice-président de la commission aménagement du territoire et de gestion foncière	71384588	-
45	KAMBIRE Olo	Mairie de GAOUA	Directeur de Cabinet du Maire de GAOUA	71499135	ollo_fecoure@yahoo.fr
46	SOME Koumbatian	Direction régionale des Infrastructures et du	Directeur régionale des Infrastructures et du	71502742	somejules@gmail.com

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
		désenclavement	désenclavement		
47	BIRBA Jérémie	Direction Provinciale des Infrastructures et du désenclavement du PONI	Directeur provincial des Infrastructures et du désenclavement du PONI	72 02 77 04	jusqabout77@gmail.com
48	KABORE G. Jacques	Direction régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de Ville	Chef de service de l'architecture et de la construction à la DR urbanisme	60322887	jacquesolivier202017@yahoo.com
49	NABALOUM Souleymane	Force vive	DG entreprise Enys BTP, membre consulaire de la CCI régionale	70 26 49 70	
50	KAMBOU Tiomanté	Conseil régional des OSC du Sud-Ouest	Président du Conseil régional des OSC du Sud-Ouest/Enseignant à l'inspection GAOUA	70724296	tiomantek@gmail.com
51	KAMBOU Marcellin Sie	Conseil provincial des organisations de la société civiles du Sud-Ouest	instituteur et président provincial des organisations de la société civile	70293239	marcelin.kambou@yahoo.fr
	Région des Hauts-Bassins				
52	SAWADOGO Sayouba	Gouvernorat	Secrétaire Général de Région	146131	sayoubasawadogo52@gmail.com
53	KOUSSOUBE B. Jean Célestin	Conseil régional des Hauts-Bassins	Président du Conseil régional des Hauts - Bassins	70378494	bayokoussoube@yahoo.fr
54	PARE Amédée	Conseil régional des Hauts-Bassins	SecrétaireGénéral du Conseil région des Hauts - Bassins	70273265	psamedee@hotmail.com
55	DEMBELE Hyacinthe	Conseil régional des Hauts-Bassins		76617259	hyasdembele@gmail.com
56	COULIBALY Jean Paul	Conseil régional des Hauts-Bassins	CSBC	70766220	jpcoul@yahoo.fr
57	IRIGA Patrick Renaud	DREP Hauts Bassins		71384982	Patrick.iriga@yahoo.com
58	DRABO Seydou	Mairie	Conseiller du Maire, Ancien directeur des services techniques	70371057	drabo_saidou@yahoo.fr

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
			municipaux		
59	PASSOULET Lamine	Mairie BOBO	Chef de service de la recette et de l'analyse financière,	71 60 52 88	laminepassoulet@yahoo.fr
60	OUEDRAOGO Lassané	Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la ville HB	Directeur régional de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la ville HB	72728480	lassoueder@yahoo.fr
61	OUEDRAOGO Adama	Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la ville HB	Géomètre, Cabinet du DR	70258953	-
62	TRAORE Seydou	CCI	Entrepreneur Hôtelier, représentant des hôteliers		Seydou2001@yahoo.fr
63	KONE W. Boubacar	CCI	Chef de service appui aux entreprises	70636340	
64	KONATE/KONDE Eveline	CCI	Chargée des Etudes SDE	55495911	
65	DJIBO Assétou	CCI	Elu consulaire BTP	70 17 34 68	eblc_bobo@yahoo.fr
66	SANOU Gabriel	OSC	Président du Conseil régional des OSC des Hauts Bassins	61256979/76665550	sanougabriel7@gmail.com
66	LOMPO B. Gilbert	Direction régionale des sports et des Loisirs HB	Directeur régional des sports et des Loisirs HB	70759517	dioyabidilompo@yahoo.fr
68	BAMOGO Souleymane	Direction régionale de l'économie de la planification	Directeur régional	75422610	bamogos@gmail.com
69	SANKARA Yaya	Direction régionale de l'économie et de la planification	Chef de service de la planification et des politiques de développement à la DREP	76568444	sankay7@gmail.com
70	SANON/Coulibaly Christiane Carole Marie Nicole Edith	Direction régionale de la culture des arts et du tourisme	Directrice régionale de la culture des arts et du tourisme	70265648	christiannesanon@gmail.com
	Région des Cascades				
71	MICHARA Mahamad	Gouvernorat Cascades	SG Région cascades	70286804	Micharam01@gmail.com
72	SOULAMA Siaka	Mairie de BANFORA	2 e adjoint maire	70305140	soulamasiaka13@gmail.com

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
73	TRAORE Vincent	Mairie de BANFORA	Responsable des questions foncières et domaniales	67593326	vincenttraore37@yahoo.fr
74	OUATTARA Oumarou	Mairie BANFORA	Personne Responsable des marchés, SG intérimaire	72344774	ouattaraomarou@gmail.com
75	OUEDRAOGO Harouna	DR urbanisme	DR urbanisme	76656482	harunburkina@gmail.com
76	OUATTARA Drissa N'GOLO	Conseil régional de la région des Cascades	Président du Conseil régional Cascades	20911916	
77	BARRO Oumar	Conseil régional de la région des Cascades	SG Conseil régional	71828675	barromar55@Gmail.com
78	DIABATE Moussa	Directeur régionale sports et des loisirs , intérim DR sports	Directeur provincial des sports et des loisirs, intérim DR sports	76263618	diabatem68@gmail.com
79	SORGHO/GOUBA Aminata	Gouvernorat	Hauts commissaire province de la COMOE	60744436/7 1220387	sorghoami23@gmail.com
80	KARIM SAWADOGO	Direction régionale des infrastructures des Cascades	Directeur Régional des Cascades	70093599	kamsawler@yahoo.fr
81	TRAORE Karim,	Direction régionale des infrastructures des Cascades	Directeur provincial de la Comoé	71875141	traorekarime440@yahoo.fr
82	BOGNINI Gaston	Direction régionale des infrastructures des Cascades	Chef de service techniques et gestion des contrats,	70575926	yodoni36@gmail.com
83	ZONGO Guy		Chef de service gestion du réseau	71015426	zpguy1206@gmail.com
84	HEMA Madou,	Délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)	Président de la Délégation régionale de la CCI des Cascades	70231772	borondosociete@yahoo.fr
85	SOME/HEMA Olivier	Association MUNYU	Secrétaire exécutif	70713821	oliviareginahema@yahoo.fr
86	LAFIA Gabriel	Association MUNYU	Communicateur	67442860	ghlafia@yahoo.fr
87	OUATTARA Blagnima	Directeur régional des Arts de la Culture et du Tourisme des Cascades	Directeur provincial de la culture COMOE	76213749	blagnima67@yahoo.com

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
88	DABIRE Touoniyélé	Directeur Régional des Arts, culture et tourisme Cascades,	Chef de service du suivi de la réglementation des études et de la coopération	74278577	dabire12@gmail.com
89	SANKARA Rasmané	Direction régionale de l'économie et de la planification Cascades	Chef de service	72 01 28 65	sankarasmane@gmail.com
Région du Centre-sud/ Manga					
90	KABRE/ ZOUNGRANA Josiane	Gouvernorat	Gouverneure de la région du Centre-sud		yempoaka@yahoo.fr
91	TOUBRE Gnonka	Conseil Régional	Président du Conseil Régional	71 71 71 39	
92	TRAORE San	Conseil Régional	Secrétaire Général	70 15 04 53	san.traore@yahoo.fr
93	TONDE Joseph, Naaba Sonré	Mairie	1 ^{er} Adjoint au Maire	79 50 52 02	
94	YENGAYE Moustapha	Direction Régionale des sports et loisirs	Directeur provincial des sports et loisirs	70 67 41 53	
95	OUEDRAOGO Yassia	Direction Régional des Infrastructures	Directeur Régional des Infrastructures	70 04 34 86	Ouedraogoyassia1er@yahoo.com
96	TINYA Sinidah	Direction Régional de l'habitat et de de l'Urbanisme	Directeur Régional de l'habitat et de l'Urbanisme	71 29 64 07	tinyardah@yahoo.fr
97	BAKOUAN Ferdinand Achille	Direction Régionale de la Culture	Directeur Provincial de la Culture (DR par intérim)	70 72 73 55	
98	BAMOGO Jean	Direction Régionale de la Culture	Agent technique du Ministère	71 56 97 37	
99	BADIEL L Raphael	DREP	DREP par intérim	71 54 24 97	
100	BOUDA Sylvain	OSC	Association pour le Développement de la Jeunesse Rural	70 05 07 01	
101	BOUDA Sylvain	Force Vive	Promoteur de la résidence hôtelière Bouda	70 05 07 01	
Région du Centre-Est					
102	KABOU Sény	Gouvernorat	Secrétaire Général	70 25 92 92	
103	KERE Moro	Conseil Régional	Président du Conseil Régional	70 51 65 55	
104	KIMA Lydia	Conseil Régional	Secrétaire Général	75 20 29 03	
105	YAMEOGO Mohamed	Direction Régional de l'habitat et de	DR de l'habitat et de l'urbanisme	71 88 27 49	

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
		l'urbanisme			
106	BANSE Abdoul Kader	Direction Régionale des sports et loisirs	DR sports et loisirs	70 43 31 64	
107	MASSIMBOU Z Roland	Direction Régionale de la culture et du tourisme	Directeur Régional de la culture et du tourisme	70 26 89 44	
108	BALIMA Tarwindé Habib	Direction Régionale des Infrastructures	Directeur Régional des Infrastructures	70 20 79 78	
109	BANGRE Ousmane	Mairie	1 ^{er} Adjoint au Maire	70 73 71 64	
110	SOUBEIGA Gabin	Mairie	Directeur des services techniques	70 19 20 17	
111	KIMA Moussa	OSC	OSC	71 24 07 11	
	Région de l'Est				
112	SORE Amidou	Gouvernorat	Secrétaire Général	70 28 03 54	
113	KOMBERE Bernard	Conseil Régional	Secrétaire Général	70 34 82 94	
114	DARANKOUM Abdoul Rasmané	Conseil Régional	2 ^e Vice-Président		
115	HARO Ilias	Conseil Régional	Directeur du département de communication		
116	THIOMBIANO Fadel Alexandre	Mairie	2 ^e adjoint au Maire	70 80 51 18	
117	KOMONDI Abdoulaye	Mairie	Conseiller Juridique	70 64 92 54	
118	YAMEOGO Tanga Moise	Direction régionale l'habitat et de l'urbanisme	DR par intérim	70 26 82 3	
119	LOMPO Jean	Direction régionale de la Culture	Directeur provincial de la Culture	70 71 02 66	
120	NABAYAGO Hermane	DREP	DREP intérim	70 12 74 64	
121	PACERE M Salfo	Direction Régionale des Infrastructures	Directeur Régional des Infrastructures	66 26 55 20	
122	KABORE Ferdinand	Direction Régionale des sports et loisirs	DR sport et loisirs	70 78 16 96	
123	LOMPO Alassane	OSC	Représentant provincial	70 15 39 53	
	Région du Nord				
124	OUEDRAOGO Kouka Jérémie	Gouvernorat	DGA	70782649	koukajeremiy@gmail.com
125	KY Evariste	Chambre de commerce et d'industrie	Délégué consulaire région du Nord	76562423	Evariste.ky@cci.bf

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
126	ZONGO K. Dominique	DR des infrastructures et du désenclavement du Nord	Directeur régional	70097058	kadazongo@gmail.com
127	OUEDRAOGO Souleymane	DR Culture	Directeur régional	70819261	Soulby755@yahoo.fr
128	ZANHOOU Batéwo seybou	Direction régionale de l'économie de planification	Chef de service planification des politiques de développement, intérimaire du Directeur régional	71770478	
129	BENAO Bouma	Direction régionale des sports	Directeur régional	70040246	Boumbenao@gmail.com
130	CAMARA Ali	Mairie Ouahigouya	Directeur de l'état civil et des affaires générales, intérimaire du SG	70520851	badracam68@gmail.com
131	YAMEOGO Koudraogo	Conseil régional du Nord	Président du conseil régional	62558585	Mairie
132	SAWADOGO / KONATE H. Monique	Conseil régional du Nord	Directeur des affaires administratives et financière	70424063	
133	KONFE Rasmané	Conseil régional du Nord	Chargé de communication	70889182	
134	ZIDA Bila René	Conseil régional du Nord	Président	70232814	
135	BELEM Daouda	Conseil provincial des OSC du Yatenga	Président du conseil provincial	71857157	belemdaouda83yahoo.fr
136	OUEDRAGO Adama	Conseil régional des OSC du Nord	Pdt du CR des OSC du Nord	70455077	apapabufad@gmail.com
137	KAFANDO Brahim	Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme	Directeur régional	78125000	kafandobrahima@yahoo.fr
Région du Centre-Ouest					
138	ZONGO Maurice Mocktar	Mairie de Koudougou	Maire	70248398	
139	KAFANDO Sidintoin Benjamin	Mairie de Koudougou	Secrétaire général	70425942	
140	OUEDRAOGO Yacouba	Mairie de Koudougou	Directeur de cabinet	78659774	
141	GOUEM OUSSENI	Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat	Représentant régional		
142	SAVADOGO Frédéric	Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme	Directeur régional	75443962	fredosava@yahoo.fr

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
143	KAFANDO Judicael	Conseil régional	Secrétaire général	73767028	judicael_kafando@yahoo.com
144	BILGO Daouda	Direction régionale des infrastructures	Directeur régional	70768066	daoudabilgo2.@gmail.com
145	ZAMPALIGRE Mahamoudou	Direction régionale des infrastructures	Directeur provincial	70186782	mahamoudou@yahoo.fr
146	CONGO Michel	Direction régionale de l'économie et de la planification (DREP)	Chef de service suivi des investissements, intérimaire du DR	70892756	congomichel4@gmail.com
147	YAOGO Naba	DREP			
148	YAMEGO/ SIMPORE ESTHER	Conseil régional des organisations de la société civile	Présidente du CR des OSC Centre ouest	70771292	aveoassociation24@gmail.com
149	TRAORE Daouda	Gouvernorat	Secrétaire général de la région	60744454	traored@ymail.com
150	Akiouelee Christophe IDOGO	Direction régionale des sports et des loisirs	Directeur régional	70305730,	qkioueleechristopheidogo@gmail.com
151	MIEN Fousséni	Direction régionale de la culture	Directeur régional	70336511	foussenimien@gmail.com
	Région de la Boucle du Mouhoun				
152		Gouvernorat	Secrétaire général de région		
153	FOFANA Lota Sébastien	Mairie	Responsable des ressources humaines	71255688/ 71047503	f.lotasebastien@yahoo.fr
154	Kadéba Hervé,	Mairie	Stagiaire	66398611	helvetuskadeba@gmail.com
155	ZERBO T. Maxime	Hotel Bon séjour	Propriétaire hôtel Bon séjour	70255910	zerbotmaxime@yahoo.fr
156	TRAORE Seydou	Direction régionale des infrastructures	Directeur régional	70173097	traores39@yahoo.fr
157	OUOBA B. Jérémie,	Direction régionale de l'économie et de la planification	Chef de service suivi des investissements, intérimaire du DR	72272044	ouobajere@yahoo.fr
158	SAWADOGO Hélène	Conseil régional	Secrétaire général	70556853	helenesawadogo06@gmail.com
159	DAKUYO Gnami Jean Baptiste	Direction régionale de la culture	Directeur régional	70563438	gnamidakys01@gmail.com
160	KARAOGO Koulibi	Direction régionale des sports	Direction régionale des sports	70305730/ 70773560	kkaraogo@yahoo.fr

	Nom & Prénom(s)	Structure	Fonction	Contact	E-mail
161	KADINZA Lamoussa	Coalition des organisations de la société civile	Président	78521177	kadinza31@gmail.com
	Région du Centre-Nord				
162	ZOUNGRANA Robert	Gouvernorat	Secrétaire général	70 27 61 85	rozoung@gmail.com
163	OUEDRAOGO Boukare	Mairie	Maire	70 74 94 93	
164	SAWADOGO Sawadogo	Conseil régional	Président	75125012	
165	OUEDRAOGO hamidou	DRI.	Directeur régional	78 48 78 90	paziri_son@yahoo.fr
166	TRAORE Yaya	DREP centre nord	DR	70 61 33 10	trayaore@yahoo.fr
167	SAWADOGO Singwendé	DRUH	DR	73 71 61 20	sawadogojustin1@yahoo.fr
168				78 05 32 60	
169	DRABO Adama	Direction régionale des sports et loisirs	Directeur provincial	72 02 61 65	adrabo1980@gmail.com
170	KANO Aziz	Conseil régional des OCS du Centre Nord	Président		kanoaaziz.26@gmail.com
171	ZAMTAKO Ousmane	Hôtel Zam	Promoteur	70 25 52 26	
172	ZAMTOKO Harouna	Auberge SANBONGO	Promoteur	70 93 55 56	
	Région du Sahel				
173	KABORE Salfou	Gouvernorat	Gouverneur	71 26 03 40	salfodepassiti@yahoo.fr
174	BOKOUM Boureima	Mairie	1 ^{er} adjoint	70 25 38 50	
175	LOMPO D Idrissa	Conseil régional	Chef de cabinet	70 242532/ 76 96 49 59/ 78 01 73 46	
176	OUEDRAOGO Ousmane André	DRI.	Directeur régional	70 37 72 85	andersonoued@gmail.com
177	SAGA Abel	DREP	Chef de service	76 44 54 11	
178	DA Mayéné	DRUH	DR	70 344 647	damayenne@yahoo.fr
179	SERI Lassina	Direction régionale des sports et loisirs	Chef de service loisirs et sport	71 99 15 86	selancinari@gmail.com
180	GAYERI Ali	Direction régionale des sports et loisirs	Chef de service infrastructures et des statistiques	60 53 33 63	
181	OUEDRAOGO/COMP AORE Sabine	Coordination régionale des femmes	Présidente	70 34 67 23	Sabine.tanti@yahoo.fr
182	OUEDRAOGO Seydou	ARDEG	Directeur Général (gestionnaire de la salle polyvalente)	70 71 27 25	ardeg25@gmail.com

ENQUETE SUR LA PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LES EFFETS DE L'ORGANISATION TOURNANTE DU 11 DECEMBRE

QUESTIONNAIRE MENAGE

Evaluation d'impact socioéconomique des investissements du 11 décembre

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de l'évaluation d'impact socioéconomique des investissements du 11 Décembre. Il ne vous prendra que quelques minutes. Toutes les données collectées resteront strictement confidentielles et nous vous remercions de votre franche collaboration

B1	ENQUETEUR _____ :	_ _ _
B2	DATE _____ D'ENQUETE _____ :	_ _ _ _ _2_ _1_

A – IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS SUR LE MENAGE		
A1	REGION _____ :	_ _
A2	Chef-lieu _____ de _____ région _____ :	_ _
A3	NUMERO _____ ZD _____ :	_ _ _ _
	NUMERO _____ MENAGE _____ :	
A4	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES « MEMBRE DU MENAGE » REPLIS _____ :	_ _
A5	PERSONNE AYANT REPONDU AU QUESTIONNAIRE MENAGE _____ :	_ _
B – RENSEIGNEMENTS SUR LA COLLECTE		

C - CARACTERISTIQUE DU MENAGE	
I-	IDENTIFICATION DU REpondant DU MENAGE
C1	SEXE DU REpondant
C2	STATUT MATRIMONIAL DU REpondant
C3. a	PROFESSION DU REpondant <input type="checkbox"/> Employé de l'administration publique <input type="checkbox"/> Employé du privé <input type="checkbox"/> Commerçant <input type="checkbox"/> Agriculteur/Éleveur <input type="checkbox"/> Fonction libérale <input type="checkbox"/> Inactif <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre Si autre préciser :
C3 b	Niveau d'étude du répondant 1-Non scolarisé <input type="checkbox"/> 2-Primaire <input type="checkbox"/> 3-Post Primaire <input type="checkbox"/> 4-Secondaire <input type="checkbox"/> 5-Supérieur <input type="checkbox"/>
II-	SITUATION DU MENAGE
C4	EFFECTIF DES MEMBRES DU MENAGE
C5	LIEN AVEC LE CHEF DE MENAGE 1.Chef de ménage 6.Frère/sœur 2.Conjoint(e) 3. Fils ou fille 7.Autre parent 4. Petit fils/fille 8.Domestique/personnel de maison 5.Père / mère 9. Sans lien de parenté

D. APPRECIATION GLOBALE DE L'ORGANISATION DU 11 DECEMBRE DANS LES REGIONS

1. De manière globale, quelle appréciation faites-vous de la célébration tournante des festivités du 11 Décembre par région

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent
 Bien pertinent, Très pertinent

2. Quelle que soit la réponse la justifier

.....
.....
.....
.....

3. Pensez-vous qu'il faille poursuivre cette idée de 11 Décembre tournant par région à la fin du cycle ?

Oui Non

4. Quelle que soit la réponse, la justifier

.....
.....
.....
.....

5. De manière générale, quelle appréciation faites-vous du choix des infrastructures réalisées (infrastructures routières, stade régional, cité des forces vives, place de la nation, salle polyvalente, bâtiments administratifs, marchés, ouvrages d'approvisionnement en eau potable, ouvrages d'assainissement, espaces verts, etc.) ?

Non pertinent	Faiblement pertinent,	Moyennement	pertinent,
Bien pertinent,	Très pertinent	Non concerné	

6. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser des infrastructures routières ?

Non pertinent	Faiblement pertinent	Moyennement	pertinent
Bien pertinent	Très pertinent	Non concerné	

7. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser un stade régional ?

Non pertinent	Faiblement pertinent,	Moyennement	pertinent,
Bien pertinent,	Très pertinent	Non concerné	

8. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser la cité des forces vives ou cité du 11 Décembre ?

Non pertinent	Faiblement pertinent,	Moyennement	pertinent,
Bien pertinent,	Très pertinent	Non concerné	

9. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix de réaliser la Place de la nation ?

Non pertinent	Faiblement pertinent	Moyennement	pertinent
Bien pertinent,	Très pertinent	Non concerné	

10. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser la Salle polyvalente ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent,
Bien pertinent, Très pertinent Non concerné

11. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser les bâtiments administratifs ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent,
Bien pertinent, Très pertinent Non concerné

12. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser un marché ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent,
Bien pertinent, Très pertinent Non concerné

13. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser un marché à bétail ?

Non pertinent Faiblement pertinent Moyennement pertinent
Bien pertinent Très pertinent Non concerné

14. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser des ouvrages d'approvisionnement en eau potable ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent
Bien pertinent, Très pertinent Non concerné

15. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser des ouvrages d'assainissement ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent,
Bien pertinent, Très pertinent Non concerné

16. De manière spécifique, quelle appréciation faites-vous du choix qui a été fait de réaliser les espaces verts ?

Non pertinent Faiblement pertinent, Moyennement pertinent,
Bien pertinent Très pertinent Non concerné

17. Quels types d'investissements ou réalisations proposez-vous dans le cadre d'un second cycle du 11 Décembre tournant ?

.....
.....
.....
.....

18. Justifiez chaque choix

.....
.....
.....

.....**19. Quelle autre modification faudrait-il apporter aux 11 Décembre pour plus d'effets et d'impacts sur la population ?**

.....
.....
.....

E. APPRECIATION DES EFFETS DES REALISATIONS DES INFRASTRUCTURES DU 11 DECEMBRE DANS LES REGIONS SELON LES DOMAINES

E.1. Eau, Assainissement et Environnement

1. Votre accès à l'eau potable s'est-il amélioré à la faveur de l'organisation du 11 décembre dans votre région ?

Oui Non

2. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....

3. L'assainissement (caniveaux, WC, poubelles, etc.) s'est-il amélioré à l'occasion des festivités du 11 décembre 2021 dans votre région ?

Oui Non

1.4. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....

1.5. Avez-vous relevé une amélioration de votre cadre de vie (espace vert) après l'organisation du 11 décembre

Oui Non

1.6. Justifier, quelle que soit la réponse

E.2. Hôtellerie

2.1. Pensez-vous qu'à la faveur de l'organisation des 11 Décembre, l'offre de l'hébergement s'est améliorée ?

Oui Non

2.2. Justifier quelle que soit la réponse

2.3. Pensez-vous que l'organisation du 11 Décembre dans votre région a permis d'améliorer l'attractivité de votre région ?

Oui Non

2.4. Justifier, quelle que soit la réponse ?

.....
.....
.....
.....

2.5. Que faut-il pour améliorer l'attractivité ?

.....
.....
.....
.....

6. Pensez-vous qu'à la faveur de l'organisation des 11 Décembre, l'offre de la restauration s'est améliorée ?

Oui Non

7. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....

E.3. Domaine de l'Electricité

1. Votre accès à l'électricité s'est-il amélioré à la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans votre région ?

Oui Non

2. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....

3. Pensez-vous que l'éclairage de la ville (à la faveur du 11 Décembre) a contribué à améliorer le niveau de sécurité ?

Oui Non

4. Justifier, quelle que soit votre réponse

.....
.....
.....
.....

E.4. Domaine de la Santé

1. Comment l'organisation tournante du 11 Décembre dans votre région a affecté la santé d'un ou plusieurs membres de votre famille ?

Négativement, Positivement, Sans effet

2. Justifier la réponse, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....

E.5. Domaine des routes

1. Les routes bitumées réalisées à l'occasion de la célébration tournante des festivités du 11 Décembre dans votre région ont-elles facilité votre mobilité ?

Oui Non

2. Justifier,, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....

3. Les pistes rurales réalisées à l'occasion de la célébration tournante des festivités du 11 Décembre dans votre région ont-elles facilité votre mobilité ?

Oui Non Non con

4. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....

5. Comment les routes bitumées réalisées à l'occasion de l'organisation des 11 Décembre ont-elles affecté les activités commerciales dans votre région ?

Positivement Négativement Sans changement

6. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....

7. Comment les routes bitumées réalisées à l'occasion de l'organisation des 11 Décembre ont affecté vos activités ?

Positivement Négativement Sans changement

8. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....

E.6. Fierté nationale et patriotisme des populations (sentiment d'appartenance, le civisme, cohésion sociale, solidarité, le vivre -ensemble)

1. L'organisation du 11 Décembre dans votre région vous a-t-elle permis de vous sentir plus fier d'être burkinabé ?

Oui

Non

2. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....
.....

3. Que faire pour améliorer la fierté d'être burkinabè dans le cadre des festivités du 11 Décembre ?

.....
.....
.....
.....
.....

4. Pensez-vous que le civisme se soit amélioré avec l'organisation des festivités du 11 Décembre dans votre région ?

Oui

Non

5. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....
.....

6. Que faire pour améliorer le civisme dans le cadre des festivités du 11 Décembre ?

.....
.....
.....
.....
.....

7. L'organisation du 11 Décembre a-t-elle permis de renforcer la cohésion sociale entre les populations de votre région?

Oui

Non

8. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....
.....

9. Que faire pour améliorer la cohésion sociale dans le cadre des festivités du 11 Décembre ?

.....
.....
.....
10. L'organisation des 11 Décembre a-t-elle permis de renforcer la solidarité entre les populations de votre région ?

Oui Non

11. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....
.....

12. Que faire pour améliorer la solidarité entre les populations de votre région dans le cadre des festivités du 11 Décembre ?

.....
.....
.....
.....

E.7. Migration

1. Un ou des membres de votre ménage (s) a (ont) -t-il (s) migré vers d'autres régions ou pays après l'organisation du 11 Décembre ?

Oui Non

2. Si oui, précisez le nombre ?

3. Si oui, quel est le motif (emploi, sécurité, autres)

Emploi

Sécurité

Affectation à un poste

Regroupement familial

Autres

4. Si autre, préciser

.....
.....
.....

5. Quelle est la zone de destination ?

Ouaga Bobo, Autre localité du Burkina
Extérieur

E.8. Logement

1. Pensez-vous que l'organisation du 11 Décembre dans votre région ait amélioré l'accès au logement des populations de votre chef-lieu de région ?

Oui Non

2. Justifier, quelleque soit la réponse ?

.....
.....
.....

3. La cité des forces a-t-elle contribué à l'amélioration du logement ?

Oui Non

4. Justifier, quelleque soit la réponse ?

.....
.....
.....

E.9. Education, centre de formation professionnelle

1. Pensez-vous que l'accès à l'éducation se soit amélioré (en terme d'offre) dans votre région du fait de l'organisation des 11 Décembre ?

Oui Non

2. Justifier, quelleque soit la réponse

.....
.....
.....

3. Pensez-vous que l'accès à la formation professionnelle se soit amélioré (en terme d'offre) dans votre région du fait de l'organisation des 11 Décembre ?

Oui Non

4. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....

E.10. Emploi

1. L'organisation du 11 Décembre a-t-elle créé des emplois dans votre région ?

Oui Non

2. Si oui comment ?

.....
.....
.....

3. Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

4. Un membre de votre ménage a-t-il bénéficié d'un emploi lors des festivités du 11 Décembre dans votre région ?

Oui Non

5. Si oui, est-ce un emploi permanent ou temporaire ?

6. Si oui, quel type d'emploi (ouvriers, employés de commerce, etc.) ?

.....
.....
.....

E.11. Agriculture et sécurité alimentaire

1. L'organisation du 11 Décembre a-t-elle été bénéfique pour l'activité agricole ?

Oui Non Ne sait pas

2. Justifier, quelle que soit la réponse

.....
.....
.....
.....
.....

3. La situation alimentaire de votre ménage s'est-elle améliorée avec l'organisation du 11 Décembre ?

Oui Non

4. Justifier, quelle que soit la réponse ?

E.12. Culture (impact sur l'industrie culturelle)

1. Pensez-vous que les activités culturelles se sont améliorées en la faveur de l'organisation du 11 Décembre dans la région ?

Oui Non

2. Justifier, quelle que soit la réponse ?

3. L'organisation du 11 Décembre dans votre région a-t-elle suscité plus d'intérêt des populations à l'égard de la culture ?

Oui Non

E.13. Gestion des infrastructures réalisées

1. Quelle appréciation faites-vous de la qualité des infrastructures réalisées dans le cadre de l'organisation du 11 Décembre ?

Très faible, Faible, Moyen Bon
Très bon

2. Justifier votre réponse

3. Quelle appréciation faites-vous de la gestion des infrastructures réalisées dans votre région dans le cadre de l'organisation du 11 Décembre ?

Très faible,
bon

Faible,

Moyen

Bon

Très

4. Justifier quel que soit la réponse ?

5. Quelles propositions faites-vous pour une meilleure gestion des infrastructures ?

.....
.....
.....

E.14. Développement des activités

1. Votre activité s'est -elle améliorée avec la tenue du 11 Décembre dans votre région ?

Oui

Non

4. L'organisation du 11 Décembre a-t-elle créé de nouvelles opportunités d'affaires pour vous ou un membre de votre ménage ? Oui Non

5. Si oui, précisez le type d'opportunité ?

6. L'organisation du 11 Décembre a-t-elle permis d'accroître votre revenu ?

Oui

Non

7. Justifier, quelle que soit la réponse ?

Annexe 4 : Les commissions du CNO

N°	Commissions
1	Secrétariat
2	Thème, foire et exposition
3	Presse et communication
4	Parade
5	Logistique
6	Matériel et transport
7	Sécurité
8	Protocole et décoration honorifiques
9	Sport et culture
10	Finances
11	Hébergement et restauration
12	Infrastructures

Annexe 5 : Les commissions et membres du CRO

N°	Commission	Nombre de personnes
1	Coordination générale	20
2	Mobilisation et information	15
3	Sécurité	17
4	Parade	15
5	Accueil et hébergement	15
6	Matériel, transport et logistique	15
7	Secrétariat	13
8	Santé et secours	15

9	Aménagement-embellissement-hygiène et sécurité	15
10	Thèmes	14
11	Foire et exposition	15
12	Animation	15
13	Presse et communication	14
14	Sport et loisirs	15
15	Finances	15
16	Protocole et décoration honorifique	11
17	Infrastructures routières et habitat	15
18	Restauration	14
	TOTAL	268

Annexe 6 : Attributions du CNO pouvant reversées au CRO

N°	Commissions	Attributions pouvant être reversées au région	Observations
1	Secrétariat		
2	Thème, foire et exposition	<ul style="list-style-type: none"> - diffuser le thème de la célébration de la fête nationale du 11 Décembre - proposer des thèmes de communication et la programmation ainsi que les Termes de référence (TDR) des communications entrant dans le cadre des festivités du 11 Décembre ; - identifier et proposer les experts et expertes chargés des communication entrant 	<p>Toute cette commission pourrait être gérée par le niveau régionale. Elle permettra d'avoir un thème plus adapté aux besoins de la région, valorisera l'expertise régionale et rendra le CRO plus utile</p> <p>L'attribution portant sur «rédiger les projets de discours du Président du Comité National d'organisation au titre</p>

		<p>dans le cadre des festivités du 11 Décembre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - réceptionner les textes de toutes les communications dans les délais impartis ; - valider le contenu scientifique des communications - mettre les communications à la disposition des participants et des participantes - suivre les activités de foires et d'expositions de concertation avec la commission régionale ; - élaborer le plan d'exposition - mener toute activité connexe à la foire et à l'exposition 	<p>des cérémonies officielles ainsi que toutes les allocutions nécessaires lors des activités liées à la célébration du 11 Décembre » pourrait être reversée à la « commission secrétariat ».</p>
--	--	--	---

Annexe 7 : Quelques photos des investissements réalisés dans le cadre du 11 décembre

Salles polyvalentes

Salle polyvalente de Manga



Salle polyvalente de Gaoua



Salle polyvalente de Banfora



Salle polyvalente de banfora(état de l'intérieur de la salle du fait des problèmes d'étanchéité



Murs fendillés et colmatés d'un flanc de la salle polyvalente de Ouahigouya



Salle polyvalente de Dori



Salle polyvalente de Kaya



Salle polyvalente de Dori (intérieur)



Stades régionaux / provinciaux

Stade de Dédougou avec la pelouse abimée



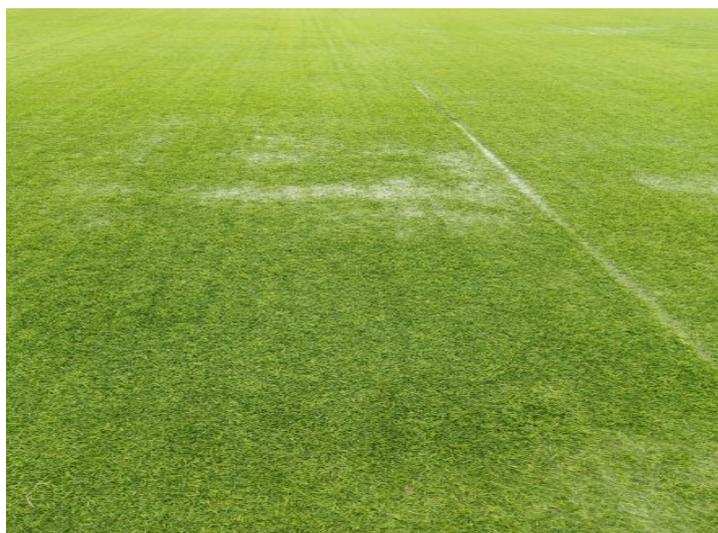
Stade de Dédougou avec toit du vestiaire abimé



Stade régional de Tenkodogo (toit inachevé)



Pelouse du stade de Manga remplie d'eau



Stade régional du Centre-Nord

Stade régional de Gaoua



Cités du 11 Décembre et autres réalisations

Cité des forces vives de la région du Centre-sud



Villas ministérielles saccagées à Bobo-Dioulasso



Villas ministérielles saccagées à Bobo-Dioulasso



Villas ministérielles saccagées à Bobo-Dioulasso



Cité des forces vives de Tenkodogo

Vue de deux parcelles mitoyennes non construites de

la cité des forces vives de Koudougou



Place de Nation de Banfora, pris par le sable et la terre, à la suite des eaux de pluie, le niveau étant en dessous de la route



Place de la Nation de Banfora (devant prise par les eaux de pluies)





PRESIDENCE DU FASO



01 BP 1919 Ouagadougou 01
Tél. 25374355/78/79 / Fax: 25374397
Site web : www.capes.bf
Rue 15. 989, Immeuble jaune R + 5,
Côté Sud de l'échangeur de Ouaga 2000